

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

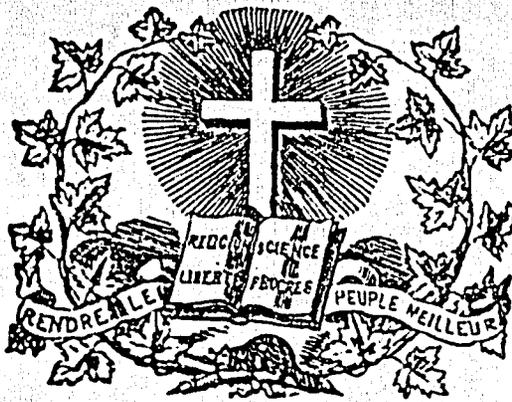
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XII.

Québec (Province de Québec), Juillet et Aout 1868.

Nos. 7 et 8.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : Souvenir. — **AVIS OFFICIELS :** Nominations, érections, annexions et divisions de municipalités scolaires. — Diplômes octroyés par les Ecoles Normales : Ecole Normale McGill, Ecole Normale Jacques-Cartier, Ecole Normale Laval. — Diplômes octroyés par les bureaux d'examinateurs. — Douze offerts à la bibliothèque du Ministère de l'Instruction Publique. — **PARTIS ÉDITORIAUX :** Bourses fondées par M. Whitworth. — Examens et distributions de prix dans les Ecoles Normales. — Examens et distributions de prix dans les collèges, pensionnats, etc. — **Concours de poésie à l'Université Laval.** — **Eloge du Rév. Messire Desaulniers,** par le Rév. Messire Raymond, A. N. Montpetit. — **Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes :** France, Canada. — **Petite revue mensuelle.** — **NOUVELLES ET FAITS DIVERS :** Bulletin de l'Instruction Publique. — **DISTRIBUTIONS DE PRIX :** Ecole Normale Jacques-Cartier. — Ecole Normale Laval.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

SOUVENIR. (1)

Le voilà donc enfin ce jour tant désiré..... !!!
Aussi, sur tous les fronts comme la gaieté brille !
Comme dans tous les yeux l'allégresse pétille !
Comme d'un doux espoir notre cœur est bercé !
Le jour des prix est bien la plus charmante fête ;
On voit finir enfin ses pénibles travaux,
Et l'on peut saluer des horizons plus beaux,
Une couronne sur la tête.

Une couronne ! Eh, oui ! la couronne est à nous,
Prix de notre travail et de notre courage.
A nos parents chéris nous en ferons hommage ;
Pour le cœur d'une mère est-il présent plus doux ?
Et puis nous chanterons la liberté plénière ;
Le repos et les jeux, avec la clef des champs ;
Nos quatre volontés, sous l'œil de nos mamans,
Oh ! que je suis heureuse et fière !

Heureuse ! je le suis... Et ! pourtant dans mon cœur
Je sens je ne sais quoi qui l'agite et le gêne.
D'où peut donc aujourd'hui me venir une peine ?
Quel étrange souci peut troubler mon bonheur ?
C'est que Dieu mit toujours une épine à la rose ;
Un astro disparaît devant l'astro qui luit....
Le bonheur présent chasse un bonheur qui s'enfuit
Il manque toujours quelque chose !!

Je chantais tout à l'heure un brillant avenir ;
Je voyais se lever l'aurore des vacances ;
Je rêvais pour demain de douces jouissances...
Et tout s'évanouit devant un souvenir....

Elle fût belle aussi cette charmante année....
Et ce soir il nous faut lui dire un triste adieu.
Ses dix longs mois pour nous, sous le regard de Dieu,
Ont passé comme une journée.

Et chacun de ces mois nous apportât sa fleur,
Quelques plaisirs nouveaux, quelques fêtes nouvelles ;
Ces fêtes, nous savons comme elles étaient belles
Nous en gardons mémoire au fond de notre cœur.
Mais vous, qui nous donnez un regard, un sourire,
Nos parents, nos amis, ah ! vous ne savez pas
Ce que l'année emporte en se perdant là-bas....
Eh bien ! je m'en vais vous le dire.

D'abord, dans la retraite on nous plongeait trois jours.
Trois jours passés en paix.... A travers le feuillage
Une main nous guidait dans le plus frais bocage,
Et d'un petit sentier nos pas suivaient le cours.
Ce sentier oh ! C'était le chemin de la vie.
On nous disait : Marchez toujours dans ce chemin ;
Comme un peuple de sœurs tenez vous par la main,
Pour arriver à la Patrie.

Puis, dans le cours d'un an, cinq ou six fois au moins,
Nous avons vu passer des enfants bienheureuses,
A l'autel de Marie elles allaient joyeuses
Se consacrer à Dieu. Nous, nous étions témoins,
Et nous chantions en chœur comme on chante en famille.
Quand Dieu du haut du ciel fait descendre un enfant,
Comme s'il détachait de son beau firmament
La petite étoile qui brille.

Des rivages lointains, après un long séjour,
Un Père revenait : vite, vite une fête !!
Vite, vite des fleurs pour couronner sa tête !
Et nous chantions encor, car c'était un beau jour
Et lui versait sur nous de sa main vénérée,
Les bénédictions que notre Père à tous
Envoyait, par son cœur, de Rome exprès pour nous,
Pour sa famille bien aimée !

Un jour sur notre tête on vit s'ouvrir le Ciel,
Puis une voix sortit des célestes phalanges :
" Il nous faut des enfants pour le festin des Anges.
Et nos petites sœurs s'avançaient vers l'autel,
Et nous accompagnions leurs pas de nos cantiques :
Nous disions : " Avancez ; le Fils du Roi des Rois
Veut vous faire goûter pour la première fois
Le bonheur des Cœurs Séraphiques."

Après tous ces beaux jours, combien d'autres moments
Qu'on n'oubliera jamais ! La visite imprévue,
Et bien souvent aussi, la visite attendue
D'un Père, d'un ami, venant voir ses enfants ;

(1) Cette jolie pièce de vers, composée pour la circonstance, a été récitée par Mlle. Dorion à la distribution des prix à l'Académie St. Denis. Nos regrets vivement qu'on nous ait refusé le nom de l'auteur.

Une fête *impromptu*, qui valait une histoire,
Ces jeux que le travail semblait rendre plus doux,
La classe le matin : et le soir le chez nous,
Bien douce vie, on peut m'en croire.

Et tout cela finit, et va finir ce soir...
Les oiseaux vont partir de la cage entr'ouverte,
Demain ne verra plus qu'une maison déserte.
Encor si l'on pouvait se chanter : *au revoir!*
Mais non. Nous le savons, ce soir plus d'une amie
Va prendre son essor pour ne plus revenir,
Mais toutes dans nos cœurs gardons le souvenir
De notre chère Académie.

Nous garderons surtout un souvenir sacré
De ce dernier beau jour que le bon Dieu nous donne.
Un Père sur nos fronts déposant la couronne,
Sous les regards amis d'un cercle vénéré...
Nos Tantes d'un sourire approuvant la victoire,
Nos parents pour témoins de nos joyeux succès!!
Mon Dieu, faites qu'un jour pour payer ces bienfaits
Nous soyons dans le Ciel leur gloire.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction Publique.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence, le Lieutenant-Gouverneur, de la Province de Québec, en Conseil, par un ordre en date du 30 Avril dernier faire les nominations suivantes de Commissaires d'écoles, dans et pour les municipalités ci-après mentionnées.

Comté de Bagot.—St Théodore d'Acton : M. Louis Vadennis en remplacement de M. Dosithe Bernard.

Comté de Beauce.—St. François : MM. Ignace Poulin, Louis Fecteau, Féréol Poulin, François-Xavier Duluc, Jr, et Romain Marion.

Comté de Charlevoix.—Ste. Agnès : MM. Guillaume Baily, Eusèbe Martel, Joseph Simard, Edward Gobeil, et Thomas Tremblay.

Comté de Chicoutimi.—Notre-Dame de Laterrière : M. Germain Godreault.

Comté de Lotbinière.—St. Sylvestre, Nord : MM. John Doonan, et John Lowry.

Comté d'Yamaska.—St. Zéphirin : M. Moïse Lampron.

Et par un ordre en conseil, en date du 8 Juin 1868.

Comté de Gaspé.—Mont Louis : MM. Jean-Baptiste Mimeaux et Michel Laflamme.

Comté d'Argenteuil.—Harrington, No. 2 : MM. William Fraser, Alexander Bethune, Donald Cameron, Farquhar McCrimmon et Archibald McCrimmon.

Comté d'Argenteuil.—Harrington, No. 1 : MM. Alexander Milway et William McLeod.

Comté d'Arthabaska.—Chénier : MM. Louis Marin, James Williams, Joseph Paradis, Denis O'Brien et Joseph Desjardins.

Comté de Charlevoix.—St. Fidèle : M. François Tremblay.

Comté de Chicoutimi.—Grande-Baie : M. John Kane.

Comté des Deux-Montagnes.—St. Augustin : M. Antoine Payment et M. Pierre Vannier.

Comté de Dorchester.—Standon : M. Daniel Moyles.

Comté de Gaspé.—Ste. Anne-des-Monts : M. Pierre Lefrançois.

Comté de Joliette.—St. Charles Borromée : MM. Agapit Peltier, Jean-Baptiste Malhiot, Alexis Ratelle, Narcisse Miron et Olivier Robillard.

Comté de Kamouraska.—Notre-Dame du Mont-Carmel : Le R^{er}. M. Ludger Blais.

Comté de Lotbinière.—St. Apollinaire : M. Rémi Croteau.

Comté d'Ottawa.—Hartwell : M. Isidore L. Vinette.

Comté de Pontiac.—Litchfield : MM. Norman McQualg et Asahel Smith.

Cité de Québec.—(Protestant) : MM. John Gilmour, Christian Wurtèle, Andrew Thompson, John Laird, William Hossack et le R^{ev}. Charles Hamilton.

Comté de Saguenay.—Tadoussac : MM. William Manning, Eugène Tremblay, Epiphane Brisson, Luc Maltais et François Bourgoïn.

Comté de St. Maurice.—Pointe-du-Lac : MM. Léon Gauthier et Onézime Biron.

Comté de Shefford.—South Stukeley : M. Moïse Hambeau.

Comté de Sherbrooke.—Oxford : M. Thomas Taffé.

Comté de Témiscouata.—St. Antonin.—MM. Pierre Ouellet, Eugène Lévesque, Joseph Lebel, George April et Joseph Bélanger.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, par un ordre en Conseil du 8 Juin dernier, approuver les nominations suivantes de Syndics d'écoles.

Comté de Châteauguay.—St. Malachie d'Ormstown : M. Arthur Cunningham.

Comté des Deux-Montagnes.—St. Eustache : M. William Collins.

Comté des Deux-Montagnes.—St. Joseph du Lac : M. Robert Walker.

Comté d'Hochelega.—Longue-Pointe : M. William Thompson.

Comté d'Hochelega.—Pointe-aux-Trembles : M. Singleton Simamon.

Comté de Richmond.—Cleveland : M. James Miller, James Murphy et Charles Bédard.

Comté de Chambly.—Chambly : MM. Archibald Stoddart, John Yule et le R^{ev}. M. George Dudwell.

ÉRECTIONS, ANNEXIONS ET DIVISIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu par minute en Conseil, en date du 8 Juin 1868 ordonner.

1. Que le township d'Arundel, dans le Comté d'Argenteuil, soit érigé en Municipalité Scolaire avec les mêmes limites qu'il a comme township.

2. Que l'arrondissement No. 1, de Ste. Anne du Bout de l'Île, dans le Comté de Jacques-Cartier, borné d'un côté, partie par l'emplacement de François Meloche, partie par la terre de Léon Legault, de l'autre côté, partie par l'emplacement de Joseph E. Robillard, et partie par la terre de Nicolas Claude, représentant Jean-Bte. Prévost, par devant par la rivière Outaouais, par derrière, partie par le chemin de base de la côte Ste. Marie, et partie par la terre d'Eustache Brunet, soit érigé en Municipalité Scolaire distincte, la dite Municipalité devant porter le nom de "Village de Ste. Anne de Bellevue."

3. Que la Municipalité Scolaire de Madawaska dans le Comté de Témiscouata, soit divisée en trois Municipalités distinctes devant porter les noms respectifs de :

1. Notre-Dame du Lac Témiscouata, ayant à peu près neuf milles et demie de front sur une profondeur d'environ six milles, bornée du côté sud-ouest par la terre de M. Cléophas Carrier, exclusivement, et au nord-est par celle de M. Israël Robichaud aussi exclusivement.

2. St. Louis du Ha, Ha, bornée au sud-est par Notre-Dame du Lac Témiscouata, et au nord-est par la mission de St. Honoré, avec une étendue d'environ dix milles de front.

3. Ste. Rose de Dégely, bornée au nord-est par Notre-Dame du Lac Témiscouata, et au sud-est par la ligne Provinciale qui sépare le Canada du Nouveau-Brunswick.

4. Que les premier et deuxième rangs du township Colbert, dans le Comté de Portneuf, soient annexés à la paroisse de St. Raymond pour fins scolaires.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES ÉCOLES NORMALES.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER, 1867-68.

Diplôme d'Académie.

Boire Napoléon.

Diplôme d'École Modèle.

Demers Philibert, Lasèche Aimé, Leblanc Cléophas, Taurie Edmond, Paquet Emile.

Diplôme d'École Élémentaire.

Boire Henri, Gosselin Pierre, Ethier Marcel, Girardot Ernest, Labello Emeric, Ouimet Joseph.

ÉCOLE NORMALE MCGILL—SESS : 67-68.

Diplôme d'Académie.

Laing Robert.

Diplôme d'École Modèle.

Rexford F. Elson, Fessenden Cortez, Bothwell Margaret, Bonell Seneca,

Winfield Corinna, Wilson Margerred, Smart Maria, Shepstone Charlotte, Shepstone Anna, Swallow Mary, Lampard Sarah.

Diplôme d'École Élémentaire.

Carr Amanda, Willau Elizabeth, Gibson Mary, Taylor Ernest, Forster Elizabeth, Hart Jane, Holmes Florence, Humphreys Jessy, Alexander Elizabeth, Anderson Isabella, McLaughlin Jane, Johnson Sophia, McIntosh Fanny, McLeod Mary Ann, Sturdlin Louisa, McDonald Helen, Luttrell Jane, McDonald Catherine, Cole Catherine, Gladstone Sarah, Cliff Annie, Greenless Emma Kell, Charlotte, Hicks Clara, Harper Terne, Patterson Charson, Johnston John, Gardner Bella, Harper Catherine, Darcy Martha, Lucas Jane, Monck Madeline, Pinder Isabella, Barron Catherine

ÉCOLE NORMALE LAVAL, (1867-68 SESSION.)

Diplômes d'Académie.

Maltais Joseph, Giroux Célestin, Morissette Ferdinand.

Diplôme d'École Modèle.

Chartré Charles Rouleau, Joseph, Dermond Isaac, Laroche Louis, Thibault Onésime, Trudelle Charles, Rousseau Edmond, Papillon F. X., Miller André, Temple Marguerite, Lachance Sara, Puize Justine, Lemieux Wilhelmine, Langlais Joséphine, Chouinard Marie, Deschêne Alphonsine, Bélanger Anna, Trépannier Caroline, Roy Perucela, Côté Philomène, Ouellet Euphémie, Mailhot Vitaline, Bergeron Henriette, Picard Délima, Adam Alvine.

Diplôme d'École Élémentaire.

Lamarre Louis, Bélanger Théophile, Savard Louis, Brochu Marcel, Joneas Léger, Allard Wilfrid, Fortier Edmond, Grenier F. X., Fluet Elzire, Pichette Caroline, Schilling Marie, Morissette Agnès, Turgeon Célima, McDonald Christine, Grenier Elise, Rousseau Rebecca, Malouin Joséphine, Bouchard Emma, Monpas Clarine, Beaupré E. L'Espérance Catherine, Chevalier Caroline, Lavergne Georgina, Verrault Georgina, Paquet Modie, Bergeron Sara, Morissette Philomène, Mercier Aurélie, Lévêque Marie.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE MONTRÉAL.

École élémentaire, 1ère classe A.—Mlles. Eliza Maria Johnson, Leonora Morrison, Isabella Muir, Mahala Diana Vosburgh.

Deuxième classe A.—Mlles Mary Elizabeth Hull, Georgiana Charlotte Rosenstein.

Février 1868.

Académie, 1ère classe A.—M. C. E. C. Brown.

École modèle, 1ère classe F.—M. Jean Roy.

École élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Annie Jane Caldwell, Mary L. Caverhill, Susan Deen, Adelaide Garraty, Phoebe Golden, Catherine E. Jackson, Jessie McGibbon, Christina McIntosh, Janet Muir, Sarah Muir, Mary Speck, Jennie Struthers, Mary J. Vart, Mme Myra A. D. White, M. William G. Chrickshank.

Deuxième classe A.—Mlles Lydia Bullis, Jane Caverhill, Annie Deen, Emily Graham, Jane King, Margaret Muir, Jessie Robertson, Amanda Sullivan, Mme Noël Tétraut, M. Reuben Hawley Naylor.

Mai 1868.

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

École modèle, 1ère classe F.—Mlle Sophie Franche dite Laframboise, M. Joseph Stussardt.

École élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Célima Barsalon, Esilda Léocadie Bélauger, Aurélie Bessette, Angèle Coursele, Georgina Deyaux, Hermine Désautniers, Valérie Dumouchel, Emélie Franche dite Laframboise, Léocadie Godin, Hermine Légaull, Arthémise Laurin, Joséphine Piché, Philomène Rousselle, Euphrosine Thibaudau, Eléonore Thibaudau.

Deuxième classe F.—Mlles Alphonsine Giroux, Angéline Legault, Madeleine Vallée, Eliza Villiot.

Mlles Godin et Villiot ont été admises en août 1867.

Février 1868.

École élémentaire, 1ère classe F.—Mlles. Marie Elodie Adams, Malvina Alix, Rosilda Angers, Célima Ayet, Rose de Lima Beupré, Françoise Beuregard, Elodie Bessette, Lia Bonneau, Julie Boursier, Mélina Bousquet, Matilda Brien, Adéline Chagnon, Adéline Chapedelaine, Alphonsine Chartier, Mathilde Cousineau, Rose Joséphine Désautniers, Marie Louise Désautels, Euphémie Derome, Marie Adéline Dion, Thérèse Deschênes, Alphonsine Dubois, Exulma Dusault, Marguerite Dufilly, Hersélie Duvalme, Malvina Dumouchel, Mathilde Duvernay, Adéline Ferté, Adéline Gallpeau, Unice Eliana Gauthier, Julie Adèle Gendron, Scholastique Gendron, Octavie Gendron, Henriette Guimond, Célima Héault, Marie

Hervieux, Salme (Deraust) Jolicoeur, Virginie Ellen Kelly (A.), Joséphine Aurélie Lebel, Rosalie Lécyer, Adéline Lefebvre, Odile Leriche, Alphonsine Lussier, Sophie Olivine Mallette, Marie Agnès Massé, Octavie Ménard, Adéline Messier, Constance Ménard, Marie Louise Milard, Ludovine Millette, Célima Monet, Léopoldine Mongeau, Joséphine Moreau, Malvina Morin, Cordélia Ostiguy, Marguerite Pêloquin, Marie Blain, Marie Célima Provost, Marie Louise Provost, Philomène Proulx, Mélanie Raymond, Aurélie Roberge, Marie Dina Saueville, Rachel Seguin, Victorine Sylvestre, Marie Louise Thérèse, Vigile Viau, Rose de Lima Vigeant, M. Philorome Giroux.

Deuxième classe F.—Mlles Henriette Bergeron, Marie Louise Blondin, Lucie Boivin, Virginie Félonise Cadieux, Mélanie Charbonneau, Maximilienne Charest, Catherine Dandurand, Delphine Fafard, Euphémie Laroche, Virginie Lévêque, Mathilde Meloche, Joséphine Morin, Olive Perrier, Obéline Quesnel, Angèle Richer, Arméline Rivais, Elzearine Schetté, Célanie Tremblay, Elizabeth Touchette, Madeleine Vallée, Mme François Cartier (née Maudeville), MM. Pierre Gaudreau, Amable Porcheron.

Mai 1868.

École modèle, 2ème classe F.—Mlles Marie Rosalie Adéline Dion, Unice Eliana Gauthier, Julie Girard, Mélanie Marcoux, Adéline Messier, Rose de Lima Vigeant, M. Philorome Giroux.

Juin (séance spéciale.)

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE BEDFORD.

École élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Catherine Gillespie, Alice Crossfield, Katie Cusack, Vilora Martin, Lizzie Reynolds; M. Thomas Wheeler.

Deuxième classe A.—Mlles Clara Chitton, Albertine Hoskins, Ellen Kent, Isabella McKinlay; MM. Willard Eldridge, Nathan H. Green, William F. Wilkins.

Février 1868.

École élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Addie S. Ball, Lucia E. Clark, Viola E. Fuller, Jane Krans, Rosa Pickle, Kate L. Parsons, Emily J. Stevenson, Lorinda E. Wells; M. George E. Woodward.

Deuxième classe A.—Mlles Isabella Armstrong, Edwina McAlister, Carrie Boright, Elizabeth Jane Badger, Margaret Clark, Harriet Downing, Ada England, Louise M. Eastman, Sophia E. Gorham, Catherine V. Hoskin, Annie Kennedy, Lydia Morgan, Alice J. Marshall, Lora Phelps, Mary Peabody, Harriet Pettes, Mary Jane Sweet, Aurelia M. Smith; M. William Carruthers.

Mai 1868.

W. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHENBROOKE.

Académie, 2ème classe A.—MM. Edward Archibald, Robert Robinson. École modèle, 1ère classe A.—MM. Edward Archibald, Thaddeus O. Ives.

École élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Catherine McKay, Ellen McCafferty, Maria C. Rice, Eldorah Williams.

Février 1868.

École modèle, 1ère classe A.—Mlle Alice French; M. William John French.

École élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Catherine Beattie, Jane Blayloch, Jane Hepburn, Isabella Jones, Elizabeth Lowe, Amy Rankins, Cynthia True, Mary Wadleigh; M. Homer G. Bishop.

Deuxième classe A.—Mlles Maria Davis, Jane Lothrop, Laura McCurdy.

Mai 1868.

S. A. HUND,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE RIMOUSKI.

École élémentaire, 2ème classe F.—Mlle Marie Marceau.

Février 1868.

École élémentaire, 2ème classe F.—Mlles Octavie Chouiquard, Victoria Martin (F. et A.), Joséphine Parent, Genevieve Rousseau.

Mai 1868.

P. J. DUMAS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE BONAVENTURE.

École élémentaire, 1ère classe A.—Mlle Ann M. Harper; M. Charles Ingram.

Février 1868.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Louise Cyr, Marie Olive Hébert, Helen Pritchard (F. et A.), Ebenezer Libby (A.)

Mai 1868.

J. A. LEVEL,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE RICHMOND.

Ecole élémentaire, 2ème classe F.—Mlle Marie Olive Eulalie Nourri.
Février 1868.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Philomène Auger, Valérie Bourque, Marie Emma Blais, Mary A. Blanchette, Marie Héon, Mary Ann Mulvena (A.)

Mai 1868.

F. A. BRIEN,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE BEDFORD.

Ecole élémentaire, A.—Mlles Sarah Monaghan, Elizabeth Racicot, Victorine Ponton (F.)

Novembre 1867.

Ecole élémentaire, A.—Mlles Mary Fay, Aralia O'Brien, Julia Dion (A. et F.)

Mai 1868.

J. F. LEONARD,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS D'ATLNER.

Ecole élémentaire, 2ème classe A.—Mlles Johanna Morgan, Sarah Pringle.

Mars 1868.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Mary Currie, Hattie E. Greenleese, Ellen Gorman, Elizabeth McCallum, Catherine McDonald, Annie McDougall; M. Horner Farrer.

Mai 1868.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Marie Louise Tremblay, Marie Boivin, Marie Gaubreault, Marie Joséphine Leclerc.
Deuxième classe F.—Mlle Joséphine Simard.

CHARLES BOIVIN,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 1ère classe F. et A.—Mlle M. Gertrude Urquhart.
Deuxième classe F.—Mlles Olive Audet, Olive Agnes Bernier, M. Angèle Blais, M. Joséphine Odile Bussière, M. C. Adélaïde Dallaire, M. Angèle Fortier, Marie Fradette, M. Délima Gosselin, M. Sara Labbé, Scholastique Naud, M. Salomé Olivier, M. Malvina Roy, Ellen Heatly (A.)

Mai 1868.

Ecole élémentaire, 2ème classe F.—Mlles M. Elizabeth Abbott, M. Joséphine Delisle, M. Céline Gagnon, Joséphine Guénard, Mary Johnson, M. Elizabeth Labbé, Rose de Lima Richard, M. Emélie Savard, Marie Adélaïde Tanguay.

Juin (séance spéciale.)

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—M. Gilbert Ferguson.
Février 1868.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Catherine Cox, Isabella McVety, Sarah Watkins.

Deuxième classe A.—Mlles Harriet Craig, Emma E. Craig, Ellen Craig.
Mai 1868.

D. WILKIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE KAMOURASKA.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Marie Georgina Drapeau, Octavie Dubé, Marie Malvina Gagnon, Louise Hudon, Marie Euphémie

Langlais, Démorise Lajoie, Marie Elmire Pelletier, Marie Catherine Pelletier.

Deuxième classe F.—Mlles Julie Caron, Marie Anisée Dévast, Malvina Gagnon, Elise Levasseau, Marie Eloïse Morin, Sara Pelletier, Marie Aurélie Sirois, Louise Simon, Odéline St. Pierre.

Mai 1868.

P. DUMAIS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE STANSTEAD.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—MM. S. F. Grady, Fritz Baldwin, William J. Richardson.

Deuxième classe A.—Mlles Mary J. Robinson, Sylvia H. Irish, Sarah H. Jewell, Emma Brown, Ellen E. Blake.

Février 1868.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Elma Thayer, Clara Humphrey, Alberta Foss, Mary B. Collins, Esther A. Taylor, Mary E. Gaylord, Sarah McCoy, Corilla Cleveland Ellen M. Sweeney.

Deuxième classe A.—Mlles Maria Clark, Emma J. Gould, Martha A. Alexander.

Mai 1868.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE RICHMOND.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—M. George Reed.

Deuxième classe A.—Mlles Mary A. Denison, Martha B. Lynch, Mary A. McLean, Isabella Goodfellow, Anna Ross, Mary Blake, Hattie Wrighte, Janet Torrance, Elvina Lawrence, Lydia Laroche.

Mai 1868.

HENRY BURNHAM,
Secrétaire.

DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous accusons réception, avec reconnaissance, de "La vie du Vénérable J. B. de Lasalle" offert en don à notre Bibliothèque, par le Supérieur des Frères des Ecoles chrétiennes de Québec.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC (PROVINCE DE QUÉBEC), JUILLET ET AOÛT 1868.

Bourses fondées par M. Whitworth.

Nous publions ci-après une circulaire officielle adressée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par les Secrétaires du Conseil Privé de Sa Majesté, exposant un projet de fondation de Bourses, dûe à la libéralité de M. Whitworth; ces Bourses seront accessibles aux conditions prescrites, à tous les sujets britanniques, tant des colonies, des Indes, que du Royaume-Uni, comme on peut le voir par les documents suivants :

" Rue Downing, 30 Mai, 1868.

" MONSIEUR,

" A la demande des Lords formant le Comité du Conseil de l'Éducation, j'ai l'honneur de vous informer de la fondation faite par M. Whitworth, d'un certain nombre de bourses destinées à encourager l'étude des sciences mécaniques. Comme on pourra le voir en parcourant le Mémoire qu'il expose, M. Whitworth propose que " trente bourses de £100 chacune soient ouvertes à tous les sujets de Sa Majesté, du Royaume-Uni, des Indes ou des colonies, ne dépassant pas l'âge de vingt-six ans et que ce privilège une fois obtenu puisse être maintenu pendant deux ou trois ans, suivant que l'expérience en fera connaître les plus grands avantages.

" J'ai l'honneur d'être,

" Monsieur,

" Votre obéissant serviteur,

" BUCKINGHAM & CHANDOS."

Au Vicomte Monck,
&c., &c., &c.

Kensington Sud, Mai 1868.

Département des sciences et des arts du Comité du Conseil de l'Education, à Kensington Sud.

Bourses fondées par M. Whitworth pour l'étude des sciences mécaniques.

A Whitehall, ce 5ème jour de Mai, 1868.

Par les Très-Honorables, les Lords du Comité du Très-Honorable Conseil Privé de Sa Majesté concernant l'Education.

Les Lords ont pris connaissance de la lettre de M. Whitworth en date du 4 mai 1868, transmettant un mémoire au sujet de ses Bourses et de l'établissement de soixante primes (exhibitions) de £25 pour cette année, destiné à préparer la compétition pour les Bourses en question et priant le Département des Sciences et des Arts de veiller aux examens et à la correspondance requis. Leurs Seigneuries accèdent avec plaisir à la demande de M. Whitworth et sont disposées à l'aider autant que faire se pourra dans cette œuvre d'une si grande et si patriotique munificence.

Manchester, 4 mai, 1868.

" Au sujet de votre lettre du 28 Mars dernier par laquelle vous me transmettiez une copie des minutes, que les Lords du Comité du Conseil de l'Education, ont passées, en reconnaissance de ma fondation de Bourses pour l'avancement de la Science mécanique ainsi que de la conclusion du procès-verbal demandant de nouvelles suggestions et offrant toute l'aide désirable pour mener cette fondation à bonne fin, j'ai l'honneur :

" 1o. De vous expédier ci-inclus pour l'information des Lords du Conseil d'Education un mémoire au sujet de la fondation qui, j'en ai la confiance, rencontrera l'approbation de Leurs Seigneuries et qu'ils mettront en circulation ainsi que la correspondance qu'elle occasionne et dont le Département des Sciences et des Arts a pris la charge.

" 2o. J'ai aussi l'honneur de prier les Lords du Comité de l'Education de vouloir bien examiner eux-mêmes les candidats à ces Bourses.

" 3o. Pour ce qui regarde les préparatifs de certains détails qui doivent accompagner les examens sur l'emploi des outils, je suis bien disposé à les surveiller moi-même avec l'assistance de quelques amis, et je me propose de consulter quelques notables qui pourront de temps en temps m'aider de leurs lumières et m'aviser sur la direction que je devrai suivre.

" 4o. En réponse à l'invitation que me font Leurs Seigneuries de soumettre mes suggestions, je prends la liberté d'attirer leur attention sur la création d'honneurs, de la nature des degrés universitaires qui pourraient être accordés chaque année aux élèves les plus distingués et qui constitueraient une faculté d'industrie, analogue aux Facultés existantes de Théologie, de Droit et de Médecine. Je suis d'avis que ces distinctions seraient un grand encouragement au travail et concourraient puissamment au développement de cette institution.

" 5o. Je prendrai aussi la liberté d'exprimer l'espoir que le Gouvernement pourvoiera aux fonds nécessaires pour le maintien d'un nombre suffisant de Professeurs de mécanique, dans toute l'étendue du Royaume-Uni.

" 6o. Je termine en vous informant que les dispositions requises pour assurer cette fondation ont été prises et que j'ai donné instruction de préparer un projet de contrat de confiance qui devra être soumis à l'approbation du Lord Président.

Je suis, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH WHITWORTH.

A Henry Cole, Ecuier, Secrétaire }
du Département des Sciences et }
des Arts.

Mémoire au sujet des Bourses pour l'étude de la science mécanique, dont le concours doit avoir lieu en mai 1869.

I. Ayant offert aux Lords du Conseil de l'Education de fonder trente Bourses d'un montant annuel de cent louis chacune, dans

le but d'agrandir le cercle des connaissances des jeunes gens du Royaume-Uni, qui se seront distingués dans un concours, par leur intelligence et leur habileté dans la théorie comme dans les travaux de la mécanique et des sciences qui s'y rattachent, avec l'intention de développer la science du génie civil et de la mécanique dans ce pays; je propose que les dispositions suivantes soient adoptées pour le premier concours du mois de mai 1869, sauf à les modifier subséquemment.

II. Que les trente Bourses de cent louis chacune soient ouvertes à tous les sujets de Sa Majesté, soit du Royaume-Uni, soit des Indes, soit des colonies, qui ne dépassent pas vingt-six années d'âge, et qu'ils puissent jouir de ce privilège pendant deux ou trois ans, suivant que l'expérience le jugera plus avantageux; que dix Bourses soient offertes au concours et adjugées, au mois de Mai 1869, aux examens nationaux annuels de la science, pourvu qu'il se trouve un nombre de candidats suffisant, qui se montrent dignes de les obtenir, que les candidats heureux soient tenus d'employer le temps de la jouissance de leur Bourse à l'étude et à la pratique progressive de la mécanique, et qu'ils poursuivent ainsi le cours de leurs études suivant l'esprit de la fondation et qu'ils fassent des rapports périodiques sur leurs études mêmes.

Que l'étudiant fasse connaître le lieu où il se propose d'étudier et le Lord Président du Conseil pourra l'accepter ou le refuser à son gré. Le Lord Président pourra de même se prononcer sur la valeur des progrès de l'étudiant et sur la manière qu'ils pourront être constatés, d'année en année. Dans la décision qu'il devra donner sur la valeur du plan d'étude projeté, par l'étudiant le Lord Président pourra user de la plus grande discrétion possible. Si l'étudiant désire compléter son éducation générale au lieu de continuer l'étude d'une science spéciale, il lui sera loisible de le faire. Il pourra entrer dans des Universités où dans des Collèges où l'on donne une instruction scientifique ou technique ou bien voyager à l'étranger.

L'artisan habile sera encouragé à étudier la théorie et l'heureux compétiteur en théorie devra être aidé pour obtenir son admission dans une boutique à machines et autres établissements pratiques. Tous les autres détails seront à l'avenir préparés et ordonnés par le Département des Sciences et des Arts.

III. Les candidats doivent être d'une constitution physico vigoureuse.

IV. Le premier concours aura lieu sur les sujets théoriques suivants :

1. Mathématiques (élémentaires et supérieures.)

2. Mécanique (théorique et pratique.)

3. Le plan pratique et la Géométrie descriptive, la Mécanique et le Dessin à main levée.

Et dans les métiers suivants :

1^o La forge.

2^o Le tour.

3^o Le limage et l'ajustage.

4^o L'imitation, la façon et la moulure.

V. Aucun candidat n'obtiendra de Bourse, à moins qu'il n'ait fait preuve d'une connaissance satisfaisante de tous les sujets théoriques suivants :

1. Mathématiques élémentaires.

2. Mécanique élémentaire.

3. Le plan pratique, la géométrie descriptive et le dessin à main levée, avec le pouvoir de faire usage d'un ou de plusieurs des outils suivants :

A.—La hache.

B.—La scie et la plane.

C.—Le marteau et le ciseau.

D.—La lime.

E.—La forgeo.

Je propose que le nombre de points à obtenir soit le même pour les étudiants en théorie et pour les ouvriers consommés dans la pratique de leur métier.

VI. Mon but en divisant ainsi mon plan en ne fournissant que quelques outils aux étudiants, des outils indispensables, a été

de mettre les diverses classes sur le même pied, de donner à l'ouvrier perfectionné comme au jeune théoricien des avantages égaux dans le concours.

Primes préparatoires de £25 pour l'année 1868.

VII. Comme le projet des Bourses ne peut venir en opération que par degrés, je propose que sur le fonds qui doit subséquemment servir au projet, il soit détaché soixante primes de £25, maintenues en permanence jusqu'au mois d'Avril 1869 et de les mettre à la disposition des institutions d'éducation, et des villes dont les noms suivent, et qu'elles soient adjugées à des jeunes gens d'au-dessous de vingt-deux ans, ce qui pourra les aider à se mettre en position de concourir pour les Bourses de £100 en Mai 1869.

VIII. Huit primes au Collège d'Owen, et deux à l'école de grammaire de Manchester, le siège de mes manufactures, trois à l'Université d'Oxford, trois à l'Université de Cambridge, trois à l'Université de Londres.

Et une à chacun des Universités, Collèges et écoles publiques dont les noms suivent :

Université de Durham.
Université de Dublin.
Université d'Edimburgh.
Institution de Watt, Edimburgh.
Université de Glasgow.
Université d'Andersonian, Glasgow.
Université de St. André.
Université d'Aberdeen.
A chacun des Collèges royaux, de Belfast, Cork, Galway, en Irlande.

Le Collège du Roi, à Londres.
Le Collège de l'Université, à Londres.
Faton.
Harrow.
Rugby.
Charter House.
Westminster.
Winchester.
St. Paul, à Londres.
Marchands-Tailleurs.
Hôpital du Christ.
La Ville de Londres.
Shrewsbury.
Marlborough.
Cheltenham.
Chester.
Clifton.
Brighton.
Liverpool.
Deux au Collège des Instituteurs.
Trois au Département des Sciences et des Arts.
Je propose que les Primes suivantes ne soient accordées qu'aux artisans seulement :
Trois à la société des arts.
Une aussi pour les artisans de chacune des villes suivantes :
Birmingham.
Bristol.
Swansea & Cardiff.
Huddersfield ou Halifax.
Leeds.
Northampton.
Sheffield.

Et s'il s'en trouve sur le nombre qui reste sans candidat elles pourront être données par le Département des Sciences et des Arts à toute autre institution scolaire où l'on enseigne les Mathématiques, la Mécanique, le Dessin mécanique et à main levée.

IV. Je ferai observer que les primes offertes aux artisans peuvent peut-être s'élever jusqu'à £50 pour l'année, en les rattachant au Département des Arts et des Sciences, en vertu de la minute du 21 Décembre 1867.

(Signé)

JOSEPH WILTWORTH.

Manchester, 4 Mai, 1868.

Examens et Distributions de Prix dans les Ecoles Normales.

Il est de mode dans notre siècle, de douter de la valeur de toute innovation. Nous assistons tous les jours à tant de déceptions et d'avortements de tout genre, qu'un léger pli d'incrédulité, ne sied pas mal à nos lèvres, en présence d'une nouvelle création. Ne fût-ce que pour la petite satisfaction de pouvoir se dire à l'heure de la déconvenue : " C'est ce que j'ai pensé dès le début " ; voilà déjà quelque chose ; une digne récompense d'un premier mouvement d'incrédulité. On ne manque guère non plus de profiter de toute belle occasion. Nous en avons été témoins lors de l'introduction des écoles normales parmi nous. Il était même très-restreint le nombre de ceux qui se ralliaient à leur cause.

Heureusement que, par une exception que nous avons été assez rare parmi les tentatives de notre temps, les incrédules en ont été pour leur doute et beaucoup d'entre eux déjà se sont convertis. Les succès toujours croissants de ces institutions, l'importance de l'instruction qu'elles procurent, les bienfaits qui s'en répandent dans tout le Canada ne laissant plus de prise au doute sur leur vitalité non plus que sur leur efficacité. L'opinion publique ne leur ménage plus ses faveurs et ses encouragements. On en a eu plusieurs preuves à leurs dernières distributions de prix. A l'Ecole normale Laval, la salle ne pouvait contenir la foule accourue pour assister aux exercices de ce jour. On remarquait dans la salle M. le Grand Vicaire Cazeau, M. le Curé de Québec, M. le Recteur de l'Université Laval, le Revd. P. Point, S. S. Supérieur, M. le Curé de St. Henri, M. l'abbé Lenoir de St. Sulpice, MM. les abbés Hamel, C. Legaré, F. X. Baillargé, Louis Paquet, du Séminaire, MM. les Abbés Lagacé, Jos. Catellier, et Lepage.

Parmi les laïques, on distinguait l'Hon. Juge Drummond, les Drs. Giard, Landry, Baillargeon, et MM. Jos. De Blois et J. B. Siros.

Il n'y a qu'à donner un coup d'œil au programme suivant pour avoir une idée de l'intérêt de cette séance dont toutes les parties ont été aussi bien exécutées que bien choisies.

Duo de piano sur *Martha* de..... *Flotow*
(MM. Sévigny et Chartré.)

Paroles d'introduction, par M. le Principal.

Chœur des soldats du *Trouvère*..... *Verdi*

Distribution des prix aux élèves de 1ère année

Duo de violon..... *Mendelschen*

(MM. Pfeiffer et Paré.)

" Aux Canadiens Français, soldats de
Pie IX " *V. de Laprade*

(Poésie déclamée par M. Chartré.)

Méditation religieuse, (violon et voix)..... *Gounod*

(M. Paré et Mlle Lee.)

Distribution des prix aux élèves de 2ème année.

Le *Pion* piou-chanson comique.

(M. Napoléon Mercier.)

Chœur des enclumes du *Trouvère*..... *Verdi*

Distribution des prix aux académiciens.

(M. Pfeiffer.)

Ballade des Diamants de la Couronne.

(Solo, M. Plamondon) et chœur..... *Auber*

Misere du *Trouvère*..... *Verdi*

Chœur dans la coulisse, et soli par (Mlle. Lee et Plamondon.)

Le Propriétaire, chanson comique.

(M. N. Mercier.)

Distribution des diplômes et du
(Prix du Prince de Galles.)

Remerciements, par M. Joseph Rouleau.

Gloire immortelles de nos aïeux

(Chœur de Faust..... *Gounod*

God save the Queen.

Le prix du *Prince de Galles* est toujours une grande occasion d'émulation, un encouragement réel au travail. Il y avait sur

les rangs 34 concurrents et concurrentes. Deux élèves de 2^{de}me année, M. M. Charles Chartré, et Jos. Rouleau, l'ont emporté par un égal nombre de points.

Il a été distribué 20 diplômes, dont 3 pour académie, 9 pour école modèle et 8 pour école élémentaire.

L'Hon. Ministre de l'Instruction Publique qui présidait, adressa quelques paroles d'encouragement aux élèves et leur fit comprendre qu'il leur portait un profond intérêt; en même temps, il sut féliciter M. le Principal sur le succès de ses travaux, sur sa direction, aussi brillante qu'éclairée; en même temps aussi, il émit un mot de reconnaissance pour l'assistance nombreuse qui venait d'assister aux exercices.

M. Chandounet ne manqua pas de trouver le mot de la circonstance, il fut vif, modeste et vrai.

A quelques jours de là c'était le tour des Demoiselles fréquentant l'Ecole Normale des Filles. La séance eut lieu dans la grande salle des Ursulines. L'Hon. M. Chauveau et M. le Principal y ont distribué 36 diplômes. Le chant, la musique instrumentale et le débit des morceaux d'éloquence ou de poésie ont été applaudis par un auditoire considérable par le nombre et par le choix.

Les deux lauréats, au concours du prix du *Prince de Galles* MM. Chartré et M. Rouleau ont rencontré une terrible concurrence parmi ces jeunes demoiselles. Il ne s'en est fallu que de quelques points que Melle Trépanier ne remportât sur eux la palme.

A la fin de la séance, M. Chauveau, rendit à l'institution un témoignage bien flatteur. "Jamais dit-il, une seule plainte ne s'est élevée contre aucune des institutrices sorties de cet établissement. Elles ne peuvent en effet que se former à la science et à la vertu sous l'habile et pieuse direction des dames Ursulines."

C'est le 30 Juillet que se fit la distribution des diplômes et des prix à l'Ecole Normale McGill. L'Hon. M. Chauveau occupait le fauteuil présidentiel. A ses côtés on remarquait M. le Principal Dawson, l'Hon. M. Ferrier, les Professeurs Hicks, Johnson, Robins, Fowler, P. J. Darcy et De Sola et les Revds. MM. Bonar, McVicar, Gibson et plusieurs autres citoyens éminents. Un cercle nombreux de dames embellissait de sa présence cette fête littéraire.

L'Hon. M. Chauveau ouvrit la séance par un discours dans lequel il fit valoir l'avantage que nous avons d'être forcés par notre position d'apprendre l'anglais et le français et de pouvoir ainsi puiser aux deux sources les plus abondantes du beau langage et des hautes pensées; aussi, à-t-il toujours fortement engagé les élèves des Ecoles Normales Françaises à se livrer à une étude approfondie de la langue anglaise et il fait les mêmes instances auprès des élèves de cette institution pour qu'ils s'efforcent de se rendre maîtres de la langue française.

Parlant du nombre d'années exigées pour la poursuite entière du cours, ainsi que de la variété des matières enseignées, il a su faire valoir la supériorité du système adopté et suivi ici sur les systèmes différents établis ailleurs.

En terminant, il engage les élèves à se livrer à l'enseignement par devoir d'abord mais aussi par un sentiment de reconnaissance envers la patrie qui leur a fourni leur éducation. Ils ont beaucoup reçu d'elle ils doivent en conséquence lui rendre en proportion de leurs forces et de leur talents.

M. le Principal Dawson prit ensuite la parole. Il émit le désir de voir toutes les écoles du pays dirigées par des élèves des Ecoles Normales. Les salaires accordés aux professeurs sont généralement trop faibles; il aimerait à voir le gouvernement y suppléer par une subvention spéciale à titre d'encouragement aux Elèves des Ecoles Normales. Il attire en même temps, l'attention du gouvernement sur l'enseignement de la science agricole qui selon lui, n'est pas suffisamment étudiée dans les Ecoles Normales. Les commissaires ou les syndics paraissent se soucier peu de cette étude d'une si haute importance et n'ont pas su rémunérer convenablement les professeurs qui ont enseigné l'agri-

culture à leur élèves. Il revient au gouvernement la tâche de réparer les funestes effets de cette apathie en récompensant les travaux de ce genre par une rétribution plus libérale.

A ces suggestions, L'Hon. M. Chauveau crut devoir répondre qu'il concourrait parfaitement dans les vues de M. le Principal Dawson, mais que malheureusement, il ne pouvait faire par lui seul toutes les améliorations voulues. Les Ecoles Normales ont des adversaires. Il est des personnes qui trouvent que la province fait trop de dépenses pour ces sortes d'établissements. Bon nombre d'élèves, il faut l'avouer aussi, après avoir reçu leur éducation dans ces institutions ne se livrent pas à l'enseignement, ou sortent de la carrière à peu d'années de là. Ainsi le projet de remettre toutes les écoles laïques de la Province à la direction d'élèves des Ecoles Normales, tout désirable qu'il soit, ne saurait être réalisé dès à présent.

Quant à l'augmentation des salaires par l'initiative du gouvernement elle est à peu près impossible car les commissaires ne manqueraient pas de retrancher sur le montant du salaire qu'ils accordent à peu près une somme égale à l'addition que nous pourrions faire.

Le temps viendra sans doute où le gouvernement pourra faire de plus grandes largesses aux écoles communes, mais pour le moment, il ne saurait rien promettre car l'état de nos finances n'est pas suffisamment défini.

Il engage toutefois les jeunes instituteurs à se livrer avec courage à leur noble mission. Ce qu'ils auront semé, ne saurait être perdu. Lors même qu'ils ne seraient pas appelés à récolter de leurs propres mains le champ ensemencé, ils auront toujours la satisfaction de pouvoir se dire que la patrie en bénéficiera."

Suivirent quelques bonnes paroles sur la vie chrétienne que l'instituteur doit mener partout prononcées par le Revd. M. Bonar.

62 élèves ont fréquenté l'institution dans le cours de l'année dont 5 garçons et 57 filles, 47 ont obtenu des diplômes, 1 pour académie, 11 pour Ecole Modèle et 35 pour Ecole Élémentaire.

Le nombre total des diplômes octroyés pour l'institution depuis sa fondation, s'élève à 480 répartis à 367 personnes.

A l'Ecole Normale Jacques Cartier, la séance a été des plus brillantes. Nous laissons nos lecteurs en juger eux-mêmes, d'après le rapport de la *Minerve* que nous publions tout entier.

"La séance annoncée de l'Ecole Normale Jacques-Cartier a eu lieu hier après-midi devant un auditoire distingué. L'Hon. Ministre de l'Instruction Publique, M. Chauveau, présidait à la séance, ayant à sa droite Mgr. Vinet, à sa gauche, M. C. S. Cherrier et à ses côtés les Messieurs représentant l'Evêché, la maison de St. Sulpice, les Jésuites, les Oblats et une vingtaine de prêtres, le Col. Peacock, etc.

Ce dernier avait bien voulu prêter le concours du corps de musique du 16^e Régiment, qui joint à quatre morceaux de chant des élèves; *Quel transport*, de Nicon Chorou; *il nous fallait du sang*, de Gluck; *Les Dieux*, de Gluck; *Le Créateur*, de Dalayree, donnèrent beaucoup d'éclat à la séance.

Les élèves qui ont reçu cette année leurs diplômes sont :

Pour Ecole Modèle: MM. Ph. Demers, A. Lafèche, G. Leblanc, E. Paquette, E. Suaire.

Pour Ecole Élémentaire: MM. M. Ethier, P. Gosselin, E. Girardot, E. Labelle, J. Ouimet.

Nous voyons avec plaisir que le système des écoles normales prend tous les jours du crédit dans le public et qu'il occupe dans l'estime de celui-ci, la place qu'il méritait. Les écoles normales sont l'usine où nous forgeons les armes devant servir à l'assaut qu'une nation a toujours à livrer contre l'ignorance. Il faut à tout prix, populariser l'éducation, c'est en formant des professeurs éclairés et habiles que l'on y arrivera le plus tôt.

Nous avons eu heureusement des hommes de zèle, à la tête de ces écoles et outre l'Honorable M. Chauveau, M. l'Abbé Verreau a déjà rendu dans ce Département, des services que nous n'oserions pas apprécier aux dépens de sa modestie, aussi naturelle qu'aimable. M. l'Abbé Verreau nous a fait goûter, hier, un discours fort intéressant sur l'enseignement, tel qu'en-

tendu par St. Thomas. Ce n'est pas chose commune que de trouver des interprètes de St. Thomas. Le digne Abbé Verreau qui a fait de St. Thomas l'occupation de ses veilles prolongées, a trouvé dans l'Ange de l'Ecole des préceptes de pédagogie, dont on aurait tort de ne pas profiter.

Voici l'analyse de son entretien :

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Tout ce qui concerne la jeunesse a le privilège d'intéresser. Il suffit, ici surtout, à Montréal, d'annoncer une séance littéraire, académique donnée par les élèves de nos institutions, une distribution de prix, pour que l'élite de la société s'y porte aussitôt avec empressement : on voit dans les efforts et les succès de la génération qui grandit le gage de l'avenir. Par ces témoignages de sympathie et d'intérêt, ceux qui ont l'expérience de la vie, veulent engager ces jeunes élèves à se préparer, de bonne heure, aux luttes de l'avenir. Ces fleurs, ces couronnes, qu'on jette sur leur tête ; ces prix, qu'on décerne plus à la persévérance du travail qu'au succès éphémère d'un talent facile, n'ont pas pour but et ne doivent point avoir pour effet de développer ni l'ambition, ni l'illusion ; ce que nous voulons, c'est habituer à un travail qui, tôt ou tard, sera absolument nécessaire. C'est à cette considération que cette année encore nous aurons pu compter, sur une assistance distinguée, puisque ces jeunes gens méritent d'autant plus les sympathies, qu'à eux sera un jour confié une partie de la génération future du Canada.

Mais si je vois dans cette enceinte une réunion plus nombreuse et s'il est possible de le dire plus distinguée que d'habitude, je n'ai pas besoin, M. le Ministre, de dire pour qui, ni pourquoi : les faits parlent assez haut. Nous en sommes doublement fiers et heureux, car cette sympathie qui remonte au Ministre de l'Instruction ne pourra manquer de redescendre jusqu'à nous. De plus, nous le sentons tous, chacun dans cette assemblée est heureux de saluer le premier ministre d'un gouvernement qui rappelle les anciens souvenirs, sans briser les liens qui nous attachent au présent, je devrais dire d'un gouvernement qui ne pourra que resserrer le lien du présent. Pour nous, M. le Ministre, nous sommes d'autant plus heureux de vous posséder encore quelques instants au milieu de nous, que depuis dix ans, nous avons été habitué à vous voir couronner chaque année le succès de ces jeunes élèves, et que tout dans cette institution rappelle votre haute initiative.

Messieurs, ne soyez pas surpris, si le programme de cette réunion indique que je dois dire quelques mots. Naturellement un de nos professeurs devait le faire. C'était le tour de M. Casgrain, mais dans les circonstances actuelles j'aurais regardé comme une cruauté d'exiger de lui un discours. Il faut ne pas oublier que dans cette institution, nous sommes liés par les circonstances : il ne dépend pas de nous d'abrèger nos études ; ces jeunes gens doivent acquérir une certaine somme de connaissances, attestée par leurs diplômes. Il leur est presque impossible de revenir continuer des classes inopinément interrompues. Il leur faut lutter contre les obstacles ; c'est le premier apprentissage de la vie. Je le sais, on doit toujours être préparé quand on se présente devant vous, Messieurs ; je sais le juste châtement qui attend ceux qui présument trop d'eux mêmes. Il me sera peut être cependant permis de réclamer le privilège des circonstances atténuantes.

Le but principal d'une Ecole Normale, c'est l'étude de l'art d'enseigner. Chez tous les peuples et à toutes les époques, la pédagogie a occupé les esprits éclairés.

Une chose digne de remarque, c'est que ceux qui ont souvent donné les plus sages conseils sur la manière d'élever la jeunesse, sont les poètes, comme si, dans cette seconde vue qu'ils ont reçue du Ciel, ils comprenaient mieux les choses qui font la grandeur de l'homme. Lisez Homère, Horace même, et tous les poètes connus.

Mais ce n'est pas ici le moment de faire l'histoire de la pédagogie et de repasser en revue ses graves préceptes par lesquels

on apprend aux jeunes gens à devenir sages, comment il est facile d'ouvrir leur intelligence aux commencements toujours arides de la science.

Mais laissant de côté les pédagogues proprement dits et les poètes, j'ai aimé à voir ce qu'a pensé de la pédagogie un homme dont on commence à invoquer l'autorité, quelque temps oubliée, un homme, qui, de l'aveu de tous, est le plus distingué du moyen âge, St. Thomas d'Aquin.

Ce grand philosophe offre un sujet d'autant plus intéressant à ceux qui s'occupent d'enseignement, qu'il a été élève distingué et un des professeurs les plus renommés de son époque. Par quel moyen s'est-il instruit et quel conseil donne-t-il pour élever et instruire la jeunesse ? Je suis forcé de glisser rapidement sur bien des choses et de laisser bien des lacunes.

À l'âge de cinq ans, Thomas fut envoyé à l'école ; à cet âge où les livres paraissent si pesants et les heures de classe si longues, il laissait déjà apercevoir son goût pour l'étude. " On ne peut ne l'eussiez vu, dit le chroniqueur de sa vie, avide de cerceaux et de poulinettes comme tant le sont les jeunes gens de son âge ; ains tenait dans ses mains enfantines le livret où son pédagogue (l'imprimerie n'était pas inventée) avait tracé les rudiments de sa leçon. Jamais non plus ne se répandait en discours verbeux et puériles ; ains déjà paraissait méditer à part soi ce qu'il entendait et ce qu'il voulait dire." Thomas fut bientôt capable de suivre les études littéraires sous un des premiers maîtres de Naples ; ses progrès étaient rapides, si brillants ses succès que ses parents se demandaient déjà quelle était l'université de l'Europe qui renfermait un maître assez habile pour développer complètement le génie de leur enfant, mais déjà Thomas par uno de ces résolutions énergiques, si communes au moyen âge et qui ne sont pas complètement étrangères à notre siècle, avait pris la résolution de s'enfermer dans un couvent. Ses supérieurs se montrèrent aussi jaloux que sa famille dans le choix qu'ils firent du maître et de l'école où ils envoyèrent Thomas étudier et disputer suivant l'usage de l'époque. Il se rendit donc à Cologne ou quelque milliers venus des différentes parties de l'Allemagne, d'Italie, de France et d'Espagne et même d'Angleterre, se pressaient autour de la chair d'Albert le Grand. Pendant longtemps, il a été de mode de parler très-légalement de ces institutions du moyen-âge qu'on appelait les Universités et de l'enseignement qu'on y donnait. Je me contenterai de vous faire remarquer qu'un professeur qui verrait aujourd'hui autour de sa chair dix à douze mille jeunes gens de différents pays, avides de s'instruire, exercerait sur la destinée de la société, l'influence la plus grande à laquelle un homme puisse aspirer aujourd'hui. C'est de cette célèbre école de Cologne, au milieu de cette jeunesse, parfois un peu tumultueuse, que Thomas se faisait remarquer par son goût pour l'étude et par suite pour la solitude. L'épithète plus que pittoresque que lui discernaient ses confrères, pouvait être pour quelques-uns, une de ces vengeances juvéniles par lesquelles on cherche à se consoler du succès des autres. Elle était encore pour plusieurs l'expression d'une espèce de sentiment d'indignation, parce qu'un jeune homme si peu brillant eut la prétention d'écouter et de vouloir comprendre les leçons d'un maître aussi profond qu'Albert le Grand. Un jour, cependant, un élève cédant à un mouvement de commisération, voulut bien s'efforcer d'aider l'intelligence trop lente du jeune religieux : " Lors donc, c'est le chroniqueur qui parle, s'approchant de lui : Frère Thomas dites-moi, ne trouvez-vous pas la leçon du maître très-difficile ?

" Oui en vérité frère, elle est difficile.—Eh bien ! je vous l'expliquerai. Ça, écoutez-moi, et si comprendre ne pouvez, je recommencerai. Frère Thomas sort humblement et modestement écoute ce nouveau maître qui se croyait grand docteur. Mais voici qu'au milieu de la leçon le maître perd le fil de ses idées, il s'embarrasse, balbutiant, il s'arrête. Alors, Frère Thomas sort doucement répéta ce que le maître avait dit, et très doctement ajouta beaucoup d'explications de lui-même. De quoi l'autre fut fort ébahi et s'en alla répétant partout que Frère Thomas était, non-seulement un très-dévoit serviteur mais très-habile." Envoyé à l'Université de Paris, il y reçut ses degrés, et malgré son oppo-

sition et sa jeunesse, il fut fait docteur en théologie. C'est alors que commença pour Thomas la carrière de professeur. Le moyen par lequel Saint Thomas est arrivé à une science extraordinaire, est très-simple : l'étude continuelle prolongée dans le silence et le recueillement, cette méditation constante par laquelle on poursuit la vérité jusque dans sa retraite la plus cachée. Le recueillement et le silence, vous l'avez trouvé dans cette maison, tous les étudiants le trouvent dans le collège, l'université ; et c'est avec raison que la sagesse antique dans ses symboles poétiques nous apprend que les muses ont placé leur séjour également loin du tumulte, de la discorde et des ris, des danses et de la frivolité. La méditation ! voilà le grand secret, l'art des arts. Et à l'exemple de cet illustre maréchal, on pourrait dire quelle est le nerf de la science ; pour s'instruire, il faut méditer, méditer et encore méditer.

Et lorsqu'on vous dit que l'institution doit s'attacher à développer l'intelligence des enfants, on ne demande pas autre chose de vous que de les mettre promptement en état de méditer et de trouver la vérité. Sans doute, chez Saint Thomas, ce goût, ce besoin de la méditation fut poussé très loin, si loin, qu'il nous semble un défaut, et que quelquefois, il amène le sourire sur les lèvres. Aussi nous le voyons constamment accompagné d'un religieux qui le surveilla à la table, à la promenade ; qui remplira pour lui les fonctions des organes que Dieu a donnés à tous les hommes pour les avertir du danger. De grâce, ne sourions pas Messieurs, si parfois nous rencontrons quelque un de ces hommes ainsi épris de la vérité, qu'ils ne paraissent plus être, comme on dit, de ce monde. Gardez-vous bien de laisser paraître aucun sentiment de mépris ; découvrez-vous, inclinez-vous avec respect devant ces fronts inclinés par le poids de la pensée ; ils ne savent peut-être pas disserter élégamment sur la politique et le bon ton, ils peuvent ignorer quelle est la dernière nouvelle, ou en sont les opinions et les travers des hommes ; ils sont tout absorbés par cette vérité dont les splendeurs les illuminent. Parlez-leur de ces grands problèmes qui agitent la société, interrogez-les sur ces obscurités qui se font parfois dans vos âmes, et alors ils vous répondront ; la vérité s'échappera de leurs lèvres, et la lumière se fera chez vous ; et pour employer une parole de l'écriture Sainte qui avait servi de texte à la thèse doctorale de St. Thomas, "des sommets éternels une eau vive se précipitera pour arroser la terre desséchée."

Tel fut le bonheur de St. Thomas. Devenu professeur, il fit également l'admiration de ses anciens maîtres et de ses élèves. "Les écoliers venaient en si grande multitude pour ouïr les leçons d'un maître si docte que les écoles ne pouvaient les contenir ; aussi, avait-il une manière d'enseigner si abondante, si claire, que tous s'en émerveillaient, et qu'aucun n'eût pensé avoir été divinement inspirés. Il a pénétré dans le champ des sciences humaines après avoir cueilli les fleurs des sentiers des Apôtres, les mains pleines des doux parfums de la Sainte Écriture."

Peu d'hommes ont eu une vie aussi occupée que St. Thomas. Fait docteur à vingt-et-un ans, les vingt dernières années de sa vie se passèrent à étudier, enseigner, à écrire et à prêcher.

En parcourant ses œuvres, on comprend difficilement comme un homme a pu suffire à tant d'occupations ; dans ses œuvres sans doute, la théologie et la philosophie ont la plus grande part ; mais on voit qu'il n'était pas du tout étranger aux sciences de son époque, ainsi qu'aux grandes questions politiques. Il trouvait moyen de répondre par exemple au roi de Chypre, à la duchesse de Brabon, à des artistes, à des militaires, à de grands docteurs, à de simples religieux ; ses lettres sont quelquefois des traités complets : d'autres fois, elles sont écrites avec la rapidité que nous donnerions aujourd'hui à une brochure. D'autres enfin sont de véritables lettres pleines d'une charmante douceur. Je choisis celle qu'il écrivait à un religieux qui, émerveillé de sa science, aurait sans doute voulu devenir savant et au plus vite. Elle ne manque pas d'une certaine naïveté narquoise : "Vous m'avez demandé mon très cher Jean la méthode dont vous devez user pour acquérir le trésor de la science ; le conseil que je vous veux donner, c'est d'entrer dans les petits ruisseaux

avant d'aborder en pleine mer, parce qu'il faut aller de ce qui est facile à ce qui est plus difficile... Ne vous pressez pas de parler et de monter à la tribune, cette prescription est rigoureuse... Soyez aimable pour tous ; ne vous occupez en rien des actions... Recueillez soigneusement tout ce qui se dit de bon sans vous préoccuper de celui qui le dit. Tâchez de bien comprendre ce que vous faites et ce que vous entendez. Assurez-vous de ce qui est douteux." (Page 212, tome 7c.)

Je n'ai pas besoin d'insister sur la vérité importante que cette lettre renferme : aller du simple au composé bien comprendre ce qu'on dit.

Il n'y a peut-être pas d'axiomes plus importants pour ceux qui commencent l'instruction des enfants que de les habituer ainsi à se rendre compte de tout ; quand ce point est gagné, l'instruction d'un jeune homme est presque toute faite. Dans un traité rédigé d'une manière originale, St. Thomas émet plusieurs axiomes dont quelques-uns sont d'une extrême importance dans l'enseignement. Je me permettrai par diversion d'en citer quelques-uns quoiqu'il ne se rapportent pas immédiatement à mon sujet.

On est surpris de voir dans ce jeune religieux tout toute la vie s'était passée dans les Monastères, une connaissance aussi profonde des hommes. Je me hâte, il faudrait tout citer. Voici d'abord un premier précepte dont quelques-uns, dans cette assemblée, pourrait fort bien dire : Quoi ! c'est là un axiome de St. Thomas ! voilà tant d'années que je le mets en pratique.

"Il y a quatre choses qui conviennent parfaitement à quiconque exerce le pouvoir ; savoir gouverner paternellement ses sujets, se faire des amis par ses bons procédés, se montrer bon et affable vis-à-vis des solliciteurs, administrer la justice avec clémence." Nous n'avons qu'à écouter : toute les classes de la société y passeront : "Il y a quatre choses que doivent observer les avocats, écouter patiemment sa partie adverse, discuter avec soin, que ce l'on a entendu, faire une réponse convenable aux questions que l'on a examinées, tirer les conclusions nécessaires pour la défense de sa partie. De l'avocat plaçant. — Il y a quatre choses que doit observer l'avocat qui plaide, l'humilité en proposant son affaire, la douceur dans ses réponses, les formes dans la plaidoirie, la loyauté dans ses observations." Voici le notaire : "Il y a quatre choses à observer pour le notaire, l'assiduité à son étude, la vitesse dans l'écriture, le tarif dans ses honoraires et la véracité dans sa profession."

Vous voudrez bien Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, me permettre, par une chaleur aussi étouffante, de mettre la dernière partie de ce précepte en pratique, il en est grandement temps ; je le vois. Ces jeunes gens m'en sauront gré ; car il me restait à citer les nombreux passages qui s'adressent aux jeunes étudiants : j'aurai aussi à étudier la partie vraiment pédagogique de plusieurs ouvrages de St. Thomas, surtout de son *Traité de l'éducation des Princes*. Mais celui qui parle doit être court : je m'arrête ici, au risque de rappeler le souvenir de certains personnages de la Fable.

À la fin de la séance, l'Hon. M. Chauveau qui assistait au développement du progrès de son œuvre n'a prononcé de bonnes paroles. Il a dit en résumé :

M. le Principal.

Comme d'ordinaire, je n'ai qu'à vous féliciter sur les résultats des travaux dont l'année scolaire a été remplie. Je ne pourrais peut-être pas dire, ce que j'ai dit à Québec à la distribution des prix de l'École Normale Laval, Département des Demoiselles, qu'il n'y a pas eu une seule plainte dans toute l'année contre les élèves sorties de l'École, mais je puis dire que ces reproches, en tous cas, contre les professeurs, ont été bien rares et souvent de peu de gravité. Par sa position, la carrière d'instituteur est plus périlleuse que celle d'institutrice.

Malgré tout ce que l'on a dit et s'est plu à répéter contre les Écoles Normales, elles se sont affirmées par leur succès. Plus des trois quarts des élèves ont rempli, dans l'enseignement le temps voulu par l'engagement et la plupart sont devenus des citoyens utiles, quelques-uns se sont même déjà élevés à de belles positions.

Je remercie le public de son concours généreux. La sympathie est ce dont les élèves de cette école ont le plus besoin. Cette carrière est ingrate, je devrais dire aux yeux du monde qui ne juge favorablement que ce qui produit de l'éclat; car elle n'est nullement ingrate dans ses résultats intrinsèques et les satisfactions qu'elle procure. Le pédagogue éprouve les mêmes jouissances que le cultivateur qui enfouit les germes de sa récolte, les voit fructifier et mûrir. Il voit passer devant lui ces différents systèmes et il est heureux de voir que la méthode suivie est sûre et bonne.

M. le Principal, je dirais bien des choses, si j'écoutais mon cœur; car vous avez pris part à toute mes joies et à tous mes travaux dans l'établissement de ces écoles. Depuis 10 ans nous avons lutté ensemble pour le succès de cette entreprise. L'an dernier, je vous ai quitté pour l'Europe, et, à mon retour, on m'a arraché à cette maison où je passais mes jours, quoique je devrais dire qu'il y a eu pour moi compensation, puisque je retournais dans ma ville natale. Je dois dire que mes rapports constants avec vous ont été une des plus grandes consolations que j'ai rencontrées dans l'accomplissement de mes devoirs.

Quant à vous Messieurs les Elèves, de tous les titres dont on a bien voulu m'honorer, le plus flatteur pour moi et le plus agréable est celui qui me permet de me donner pour votre protecteur et votre ami; je vous protègerai, je le serai, tant que le pouvoir me sera donné de le faire, votre ami, toujours, parce que ce pouvoir ne dépendra que de moi et je le voudrai toujours.

Votre position deviendra meilleure. Il faut se rappeler que notre système est encore nouveau et qu'il n'y a que les personnes en deça de la 30^{ème} année d'existence qui en ont profité. Il ne faut pas s'en laisser imposer par les pompeuses statistiques que l'on donne sur les autres pays. J'ai vu beaucoup de pays, j'ai examiné la chose de mes yeux et j'ai pu me convaincre qu'il y a beaucoup de choses surfaîtes et exagérées.

Toute chose à sa valeur dans ce monde. Tout ce qui a un but et renferme une idée est une chose grande et noble. Ayez donc une haute idée de vos fonctions. Conservez pour cette école, pour votre Principal, le respect qu'il mérite. Assistez aux assemblées et conférences des Instituteurs de l'Ecole Normale, vos élèves. Vous profiterez des connaissances de vos confrères et vous les ferez participer à la part que vous aurez acquise.

Quant je parle des Ecoles Normales, je ne veux pas dire que ceux qui nous ont précédés n'ont rien fait. Au contraire, ayant moins de ressources que nous, le mérite, est beaucoup supérieur.

Chers Elèves, profitez bien du temps des vacances. Il faut que l'esprit se délasse; amusez vous bien et en vous laissant, je vous dirai: Succès, courage et persévérance."

Examens publics et distributions de prix dans les Universités, Collèges, pensionnats et autres maisons d'Education.

Le temps des vacances est arrivé. C'est le temps du repos de l'esprit, fatigué par dix longs mois d'étude, le temps des joyeux ébats, des promenades depuis longtemps projetées, le temps où l'on reprend sa place au foyer paternel, sans s'étonner de ce qu'on nous réserve la meilleure, le temps des libertés naïves mais bien plus douces que les âpres saveurs de cette autre liberté qu'on invoque à l'âge viril, liberté d'aller et venir, sauter, danser, chanter, courir par monts et par vaux, de dépouiller le buisson de ses fleurs ou de ses baies savoureuses, de fouler l'herbe des prairies, de chasser dans la forêt, de pêcher dans les eaux voisines, liberté de prolonger une agréable veillée et de reprendre cette heure perdue pour le sommeil sur le soleil du lendemain, sans redouter le son importun d'une cloche impitoyable. De loin, et c'est toujours de loin qu'on aperçoit d'abord les vacances, on ne voit ces deux mois que comme un beau jour plein de soleil. Nous avons un tapis d'herbe et des fleurs sous les pieds, des arbres remplis d'ombre et de fraîcheur et de petits

nids au-dessus de nos têtes, des fruits pendent, à la main, un fleuve, un lac, au moins un ruisseau gazouillant, tout près de là, des amis qui nous tendent les bras et qui ne savent comment nous fêter dignement; Quand viendra-t-il le temps de ce doux rêve? L'approche insensiblement. L'hiver disparaît, les traîneaux, les raquettes jonchent les coins de la cour ou des salles de récréation, la balle a bondi sur le jeu de paume. De la fenêtre qui domine le bois voisin on a vu les oiseaux pendre leurs nids à des branches déjà verdoyantes, le soleil réchauffa la terre, les guérets sèment, la semence germe, la fraise montre sa fleur blanche au rebord du fossé, Mai est passé, Juin est au milieu de sa course, les jours, les heures mêmes sont comptés, la dernière de ces heures sonne enfin. Enfants vous voilà libres, allez montrer vos couronnes à vos mères, allez, retournez à votre nid comme l'oiseau que si souvent vous avez vu voltiger par les carreaux de votre fenêtre et que vous avez envié du fond du cœur.

L'année scolaire peut être comparée à une montagne que l'on entreprend de gravir aux derniers beaux jours d'automne. Le vent dépouille les arbres de leurs feuilles jaunies, qui jonchent la route que nous suivons; les chênes, les hêtres secouent leurs glands ou leurs faînes sur nos têtes, les oiseaux s'appellent vers les sommets pour nous quitter bientôt, la verdure s'efface, la terre montre ses rochers et ses éboulis à nus, le vêtement si riche qu'elle a revêtu au printemps tombe par lambeaux, un frisson a déjà passé dans ses veines, elle grelotte sous le souffle de la bise. Nous avançons toutefois, mais sans hâter les jours. Volontiers plutôt nous tournons nos regards en arrière vers les derniers beaux soirs. L'hiver survient, les glissades nous regaillardissent un peu, et puis à travers le froid le plus rigoureux le soleil se montre plus vif parce que petit à petit, il revient vers nous. A Pâques, nous touchons le sommet de cette montagne aride. Quelle riche vallée se découvre tout à coup à nos regards ébahis! Les fatigues sont oubliées et nous descendons tout joyeux une pente douce qui y conduit et où l'on respire déjà les tièdes haleines du printemps. C'est à Pâques, on le sait, que le soleil danse, que commencent les grands congés, que les jours allongent, que l'on oublie enfin les dernières vacances pour ne penser plus qu'aux prochaines.

Sur ce second versant de la montagne la jeune fille ou le jeune homme diligents, retirés dans l'ombre, tressent dans le silence et dans l'étude les fleurs cueillies le long de la route, fleurs de science ou de vertu qui vont leur former une couronne immortelle, dont les autres couronnes que des mains généreuses poseront sur leurs fronts ne sont que le pâle symbole.

Chaque année, à cette même époque, il nous revient la tâche difficile quoiqu'agréable, à certains points de vue, de faire un relevé des examens et des distributions de prix qui ont eu lieu dans les principales institutions collégiales et conventuelles du pays. L'impossibilité où nous sommes d'assister à toutes ces fêtes de l'intelligence et du cœur nous contraint de recueillir dans les journaux les diverses appréciations qui y sont publiées, et de les condenser de manière à les faire entrer toutes dans un cadre relativement restreint. Nous acceptons l'opinion de la presse la mieux accréditée, en regrettant toutefois qu'il ne nous soit pas permis de rendre justice à chacun par nous-même et à notre propre sens. Nous avons à parler d'abord des Universités et des Collèges classiques, puis des communautés, pensionnats ou académies les plus en renom. Nous savons qu'il existe aujourd'hui nombre d'institutions distinguées, brillantes même, que nous ne mentionnons pas, que nous ne pouvons mentionner, faute de renseignements; mais nous apprécions à sa juste valeur le bien qu'elles opèrent dans leur sphère d'action et nous aimons à leur donner leur part de contribution dans le progrès général de l'éducation, sur toute la surface du pays. Le rapport triennal que doit publier cette année le ministère de l'instruction publique mettra en relief les mérites divers des succursales de nos grandes communautés répandues en différents endroits de la Province de Québec.

En commençant cette revue nous sommes heureux de constater

par un témoignage solennel, qu'il existe peu de contrées où l'éducation soit plus répandue qu'ici. Encore tout récemment, la presse a publié à ce sujet des documents qui doivent étonner les peuples réputés si avancés du vieux monde. D'après ces statistiques que nous empruntons à un excellent article de la *Minerve*, voici quelle serait notre position relative en fait d'instruction publique.

	Population	Elèves	Prop.
Italie 1863	22,184,560	1,109,224	1 sur 20
Espagne 1865	16,301,000	1,569,077	1 sur 10½
France 1850	35,779,222	3,407,545	1 sur 10½
— 1863	37,472,000	4,336,368	1 sur 8½
Autriche	36,514,466	2,605,060	1 sur 10
Angleterre 1858	16,921,888	2,144,378	1 sur 7½
Etats-Unis 1860	30,000,000	4,300,000	1 sur 6½
Prusse 1860	16,285,036	2,605,000	1 sur 6½
Bas-Canada 1861	1,111,568	180,845	1 sur 6

Il ne nous reste maintenant qu'à apprendre à appliquer nos connaissances acquises, et cela va venir de soi, graduellement. Puisque nous savons lire, nous ne tarderons pas à en profiter, pour étudier le jeu de nos institutions politiques et civiles; la constitution et nos lois municipales vont bientôt passer de mains en mains, l'opinion va s'éclairer de nouvelles lumières, le niveau moral et intellectuel va s'élever insensiblement. Bientôt, nous saurons mieux nous connaître, en comparant notre position avec celle des autres nations; nous aurons plus d'affection pour notre sol dont nous apprendrons à évaluer les richesses; l'esprit d'entreprise va surgir spontanément et forts de notre science, glorieux de notre foi, nous aspirerons aux plus nobles destinées, sans plus envier ni désirer le sort de nos voisins. Savoir comprendre la société, y mesurer sa place, c'est le secret de la prospérité générale et du bien-être de chacun.

SÉMINAIRES ET COLLÈGES CLASSIQUES.

La distribution des prix a eu lieu le même jour aux collèges de Montréal, Ste. Marie et Ste. Thérèse. Au collège de Montréal on remarquait au premier rang d'une nombreuse assistance, le Rév. M. Bayle, Supérieur du Séminaire, l'Hon. Procureur-Général Ouimet, M. C. A. Leblanc, Président de la société St. Jean-Baptiste, M. P. Ryan, M. P. C. et M. Therrien, M. P. P.

Le Révérend M. Moyen, d'une science si bien établie comme professeur de physique et de chimie a fait une partie des frais de la séance. Quatre de ses élèves, dans une démonstration claire et brillante expliquèrent *la nature de la foudre, le tonnerre et les éclairs, les effets de la foudre et les aurores boréales*. A l'aide d'instruments d'une grande perfection et de puissantes machines, M. Moyen sut rendre plus vives, au moins plus lumineuses les théories de la science, en retraçant en petit par l'effet de l'électricité, véritable feu de Prométhée, l'image de ces imposants spectacles que nous donne parfois la nature.

Sur la fin de la séance, écrit *la Minerve*, l'un des élèves a terminé ses explications comme suit. "Vous voyez qu'il y a sur le programme une chanson intitulée: *Oh Canada, mon pays, mes amours*. En considération du mérite de son auteur qui est notre premier citoyen, l'électricité a voulu lui rendre hommage comme vous le verrez par cette dernière expérience."

Au même instant l'obscurité se fait dans la salle et ces mots "O Canada, mon pays, mes amours, que les feux de l'électricité traient sur un tableau suspendu, éveillent des cris d'enthousiasme et provoquent des applaudissements longtemps prolongés.

Il se trouvait au moins quinze cents personnes présentes à la soirée du collège *Ste. Marie*, ainsi qu'à la distribution des prix qui eut lieu le lendemain. Le Rév. Père Vignon avait à sa droite l'Hon. Ministre de l'Instruction Publique, M. Chauveau, et à sa gauche l'Hon. Procureur-Gén. Ouimet. La tragédie d'Anselot, *Louis IX* a été jouée avec art, par les jeunes acteurs qui en représentèrent les différents rôles.

Le Séminaire de Ste. Thérèse avait ce jour-là un grand sujet de joie. Car l'éclat de cette fête littéraire était rehaussée par la pré-

sence de Monseigneur l'Evêque de Montréal, en visite pastorale.

Nous citons *la Minerve*.

"Des limites de la paroisse de St. Augustin, jusqu'au village de Ste. Marie, la voiture de Sa Grandeur fut précédée par une escorte d'honneur de plus de soixante cavaliers assez bien disciplinés et commandés pour la circonstance."

"Tout le chemin était balisé et garni de verdure, y compris plusieurs arcades en sapins et érables."

"Dans le village, tout le chemin et même les maisons étaient complètement pavoisés de sapins, érables, fleurs, rubans, courants, drapeaux, guirlandes, couronnes et autres tentures, le tout arrangé avec art et avec bon goût."

"A l'entrée du Séminaire, Sa Grandeur fut reçu par les Messieurs de la maison et presque tous les paroissiens et un bon nombre d'étrangers, outre un certain nombre de volontaires et le corps de musique du Séminaire.

Le lendemain eut lieu la distribution des prix. M. Lamorgun, Président de l'Académie St. Charles, prononça un discours habilement élaboré, qui fut à maintes reprises interrompu par des applaudissements.

Monseigneur donna de sages avis aux élèves sur la manière de passer leurs vacances.

Cette solennité littéraire a été quelque peu assombri, par la perte encore récente du supérieur de la maison le Rév. M. Dagenais, dont le pieux souvenir vivra longtemps dans le cœur de ses élèves. On lui a trouvé un digne successeur, qui promet de maintenir cette belle institution dans la voie du progrès où elle marche depuis près d'un demi-siècle. Ce successeur, homme de talent autant que d'énergie est le Rév. M. Tassé, curé de St. Rémi.

Monseigneur d'Anthédon présidait la séance au collège de *Nicolet*. Une nombreuse phalange de prêtres et une foule considérable de citoyens du lieu et des environs se pressaient dans la salle.

Le discours de M. Blondin, élève de philosophie et le drame ayant pour titre *Francesco Carrare*, exécuté avec une rare perfection rencontrèrent les suffrages universels.

Suivirent trois discours d'un grand mérite prononcés par MM. *Coutu, Vanasse et Beauchemin*.

M. *Coutu* dans une prosopopée, d'une longue haleine et toujours fortement soutenue, s'était placé, représentant de la foi et de la patrie en face du bataillon des zouaves et leur adressait une allocution remplie des sentiments les plus dignes, les plus élevés.

Monseigneur Lasfèche, que cet enthousiasme religieux avait naturellement couronné la séance par une chaleureuse et brillante allocution.

Nous empruntons au *Journal des Trois-Rivières*, l'appréciation de la séance de distribution de prix qui a eu lieu le sept de ce mois dans le collège de l'endroit.

"Mardi dernier se terminait l'année scolaire 1867-68 au collège de cette ville, par une séance publique dont l'intérêt a été fort goûté par l'auditoire choisi qui était venu applaudir aux succès et au couronnement des travaux des élèves de cette institution. La séance a été présidée par sa Grandeur, Mgr. T. Cooke qui avait à sa droite Son Honneur le Juge Polette et à sa gauche M. le G. V. Ol. Caron, chapelain du Convent des Ursulines de cette ville. Des prêtres de l'Evêché, plusieurs autres venus des différentes paroisses de ce diocèse, plusieurs des principaux citoyens au nombre desquels se trouvaient Son Honneur le Maire, S. Dumoulin et M. A. L. Desaulniers, représentant du comté de St. Maurice à l'Assemblée Législative occupaient les premières places.

Un joyeux air de musique, exécuté avec entrain par les élèves disposa agréablement tous les esprits.

M. Ol. Nault, vint ensuite, au nom des élèves, manifester la joie bien légitime qu'ils ressentent tous, de voir arriver l'époque de la distribution des prix et remercier l'auditoire de la marque d'attention et de sympathies que sa présence leur témoignait. Le discours de M. Nault a été très-bien goûté.

Cinq élèves de rhétorique se sont disputés dans une joute toute pacifique, mais brillante, le prix d'élocution. Chacun rivalisa d'efforts pour être couronné publiquement le Cicéron de sa classe. Celui qui sortit vainqueur de cette lutte aux applaudissements prolongés de l'auditoire fut M. Boucher.

Après la distribution des récompenses, les élèves finissant leur cours parurent sur le théâtre, et l'un d'entre eux M. Ephrem Nobert, fit un touchant discours d'adieu au supérieur, directeur, professeurs et élèves de la maison.

Le bonheur de la vie si douce de l'écolier, la douleur de la séparation, l'incertitude, les dangers de l'avenir y étaient exprimés dans un langage très-sympathique et l'émotion gagna tous les cœurs.

M. le G. V. O. Caron se leva visiblement impressionné. Sa parole d'abord lente, mais accentuée, énergique, mesurée et qui devint bientôt vive et pleine de chaleur le dit assez à l'auditoire.

Il exprima son contentement de tout ce dont il venait d'être témoin et dit aux parents des élèves qu'ils ne devaient pas regretter les sacrifices qu'ils faisaient pour l'instruction de leurs enfants, car ils en étaient récompensés par l'éducation solide et catholique que ces enfants recevaient en échange. Il remercia au nom de Monseigneur Cooke, au nom de la Patrie et de la Religion, les hommes dévoués de cette maison qui savaient former de semblables élèves.

Des prix dus à la libéralité du Rév. M. F. Baillargeon, ont été décernés, cette année, aux élèves qui s'étaient le plus distingués dans l'art militaire, et l'ouvrage donné a été la *Vie des saints*, de M. l'abbé Casgrain, tout récemment publié. M. Caron en a exprimé sa plus vive satisfaction et félicité ceux qui avaient eu l'heureuse idée de donner en récompense un ouvrage canadien, et un ouvrage qui donnait pour modèles aux hommes de l'épée, les héros du ciel.

M. P. E. Panneton remercia M. le G. V. O. Caron, de ses bonnes paroles. Il annonça que l'année prochaine, la Corporation du collège voulait donner un plus grand développement au cours commercial et que dans ce but, elle avait envoyé, aux États-Unis un professeur pour étudier l'anglais et qui reviendrait, pour la rentrée des élèves, avec deux autres ecclésiastiques, d'origine anglaise. C'est là un fait que le public verra avec beaucoup de satisfaction et qui ne pourra qu'accroître les sympathies nombreuses que possède déjà notre collège.

Une magnifique cantate sur les vacances, exécutée avec beaucoup d'ensemble et d'harmonie par les élèves, termina cette séance intéressante dont tous les assistants étaient heureux d'emporter le souvenir."

Au collège de l'Assomption, la fête a été divisée en trois séances, l'une du soir, le lendemain l'une de la matinée et consacrée principalement à la représentation d'un drame en deux actes qui a été brillamment exécuté; l'autre de l'après-dîner, où il a été donné aux nombreux spectateurs d'assister à la première représentation, d'un drame ayant pour titre les *Zouaves Pontificaux*, dû à la même plume qui prépara l'année dernière, la pièce des *Anciens Canadiens*.

L'arrivée de l'hon. M. Chauveau ayant été annoncée, il fut décidée de donner le soir même la représentation de *Villac*. M. Chauveau se rendit au collège, et à son entrée dans la salle, l'adresse suivante, lue par un élève de philosophie, M. Hébert, lui fut présentée :

"A l'hon. P. O. CHAUXEAU, Premier Ministre de la Province de Québec, Ministre de l'Instruction Publique, etc., etc.

"Honorable Monsieur

"Qu'il soit permis aux élèves du Collège de L'Assomption de vous présenter leurs respectueux hommages et de vous souhaiter la bienvenue au milieu d'eux; qu'il leur soit permis de vous dire qu'ils apprécient hautement l'honneur que vous leur faites en daignant les visiter ce soir. Honorable Monsieur, nous sommes fiers, et certes, nous avons droit de l'être; nous entrevoyons avec

bonheur tout l'éclat que votre présence va faire jaillir sur notre fête littéraire; déjà, de vos éloquents paroles et de vos sages conseils nous avons formé un bouquet des plus délicats que nous conservons précieusement, comme souvenir de votre passage au milieu de nous. Nous sommes fiers, car il nous est donné de saluer un bon Canadien, un dévoué serviteur de la cause publique, et quoique loin des ardues luttes de la vie, nous aimons à nous rallier autour de ces habiles jouteurs qui combattent avec autant de succès que de vaillance les combats de la patrie. Autour de ces hommes aux vues larges et généreuses, nous respirons le parfum des vertus civiques, nos intelligences s'illuminent, et nos jeunes cœurs tressaillent d'aise et de bonheur. Nous sommes fiers, car il nous est donné de présenter le tribut bien faible, il est vrai, mais pourtant bien sincère de nos louanges à celui qui a tant fait pour la cause de l'éducation et pour le progrès des sciences dans notre pays, à celui que les lettres canadiennes revendiquent comme leur intelligent et dévoué protecteur, et qui a inscrit depuis longtemps son nom parmi nos plus belles gloires littéraires. J'allais continuer, mais vraiment j'ai honte, car je sens toute la faiblesse de mes paroles devant le glorieux témoignage que le pays s'est chargé de rendre au mérite de l'honorable P. O. Chauveau, en remettant à sa sagesse et à son zèle les deux importantes fonctions de Premier Ministre et de Ministre de l'Instruction Publique. Vous pardonnerez, honorable Monsieur, ces louanges par trop directes; mais, nous sommes jeunes, nous ne savons pas déguiser nos sentiments, et puis ce n'est pas précisément notre faute, si les faits brillent aux yeux de tous avec une si vive clarté! Soyez donc le bienvenu, honorable Monsieur, au milieu des élèves du Collège de L'Assomption; soyez comme un puissant et généreux protecteur, ou mieux, laissez à nos cœurs cette conviction peut-être hardie, mais pourtant bien douce, soyez comme un père au milieu de ses enfants."

Le drame des *Zouaves Pontificaux*, joué le lendemain, est rempli de mouvements heureux; de nobles et religieux sentiments. Il a été très-bien répété par les différents acteurs qui ont pris part à la représentation.

Après la distribution des prix, les élèves finissants ont fait leurs adieux et l'hon. M. Chauveau a pris la parole à peu près en ces termes.

"Je ne sais en quels termes vous exprimer ma reconnaissance pour les paroles flatteuses que vous avez bien voulu me consacrer. Je ne les prends pas pour moi, mais pour le gouvernement dont je fais partie et la cause de l'éducation à laquelle j'ai à présider. Il y a déjà bien des années, sur les rives fleuries et ombragées de la belle rivière de l'Assomption, quelques prêtres et laïques généreux formaient le projet d'ajouter un collège au petit nombre de grands collèges alors en existence. Quelqu'humble que fut l'entreprise, elle fut poussée avec activité. Quelques-uns se demandaient: "Que vont-ils faire?" L'œuvre se chargea d'y répondre. Elle partit à petit bruit, marcha quelque temps dans l'ombre, et c'est aujourd'hui cette belle et grande maison d'éducation qui a donné tant de prêtres à l'Eglise et de membres distingués aux professions libérales. Celle-ci est une des grandes institutions du pays. Et si je lui rends aujourd'hui hommage, ce n'est pas seulement par courtoisie, mais aussi par devoir. De grands éloges sont dus à ses généreux fondateurs, dont l'un, ici présent, a sacrifié une partie de sa fortune pour le succès de l'entreprise, et dont l'autre a rendu de si grands services à l'instruction publique et a commencé l'œuvre que je n'ai fait que continuer.

"Je ne suis pas de ceux qui prétendent qu'il y a trop de collèges classiques; je crois seulement qu'il y en a assez.

"J'ai été heureux de voir, dans ces derniers temps deux belles améliorations, la conversion du collège Masson en collège commercial et l'établissement d'une école d'agriculture à l'Assomption. Cette école a, je suis heureux de le dire, un ferme défenseur et un zélé protecteur dans la personne de votre digne représentant, mon honorable collègue.

"Il ne faut pas supposer qu'une chose nuit à l'autre, qu'une nouvelle maison affaiblit ses devancières, quand au lieu de dé-

classer, elle tend à classer les individus. Bien au contraire, ce mouvement qui a lieu en faveur de l'instruction agricole, ne peut qu'augmenter son utilité et donner de plus grands résultats, en se propageant du sommet à la base de nos institutions. Les écoles normales, par exemple, en donnant des notions théoriques et pratiques d'agriculture à leurs élèves, répandront par l'entremise des instituteurs qui y sont formés le goût de l'agriculture, le respect pour le premier des arts, et le zèle pour son amélioration et ses progrès. Les collèges et les écoles d'agriculture seront les premiers à recueillir les fruits de cet heureux résultat.

“ Un autre mouvement d'une grande importance, c'est le mouvement militaire. Si les institutions que nous ont léguées nos ancêtres et celles que nous créons sont dignes de notre appui et de notre respect, nous prouverons ce respect en nous rendant capables de les défendre.

“ Nous avons l'esprit militaire, témoin, l'empressement des Canadiens à aller s'enrôler, lors de la guerre américaine dans une armée, dont la gloire n'était pas la leur. Le fait qu'ils y allaient avec si peu de chance de briller, et par la simple impulsion de leur esprit, est la meilleure preuve en leur faveur. Ce fait est démontré par une autre circonstance, qui a été si bien développée cet après-midi; c'est le départ de ces canadiens, qui sont allés mettre leur épée au service de Pie IX.

“ L'art militaire est d'ailleurs puissant pour développer la partie physique. C'est la meilleure gymnastique possible; si une race veut s'affirmer, il faut qu'à la force intellectuelle elle joigne la force physique.

“ Jeunes élèves, vous m'avez adressé de bien bonnes paroles. Elles n'ont pas tombé sur un cœur ingrat. J'ai le désir sincère de vous être utile, et je n'oublierai jamais cette maison si distinguée par le nombre des personnes éclairées qu'elle a produites dans toutes les classes de la société.

“ Je me permettrai d'ajouter à mes paroles sympathiques quelques conseils. Notre pays a grandi comme sous une baguette de fée. Avant-hier, l'Europe ne nous connaissait pas. Nous ne nous connaissions pas nous-mêmes; nous ignorions notre force. Une éclatante manifestation y a succédé. Nous avons fait preuve d'une existence pleine de force et de vigueur, tout en voulant justice et liberté, pour ceux à côté desquels nous vivons. La France a été frappée de notre littérature, et à deux reprises différentes, de notre industrie avancée, tandis que nos zouaves ont prouvé qu'il existe sur les bords du St. Laurent des descendants des preux chevaliers de la vieille France. Or noblesse oblige, et cela fait qu'il faut plus d'efforts et de persévérance pour être en état de servir dignement son pays. Chacun a son rôle marqué. Au sortir d'ici vous vous trouverez comme dans les poèmes du Dante, à l'ouverture de la forêt de la vie, gardée par trois animaux féroces, la panthère, emblème de la volupté, le lion, qui représente l'ambition, la louve, modèle de l'insatiable cupidité. Vous aurez à combattre. Le jeune homme a l'habitude d'envisager la vie à travers les mirages trompeurs des plaisirs; la légèreté est un peu dans notre nature. Il faut la vaincre cette nature, si vous voulez être les égaux des autres hommes, il vous faut surtout vous attacher au côté pratique de la vie, aux choses qui ne sont ni brillantes, ni plaisantes, mais utiles, si vous voulez lutter avec les hommes des autres races qui montrent tant d'aptitudes, tant d'application.

En vous rendant dans vos familles, c'est pour vous un devoir du cœur et de l'âme que d'entourer de respect vos parents aux sacrifices desquels vous devez votre éducation. Soyez-leur bien soumis et je vous dirai comme la devise des zouaves: Aimez Dieu et allez votre chemin.”

M. Bibaud félicita ensuite les professeurs et les élèves du soin qu'ils donnent à la langue française, puis M. le Supérieur a remercié ses hôtes de leurs sympathies et a fini en donnant aux élèves de sages et paternels avis.

Le discours d'adieu a été fait par M. A. Amiot, élève finissant.

« Telle a été cette journée qui a ajouté un nouveau fleuron à la réputation du Collège de l'Assomption.

Une foule nombreuse assistait à la distribution des prix à St. Hyacinthe, où le principal sujet des exercices littéraires a été l'éloge de feu M. Desaulniers, écrit par M. Raymond et débité par quatre élèves.

Nous citons la *Minerve*, qui rapporte un beau trait de générosité, accompli ce jour et qui fait autant d'honneur aux élèves qu'à leurs parents: “ M. le Supérieur après avoir introduit à l'assistance les deux vénérables prêtres d'Alger, M. M. Lemauff et Rion et fait connaître leur charité et leur dévouement annonça que les élèves, par une détermination spontanée avaient décidé d'offrir leurs prix pour venir au secours des infortunés de l'Algérie. Cette nouvelle fut reçue par les plus chaleureux applaudissements.

“ M. l'abbé Lemauff, ne pouvant résister à l'impression que produisait sur lui une telle détermination, s'avança sur les degrés du théâtre et s'écria au milieu d'un saisissement général: “ Non Messieurs, non, je n'accepte pas les prix que viennent de m'offrir ces chers enfants. Je ne veux pas leur enlever ces précieux souvenirs de leurs travaux et de leurs succès dans ce collège. Quand j'étais jeune, on m'aurait donné tout l'or du monde pour m'ôter ceux que j'y avais mérités. Oh! Messieurs, que vous êtes heureux en Canada! Je ne connaissais pas votre dévouement et votre charité avant le passage en France de vos zouaves, allant combattre généreusement pour la défense de Notre Père commun; mais je vous dirai qu'en mettant le pied dans ce pays, j'ai retrouvé la fille de la France avec ses sentiments nobles et généreux. Je le répète, non, mille fois non, je n'accepterai pas les prix qui me sont offerts.

Un des citoyens les plus marquants de l'assemblée, A. Papi-neau, Ecr., avocat, se faisant l'interprète des parents des élèves dit que pour laisser aux élèves le mérite de leur sacrifice et ne point les priver de leurs récompenses, les parents achèteraient eux-mêmes les livres, dont le prix serait remis aux Vénérables prêtres. Alors les élèves, au milieu de l'émotion générale, descendirent les degrés du théâtre et vinrent déposer leur prix en leur présence.

Son Honneur le Juge Sicotte termina la séance par une courte mais heureuse improvisation. Faisant allusion au prix de sagesse qui avait été présenté par M. Lemauff, il dit: Qu'il avait été heureux de voir la sagesse couronnée par l'expression de la charité la plus héroïque—que dans les choses de la terre comme dans les choses de Dieu, la plus grande sagesse était la plus grande charité.

C'est le dix de ce mois que la distribution des prix et des diplômes a eu lieu au Petit Séminaire de Québec et à l'Université Laval. La séance a été donnée dans la grande salle de l'Université en présence d'une affluence considérable de personnes.

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur était présent. A son entrée dans la salle, le corps de musique joua le *God save the Queen*. Il fut salué et remercié au nom des élèves de s'être rendu pour présider cette assemblée, par M. Demers élève de rhétorique, qui s'acquitta de sa tâche avec un rare bonheur.

Il n'est rien de tel que la présence de grands personnages à une distribution de prix. Le regard seul d'une personne haut placée fait germer beaucoup plus de talents et de vertus qu'on ne saurait le croire. Un mot de leur bouche, un sourire de leurs lèvres, une caresse, un geste, un rien du tout peuvent quelquefois opérer des miracles, en pareille circonstance.

Après la distribution des prix, les élèves de philosophie au nombre de près de quarante, s'avançaient sur l'estrade. L'un d'eux, ayant nom Belleau, adressa la parole à l'auditoire, au nom de tous ses confrères. Son discours a été rempli d'idées vives et de sentiments généreux. Ce jeune talent promet beaucoup pour l'avenir. *Le Journal de Québec* résume comme suit une bonne partie de la séance.

“ Après la distribution des prix, vint la séance académique, et de nouveaux vainqueurs reçurent les diplômes que l'on ne gagne pas sans peine à l'Université-Laval.

" M. le recteur et MM. les professeurs des facultés, vinrent prendre place sur des sièges disposés en demi-cercle.

" M. le recteur prit la parole pour ouvrir la séance et jeta un regard sur l'année académique qui vient de finir. La mort a enlevé à l'Université un de ses fondateurs dans la personne de Mgr. Turgeon. M. le recteur consacra un souvenir à un professeur distingué, M. Sterry Hunt, qui s'est vu forcé de donner sa démission, et nous apprit que l'Université venait de nommer M. Lucien Turcotte, licencié en droit, professeur ordinaire de droit civil. Nous avons eu souvent occasion de louer les talents du jeune professeur, nous ne pouvons que renouveler nos félicitations, et aussi applaudir au choix de l'Université qui ne laisse échapper aucune occasion de s'attacher les jeunes gens de talent et d'avenir.

Après le discours de M. le recteur, M. l'abbé Hamel proclama le nom des élèves qui ont mérité des diplômes. Nous éprouvons un vif plaisir à donner les noms des heureux gradués :

Bacheliers en Médecine : MM. L. Archambault, Louis E. Beauchamp, Charles Gingras.

Bacheliers en Droit : MM. Jos. Eudore Cauchon, Elzéar Déry, James N. Humphrey, Théodore Jobin, Gaspard Lemoine, Crawford Lindsay, Ferdinand Roy.

Maître ès Arts : M. l'abbé J. E. Panneton.

Licenciés en Médecine : MM. Joseph Ed. Badeaux, Josué H. Martin.

Licencié en Droit : M. Joseph Bédard.

PRIX MORRIN.

Médecine, 3e et 4e année.—1er prix, G. E. Badeaux ; 2nd prix, Hubert Neilson.

1ère et 2nd année.—1er prix, Lactance Archambault ; 2nd prix, MM. Justyn Douglass et Charles Douglass.

Et après cela ?

Après cela, car ma foi, nous en sommes ici, comme dans les contes, après cela donc il y eût encore de très-jolies, de très-charmantes choses, comme devant ; après cela, il y eût entr'autres un discours lu de M. le docteur Larue qui ne se lasse pas d'avoir de l'esprit, qui a retracé l'histoire des vacances, passées, présentes et futures, qui nous a fait rire autant, mais pas plus (et pour cause,) (1) que l'hygiène ne le permet et qui nous a donné de bonnes leçons, de bien sérieuses leçons, même en badinant ainsi, et sans paraître y toucher, habitude de dorer la pilule, adhérente à son état.

Et ce fut le dernier mot de cette belle solennité.

A Ste. Anne Lapocatière comme à l'Assomption il fallut diviser la séance en deux parts. La matinée fut remplie par des dialogues bien choisis mêlés de quelques morceaux de musique et de chansons. Dans l'après-midi, il y eût la représentation d'une charmante comédie ayant pour titre : " La distribution des prix." M. A. B. Routhier a rendu compte des impressions qu'il en a rapportées dans les colonnes du *Courrier du Canada*, nous reproduisons ses appréciations avec plaisir.

" *La distribution des prix* est une comédie en trois actes dont les personnages sont MM. Henri Têtu, Rosario Saucier, Léonce Casgrain, Pascal Taché, Alfred Paradis et Philippe Pelletier surtout s'acquittent de leurs rôles avec une rare perfection et chaque fois qu'ils paraissent sur la scène un fou rire s'empare de l'assemblée. Je m'étonne toujours que la race humaine aime tant à rire d'elle-même. Nous sommes ainsi faits et MM. les Directeurs du collège ont raison d'exploiter ce côté faible de notre nature.

" La distribution des prix est suivie d'un discours d'adieu, très-bien dit, par M. Hospice Desjardins.

" Ainsi finit cette fête dont nous étions naguère les acteurs et dont le théâtre nous est maintenant fermé pour toujours."

COMMERCE, AGRICULTURE, GÉNIE CIVIL ET INDUSTRIE.

Depuis quelques années, plusieurs collèges classiques ont vu diminuer le nombre de leurs élèves, non par suite d'une déché-

ance morale et intellectuelle de la population, mais parce que de jeunes institutions également appropriées à nos besoins réels se sont élevées sur différents points du pays. Nous avons applaudi de tout cœur à la fondation des diverses écoles de commerce et d'agriculture qui fleurissent sous nos yeux et nous nous réjouissons de leurs succès constants. Nous avions trop d'hommes de profession, trop de jeunes talents fourvoyés, par l'esprit de vanité de leurs parents qui voulaient à tout prix voir surgir un avocat, un médecin ou un notaire au sein de la famille, il fallait tâcher de remédier à ce mal inhérent au cœur humain, et on ne pouvait y arriver plus sûrement qu'en mettant en honneur, en élevant sur le piédestal d'une bonne éducation, l'état du cultivateur, du commerçant, de l'ingénieur et de l'industriel. C'est ce qu'on a fait avec un succès qui surpasse tous les jours notre attente. L'agriculture comme le droit, comme la médecine est devenue pour nous une science. Du reste, elle a acquis ces privilèges, depuis le temps d'Henri IV, en France, alors qu'Olivier de Serres la mit en si grand honneur dans la cour du grand roi. Le sol va être étudié sous toutes ses formes, dans tous ses éléments, il sera tourné et retourné désormais par des mains intelligentes autant que diligentes, comme le savant fait des feuillets d'un bon livre. Tout le monde le sent, nous ne sommes plus au temps où le sol déversait dans nos greniers comblés, l'exubérance de ses richesses ; il faut au contraire lui faire violence pour en tirer une misérable nourriture. Ils sont loin, bien loin hélas les jours où l'on répandait une semence généreuse sur les cendres encore chaudes des géants de la forêt, où le blé poussait à pleine haie et faisait disparaître sous les ondulations de ses épis dorés jusqu'aux tronçons noircis des grands pins qui naguère répandaient au loin leur ombre à l'endroit occupé par de riches moissons. Des framboisiers, quelques cerisiers ou poiriers sauvages se montraient çà et là, avec leurs fruits ou leurs aigrettes rouges au milieu de ces blonds épis. L'antiquité nous eût représenté ainsi Cérès se couronnant des fleurs de la forêt.

Cette abondance peut renaître encore non comme autrefois par la production spontanée du sol, mais par la violence qui lui sera faite, par une étude approfondie de ses ressources et par une culture raisonnée. Que de nombreux élèves accourent donc vers ces écoles fécondes de Ste. Anne Lapocatière et de l'Assomption où ils acquerront une science qui vaudra mieux qu'un patrimoine, la science de conserver, d'améliorer et de féconder le sein épuisé de la patrie. Ces institutions placées comme elles le sont sous la direction d'ecclésiastiques nous donnent lieu d'espérer que les réformes qu'elles sont appelées à opérer dans les campagnes s'étendront aussi bien aux mœurs, qu'aux intérêts purement matériels. Or les mœurs de nos cultivateurs sont généralement la principale cause de leur décadence et de leur ruine. Il y aurait des volumes entiers à écrire sur les funestes effets du luxe et de l'usure qui l'accompagne ou le suit, dans la plupart des anciennes paroisses du pays.

Dans nos écoles d'agriculture, on enseigne d'abord, au premier rang l'économie. Il n'y a pas un mouvement, pas une opération, pas un essai, pas une entreprise, pas une acquisition ou une vente qui ne repose sur un calcul. C'est le moyen d'apprendre aux hommes à voir de loin, à sonder l'avenir, le moyen aussi d'exercer leur jugement, de les mettre à leur place dans la société, de leur faire peser leurs besoins avec leurs ressources, de les rendre ainsi heureux et contents dans la médiocrité comme dans la richesse. Avec de pareilles leçons mises à profit par le peuple, nous n'aurons plus le triste spectacle qui chaque jour s'étale à nos yeux dans les colonnes du journal officiel, le spectacle alarmant de centaines de ventes de terres par les shériffs des différents districts. Cherchez la cause de ces infortunes et vous aboutirez au luxe et à l'usure, c'est-à-dire à la vanité, au défaut de jugement et de prudence. Une bonne et sage direction mêlée à l'enseignement de la science agricole, voilà le seul remède à tous ces maux. Peut-être nos institutions fondées dans ce but et l'avenir est à nous.

Cependant, en dépit des avantages clairement démontrés que l'on peut retirer de pareilles études, les quelques établissements

(1) M. Larue est professeur d'hygiène à l'Université.

qui y sont consacrés, ne sont pas encouragés comme ils devraient l'être. Le zèle des parents ne répond pas à celui des professeurs, nous sommes aveugles au sujet de nos intérêts les plus chers.

Les mêmes encouragements doivent être donnés à l'endroit des institutions commerciales. Ce n'est pas tout d'apporter dans le commerce une grande somme d'intelligence et d'activité, voire même de génie; il y a de plus une foule de connaissances à acquérir, sans parler de la tenue des livres, des opérations de la banque, du cours des marchés; connaissances géographiques, topographiques, ethnographiques, connaissances des produits de chaque pays de l'état annuel et du mouvement de ces produits. Il n'y a pas jusqu'aux modes, aux caprices de cette pauvre humanité qu'il faille aussi apprendre à deviner et à satisfaire.

Les anglais nous ont devancés sur ce terrain, mais nous sommes en voie de les joindre et peut-être de les dépasser. A part les bonnes institutions des écoles des Frères de différentes dénominations, nous avons la haute académie commerciale de M. Archambault, à Montréal, et le collège Masson. Généralement les Frères ne laissent rien à désirer sur l'enseignement des langues anglaise et française, l'orthographe, la comptabilité et surtout la calligraphie, talent devenu d'autant plus précieux qu'il est plus rare parmi nous.

Les journaux ont fait de grands éloges de leurs collèges, académies et autres écoles inférieures que dirigent les frères. Nous nous joignons à eux pour applaudir à leurs efforts et à leur dévouement.

L'académie commerciale et le collège Masson forment les élèves pour le haut commerce et les grandes transactions mercantiles internationales. Aucun sacrifice n'y est épargné pour élever ces institutions au niveau de celles de nos compatriotes d'origine étrangère. Ainsi au collège Masson, on enseigne le droit commercial, la télégraphie, la banque, la sténographie, le dessin, l'architecture, et la géographie commerciale et historique, et les succès obtenus dès cette première année, et l'appui que nos premiers commerçants prêtent à cette maison nous donnent lieu de croire que ses œuvres seront aussi durables qu'elles sont avantageuses à notre avancement et à notre fortune.

PENSIONNATS ET ACADEMIES DE JEUNES DEMOISELLES.

Dire qu'au couvent des Ursulines de Québec, la solennité de la distribution des prix a été brillante, ce sera assurément ne surprendre personne. Cette institution a toujours occupé le premier rang dans le pays, et en dépit du progrès de nos autres communautés, elle se maintient dans ses avantages. Religieuses, filles du cloître, les Ursulines ne laissent pas, pour n'avoir pas de vue sur le monde, de suivre, ou plutôt de marcher en avant du progrès de notre société. Aux premiers temps de la colonie, on retrouve dans ses registres tous les beaux noms de notre histoire. Les dames de ces temps héroïques avaient à honneur d'avoir fait leur cours au couvent des Ursulines. Elles n'ont jamais failli à cette noble tâche de former la femme du monde, de relever ses charmes par de nobles manières et surtout de les entourer de la pure auréole de la vertu et de la religion. Ces humbles prisonnières de la foi et de la piété n'ont pas cessé depuis deux siècles et demi de répandre à profusion sur le pays les trésors de grâces puisés par elles au pied de la croix. Elles en ont rempli les cœurs de toutes les jeunes filles de la colonie qui allaient à leur tour épancher ces faveurs célestes dans le sein de leurs familles. Les premières, après la conquête, on les a vu tendre les bras à des sœurs nouvelles, différentes d'origine et souvent de religion. Elles en ont été récompensées par l'estime universelle, par un respect et une considération qui ne sont pas moins d'honneur à ceux qui savent ainsi apprécier le vrai mérite qu'à celles qui ont su s'attirer de tels hommages. La vicomtesse Lady Monck, était là, cette année, pour présider aux exercices littéraires des demoiselles et leur distribuer des couronnes de sa propre main, continuant ainsi une admirable tradition inspirée par les sentiments de la reconnaissance par les plus généreux mouvements du cœur.

C'est à Pio IX, à la grande victime de l'humanité, placé sur

l'autel des plus sublimes sacrifices, à la victime de l'expiation universelle que furent offerts les premiers chants. Après l'*Hymne à Pio IX*:

Salut! trois fois salut! brillante aurore!
Peuple Romain, peuple vaillant encore!

on vit s'avancer sur l'estrade, cinq jeunes demoiselles, l'âme émue, le regard noyé de larmes. *La sœur du zouave*, morceau de poésie admirable relevé par une musique non moins admirable, fut chanté par elles avec une émotion touchant de près à l'enthousiasme.

Il y avait de quoi.

Car lorsque le Rév. M. Cazeau se leva pour apprendre à l'auditoire que ces cinq jeunes demoiselles étaient les sœurs d'autant de zouaves partis pour l'armée pontificale, la salle retentit d'applaudissements prolongés.

A la fin de la séance, le Rév. M. Cazeau félicita les jeunes élèves de leurs progrès, au nom de Lady Monck qui paraissait aussi enchantée de cette fête que tout le monde l'était d'elle, et ce n'est pas peu dire.

Après les *Ursulines*, c'est le lieu de placer leurs émules, les nobles filles de Marguerite Bourgeois qui ont accompli à Montréal les mêmes œuvres qui ont fait la gloire des Ursulines, à Québec. Pieuse émulation que celle-là qui n'a pour but que le plus grand bien de tous et qui ne saurait enfanter la jalousie, car elle cherche sa récompense ailleurs qu'ici bas. N'ayant pu assister à la distribution des prix de cette brillante maison, nous empruntons à la *Minerve* du 4 juillet le compte-rendu suivant qu'elle en a donné:

“ Deux cents carrosses garnissaient les palissades de l'ancien manoir de la délégation royale, mais ce n'était pas pour assister aux fastes profanes du monde officiel. Le vieux château a passé entre les mains d'un autre roi, qui n'a pas son royaume dans ce monde, mais qui y possède pourtant des sujets bien dévoués.

“ Les bonnes Sœurs de la Congrégation, les hôtes du manoir, ont fait princièrement, hier, les honneurs de leur maison à l'occasion de la distribution des prix. Le théâtre représentait un aspect unique. Près de deux cents jeunes filles vêtues en blanc occupaient les banes circulaires d'un amphithéâtre, dont les derniers gradins arrivaient au plafond. Le théâtre se prolongeait en arrière au moyen d'une arche et de verdoyants arbrisseaux qui simulaient un parterre. Mais la plus belle décoration, c'était une blanche colombe, occupant le centre de cette pièce virginale et semblant présider aux ébats littéraires de ses jeunes sœurs. Cet essaim d'enfants, aux grâces douces et naïves, éblouissants des puretés et des candeurs de l'âge vierge, ressemblait à un des chœurs chantant les cantiques sans fin autour du trône céleste.

“ Sa Grandeur Mgr. J. J. Conroy, évêque d'Albany, présidait à la séance, et une foule considérable remplissait la salle.

“ Les élèves donnèrent un dialogue, intitulé *Welcome à Sa Grandeur* et rempli des allusions les plus fines et les plus délicates.

“ Le chant et la musique y ont joué un beau rôle. Les *Oiseaux*, musique vocale, ont été des plus goûtés, surtout quand au milieu de l'exécution harmonique, le cri naturel du canari se mêlait à ce chœur suave. Ce chant d'oiseau, imité au dernier degré de la perfection par une élève, était d'un effet tout-à-fait pittoresque.

“ La musique instrumentale était sur piano, harpe et harmonium. Un morceau à 32 mains sur 8 pianos concertants a bien réussi.

“ Les diplômes et la médaille d'or ont été accordés à 15 élèves finissant le cours gradué. Ce sont les demoiselles McGee, M. Vaughan, M. Carr, A. Royston, E. Piquette, H. Foley, D. Guenette, S. Burns, A. Boudreau, R. Oar, D. Bruneau, A. Gravel, E. Giroux, Stewart, Hegan.

“ Les prix, décorations et promotions ont été ensuite annoncés, après quoi mademoiselle Stewart a fait les adieux des élèves finissantes. Mesdemoiselles Stewart et Royston ont aussi chanté quelques couplets d'adieu.

“ Mademoiselle Giroux remercia l'auditoire de sa bienveillance. Mgr. Conroy adressa quelques paroles; puis les spectateurs pas-

sèrent dans une autre salle où étaient exposés à l'admiration les broderies et travaux à l'aiguille de tous genres."

La *Congrégation Notre-Dame* n'étant pas soumise au régime sévère du cloître a pu multiplier ses succursales dans toutes les parties du pays. On rencontre de ces femmes entièrement dévouées à la cause de l'éducation, non-seulement dans les villes où elles sont appelées à former les jeunes filles aux agréments comme aux devoirs de la société, mais encore dans nos campagnes où elles savent approprier leur enseignement aux besoins des classes moyennes, mais encore dans des missions éloignées où la perspective du martyre les attire plutôt que de les éloigner, où elles vont apprendre les premiers rudiments de la foi et de la civilisation aux nations plongées au plus profond de la barbarie. Ce n'est du reste pas chose nouvelle pour elles, car dans leur communauté, il se trouve des exemples de tous ces dévouements, de tous ces sacrifices. Marguerite Bourgeois, leur fondatrice, ne leur a-t-elle pas appris la première à enseigner les tribus sauvages et à braver tous les dangers pour accomplir sa mission. Chaque année ces diverses succursales ont aussi leur jour de grande joie, un jour de distribution des prix. Que ne pouvons nous faire connaître les mérites de chacune d'elles? Hélas! les pages de notre journal sont trop étroites pour donner à chacun selon ses œuvres. Force nous est de nous contenter de dire que tous ces courants répandus sur divers points du pays répondent parfaitement à tous les besoins de notre population, qu'elles forment des femmes fortes, comme les veut l'Évangile, des femmes qui savent coudre, tisser, faire la soupe, être bonnes épouses et bonnes mères de famille.

Toutefois, nous aurons un mot à dire sur l'académie Ste. Marie, sur cette petite nigrette de fleurs naturelles qui pare si bien le front de la maison mère.

Non plus devons nous oublier le Mont Ste. Marie, dont la distribution de prix a eu lieu le 5, au milieu d'un concours considérable de personnes distinguées. Le Rév. M. Bayle présidait aux exercices qui ont été brillants et aussi heureusement exécutés que bien choisis.

Le lendemain, c'était le tour de l'académie St. Denis, où M. Bayle présidait encore. Les Hons. MM. Chauveau, Ouimet, Dorion et M. Cherrier, toujours et partout si entièrement dévoués à la cause de l'éducation, C. A. Leblanc, Louis Beaudry et nombre d'autres citoyens d'un pareil mérite.

La vertu couronnée, joli drame, *la femme comme il la faut*, charmant dialogue, et surtout une pièce de poésie de la plus suave inspiration composée pour la circonstance ont enlevé tous les suffrages. Nous publions ailleurs, en entier, cette pièce qui a été récitée, avec un véritable sentiment de ses beautés par Mlle Dorion. A l'issue de la séance, le Rév. M. Bayle et l'Hon. Premier Ministre adressèrent aux élèves des paroles de félicitation et d'encouragement.

A côté de ces vieilles institutions et s'élevant dans un état merveilleux de prospérité, se montrent tour à tour les maisons des SS. *Noms de Jésus et de Marie*, du *Sacré Cœur*, de la *Présentation*, de *Ste. Anne de Lachine* et de la *Pointe Lévis*. Tous les pensionnats dirigés par ces dames ne laissent rien à désirer sous le rapport de la bonne et souvent brillante éducation qu'ils donnent. Ils sont en tous points les dignes rivaux des communautés qui leur ont ici tracé le chemin. Nous voyons avec plaisir leur expansion et leur développement. Chaque jour, ces dernières venues acquièrent un nouveau crédit par leurs travaux. Ainsi, nous voyons le Rév. M. Trudel, curé de St. Isidore, payer sa carte d'entrée, au couvent de Lachine, le jour de la distribution des prix, la somme de \$2000, qu'il a déposée entre les mains de la supérieure. On dirait, ailleurs, que c'est là un don princier, et on s'en émerveillerait, ici on se dit sans s'en étonner que c'est le don d'un simple prêtre, mais d'un de ces bons prêtres canadiens, que l'on sait coutumiers de pareils actes.

Pour nous résumer en un mot, nous pouvons dire avec un juste orgueil, qu'il n'existe pas un pays au monde où l'éducation de la femme soit plus soignée, plus appropriée, plus digne, plus religieuse et plus riche de promesses pour l'avenir que dans notre petite Province de Québec.

Concours de poésie à l'Université Laval.

Dans un rapport circonstancié et d'un style tout *hellénique*, M. l'abbé Beaudet nous a fait connaître les mérites divers du premier concours. Divers extraits, heureusement choisis, en ont été publiés par nous et reproduits ensuite, à grand train, par les autres journaux. Ce que nous en avons vu, nous donne à désirer de voir le reste, nous le disons ailleurs.

Les *heureux* du dernier concours, sujet traité: "Les martyrs de la foi en Canada," ne sont pas encore connus. Nous ne pourrions saluer ces nouveaux élus du Parnasse canadien qu'à l'ouverture des cours au mois de septembre prochain.

Toutefois, il y a tout lieu d'augurer, *progrès*, car nous voyons derechef un sujet, le troisième, proposé à l'émulation lyrique des poètes canadiens.

Il s'agit d'une hymne, cette fois, à notre patron national *St. Jean Baptiste*.

L'imagination y aura moins d'espace que dans les sujets précédemment offerts, le cœur y prendra tout. Le cœur aussi, sans doute, avait bien sa place, lorsqu'il a fallu célébrer *Cartier* et les *martyrs de la foi en Canada*, mais l'imagination avait un champ immense, et la dévergondée qu'elle est, peut-être pourrait on dire qu'elle s'en est un peu trop donnée. Gardons-nous de préjuger cependant, car les *martyrs du Canada* n'ont pas encore dit leur dernier mot, et c'est un bien beau sujet que celui-là.

Mais une hymne, du lyrique pur, touché sur la corde patriotique, tout le monde va pouvoir se passer la fantaisie d'un essai. Maîtres d'étude veillez!

Il y a plus d'un écueil néanmoins sous ce flot pur et calme. Que personne ne s'amuse à compter les étoiles qui se mirent au fond, ni à faire soupirer les zéphyrs légers, ni à faire voltiger les ondines, *allius! allius!*

Plus la voie est facile, plus il y aura de concurrents, plus aussi faudra-t-il d'efforts pour arriver le premier, qu'on en soit sûr. Il y a du temps devant tous, qu'on s'y mette et s'y remette.

"Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,"

et puis n'oubliez pas que le règlement est toujours le même.

Art. I.—La faculté des Arts de l'Université Laval ouvre un concours annuel de poésie française sur un sujet choisi par elle.

Art. II.—Trois médailles, frappées aux armes de l'Université Laval, avec l'inscription "Prix de Poésie" et la date, seront décernées aux concurrents:

L'une sera en or et réservée au premier prix;

La seconde, en argent, au second prix;

La troisième, en bronze, au troisième prix.

Art. III.—Ces prix seront donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université, à l'ouverture des cours.

Art. IV.—L'œuvre des prétendants devra être adressée, en double copie et franco, au secrétaire de la faculté des Arts, avant le trentième jour de mai de chaque année, et porter une épigraphe ou devise reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration signée que la pièce est inédite.

Art. V.—Toutes les pièces envoyées deviendront la propriété de la faculté des Arts.

Art. VI.—Ces pièces seront soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même faculté.

Art. VII.—Sont exclus du concours 1o. les membres et les officiers de l'Université Laval; 2o. les élèves des collèges et des écoles; 3o. tous ceux qui se feront connaître directement ou indirectement avant la proclamation du Lauréat.

Eloge du Rév. Messire J. S. Desautlers.

PAR M. RAYMOND, v. G.

Le collège de St. Hyacinthe est plongé dans le deuil par la mort de Messire Desautlers qui a fait un vide que de longtemps on ne pourra combler. Comme prêtre, comme savant, comme patriote, cet homme a laissé derrière lui des œuvres nombreuses dont la bonne odeur s'est répandue sur le pays tout entier. Tâche facile que celle d'écrire une telle vie, tâche agréable, parce qu'elle donne lieu d'admirer un esprit éminent, un cœur généreux, une âme rayonnante des splendeurs de la foi, tâche glorieuse aussi, car c'est une gloire que de pouvoir écrire son nom au bas d'un monument érigé sur cette tombe.

Ça été un bonheur pour nous, et nous sommes aussi heureux que fier de le dire, d'avoir vécu à l'ombre de ce noble talent qui répan-

daît à profusion les bienfaits autour de lui, sans désir des honneurs et qui renvoyait même au ciel les bénédictions qui naissaient sous ses pas. Qui jamais fut plus aimé que lui, qui jamais sût mieux s'insinuer dans le cœur de la jeunesse pour y déposer des germes de science et de vertu? Quo d'hommes éminents il a formés pour la patrie comme pour la religion. Il n'est pas une parole tombée de sa chaire de philosophie qui n'ait porté ses fruits. Ses leçons toujours fermes, toujours abondamment nourries de la doctrine de l'Évangile, surtout de St. Paul, de celle des Sts. Pères, surtout de St. Augustin et de St. Thomas, s'incrustaient pour ainsi dire dans ces jeunes intelligences avides qui l'entouraient. C'est en vain que le doute ou l'impiété passent et repassent leurs mains impures sur ces caractères indélébiles. On peut en détourner la tête pendant quelques années mais un jour arrive où ils sont notre suprême consolation. Hélas! ce n'est souvent qu'à la lueur du cierge de l'agonie que l'on retrouve le nom de Dieu, gravé dans nos jeunes cœurs, par une mère ou par le professeur chrétien.

Il revenait de droit à un ami de plus d'un quart de siècle, à un collègue, à un généreux émulo de science et de vertu, au Révérend M. Raymond, d'ériger sur cette tombe vénérée, de ses mains pieuses, un monument qui devra porter aux enfants de nos enfants le nom de cet illustre prêtre. Il n'avait pour ainsi dire qu'à se pencher, à ramasser au hasard les grandes et les bonnes œuvres répandues sur la route de cet homme distingué pour donner un caractère immortel à son terre funéraire. Le marbre, l'agate ou le porphyre pourraient-ils jamais durer autant que le souvenir des vertus de Messire Isaac Stanislas Desaulniers?

Ah! laissez si bon vous semble, laissez ce tombeau s'enfouir sous les herbes, n'y déposez pas une pierre, n'y plantez pas même une croix, mais croyez bien que la mémoire de celui qui dort là vivra éternellement parmi nous. Nous l'avons trop aimé pour que jamais nous puissions l'oublier.

C'est avec ses larmes les plus amères que Messire Raymond a dû tremper les couleurs qui lui ont servi à tracer le portrait de ce frère, mort dans toute sa force, à côté de lui, sur le même rang et travaillant avec lui au perfectionnement de la jeunesse. Nul ne pouvait parler plus dignement de ce philosophe si profondément savant, de cette âme si ardente, de ce cœur si plein d'enthousiasme pour la vérité, de cet orateur aux formes énergiques, aux mouvements entraînants, à l'imagination si vive, si neuve, qui faisait qu'il imprimait les leçons évangéliques, avec un cachet à lui dans l'esprit de ses auditeurs. Il ne fallait rien moins qu'un savant pour mesurer toute l'étendue de sa science, rien moins que le cœur d'un prêtre pour comprendre toute la charité dont il était animé, rien moins qu'une âme favorisée à un haut degré des dons célestes pour interpréter toutes ses vertus. Heureux l'écrivain à qui il est donné d'écrire les pages d'une pareille vie, mais non moins heureux celui qui a pu mériter les éloges d'une plume comme celle de Messire Raymond. Il y aura ainsi toujours deux gloires qui veilleront sur cette tombe immortelle.

A. N. MONTPETIT.

Bulletin des Publications et des Reimpressions les plus récentes.

FRANCE.

MADAME SWETCHINE: Choix de Méditations et de Prières, publiées par le comte de Falloux.—Paris, chez Poussielgue, 1 vol. in-24.

L'heure qu'il est, quatre-vingt-six mille exemplaires des écrits de madame Swetchine ont été déjà écoulés, sans parler des traductions qu'on a faites jusqu'à Boston. Il y a un an, le comte de Falloux a publié un recueil des pages les plus saines de l'illustre Russe; le besoin du commerce l'a engagé à faire paraître une seconde édition de ce vrai livre de prières, plein de pensées qui arrêtent et jettent la persuasion avec le calme dans l'esprit. Ce n'est pas ici le lieu de refaire l'éloge de cette grande chrétienne; nous nous bornons à constater son succès sans bruit mais sans déchet, et à nous réjouir du bien que ne manquera pas encore d'opérer dans toutes les parties du monde le gracieux volume elzévirien qui vient de sortir des presses de M. Mame, si dignes de la réputation qu'elles ont acquise.—*Revue Contemporaine.*

PARIS NOUVEAU ET PARIS VETER, par Victor Fournel.—Deuxième édition, notablement augmentée. Lecoq, 1 vol. in-12.

Le suffrage public a ratifié le succès fait par toute la critique indépendante au livre aussi solide que piquant de notre collaborateur sur le Paris de M. Haussmann. C'est que ce livre n'est pas seulement une œuvre de polémiste, mais une œuvre de critique, d'artiste et d'écrivain, qui embrasse à la fois la description pittoresque et l'appréciation, au point de vue politique, philosophique et moral, des travaux gigantesques auxquels la grande ville est en proie depuis quinze ans. Par là l'intérêt de l'ouvrage dépasse de beaucoup l'enceinte des fortifications: il est comme un miroir où vient se concentrer l'image de tout un système et de toute une époque.

On sait que M. Fournel s'est fait une double spécialité de ses travaux critiques sur Paris, qu'il aime, et sur M. Haussmann, qu'il n'aime pas.—ou plutôt sur l'ancien Paris et sur ce Paris contemporain où M. le préfet de la Seine semble s'attacher à détruire tout caractère personnel et historique pour en faire une sorte de grande auberge cosmopolite à l'usage des Anglais en voyage. La tribune du Corps législatif, par l'organe du plus spirituel des adversaires de M. Haussmann, a fait à son livre l'honneur de lui emprunter quelques-uns de ses traits et de ses arguments. L'approche des discussions impatientement attendues sur les derniers comptes et les derniers travaux du terrible préfet ajoute un attrait tout particulier d'actualité à cette nouvelle édition, enrichie d'un long chapitre inédit qui roule en grande partie sur le Trocadéro et le jardin du Luxembourg. Aucun de nos lecteurs n'a oublié les pages consacrées ici même, par M. Victor Fournel à la mutilation du Luxembourg: nous espérons les retrouver et les relire dans son volume, mais elles seraient presque un volume à elles seules, et maintenant qu'il s'agit d'un fait accompli, l'auteur a dû résumer son argumentation pour la proportionner et l'harmoniser au cadre de l'ouvrage.

Nous recommandons spécialement aux curieux l'appendice intitulé: *Les Précurseurs de M. Haussmann*, mais nous sommes sûr que M. Fournel écritrait plus volontiers encore le chapitre des successeurs. Seulement M. Haussmann peut-il avoir des successeurs? "Il est des hommes auxquels on succède," nous l'espérons, "mais qu'on ne remplace pas," grâce à Dieu.—*Idem.*

ITINÉRAIRE DES ARDENNES ET DES VOSGES, par M. Adolphe Joanne.—1 vol. in-12. Librairie Hachette.

Ce nouvel itinéraire de M. Joanne ne se distingue pas seulement, comme ses aînés, par l'abondance, l'étendue et la précision des renseignements, mais, à ce qu'il nous semble du moins, par une intelligence plus spéciale des contrées qu'il décrit et des exigences de la clientèle particulière qui l'attend. Les Ardennes et les Vosges ne sont pas des pays comme les autres, non plus que les visiteurs qu'elles reçoivent le plus fréquemment. Ce coin de la France n'est pas la terre de prédilection des touristes et des joueurs; on n'y va pas pour s'y amuser ou pour y chercher les émotions du tapis vert. C'est l'amour de l'étude ou l'intérêt de la santé qui y conduit le plus souvent. M. Joanne ne l'a pas oublié, on le voit à la nature des informations qu'il a réunies et aux détails minutieux dans lesquels il est descendu. On peut, grâce à lui, avant de quitter sa chambre à coucher ou son cabinet de travail, régler d'avance tous les détails d'une saison d'eaux avec les soins hygiéniques et les distractions qu'elle réclame, et en fixer, à quelques francs près, le budget. Il en est de même pour une excursion archéologique et scientifique. Comme le malade, le savant peut calculer d'avance ce qu'il lui faudra de temps et d'argent pour visiter tout ce que les révolutions de la nature et celles des hommes ont laissé là de vestiges curieux, et compter pour les visiter, sur un guide bien renseigné, et pourtant très-discret: double mérite que ne réunissent pas toujours les *ciceroni* en chair et en os.

DICTIONNAIRE ETYMOLOGIQUE DES NOMS D'HOMMES, par M. P. Hecquet-Boucrand.—1 v. in-8. Sarlit, édit., rue de Tournon.

Un savant allemand, le docteur Pott, a publié sous le même titre, en 1833, un ouvrage que M. Hecquet-Boucrand ne paraît pas avoir connu. Il nous semble, en effet, que s'il avait étudié le docte Allemand, le jeune philologue se serait moins hasardé qu'il ne l'a fait. Le défaut principal de son essai, digne d'encouragement d'ailleurs, est un peu trop de précipitation. M. Hecquet s'est laissé trop souvent prendre à des analogies tout extérieures, et à des rapprochements de pure forme. Puis il est allé, en maintes circonstances, chercher bien loin ce qu'il aurait pu trouver tout près. Il a un luxe d'étymologies orientales dont une bonne moitié au moins est inutile. Le latin, le grec, l'allemand bien étudiés eussent, dans presque tous les cas, suffi au but qu'il se proposait. Quelquefois même, il aurait pu se dispenser de regarder hors du français: les vieilles lois de notre langue, ses transpositions de lettres, ses effets d'accents lui auraient expliqué des faits philologiques dont il a demandé le secret à des langues trop éloignées pour lui pouvoir répondre clairement et sans effort. Que M. Hecquet s'carte moins, qu'il creuse davantage notre sol gaulois, notamment aux endroits où il confine à celui de la Grèce et de Rome, et il y rencontrera plus de lumières pour son sujet qu'aux antiques champs de la Perse et de l'Inde.—*Journal Général de l'Instruction Publique.*

DICTIONNAIRES DES TERMES TECHNIQUES, par Alfred Souviron: (Hetzel, un fort vol. in-18.) Aucun livre ne peut être plus utile, en un temps où la langue littéraire se bigarre nécessairement de termes empruntés à la chimie, à la physique, surtout à l'histoire naturelle et à la physiologie. Le règne des sciences commence; on entrant dans la philosophie, dans l'in-

industrie, dans les arts, elles imposent leurs idiomes, mi-parties grecs, latins, anglais, allemands; et les puristes ont beau faire, à des idées nouvelles, il faut des mots nouveaux. Le remède à l'abus est dans l'intelligence de ces termes que bien des gens emploient un peu trop à tort et à travers. M. Alfred Souviron vient au secours des ignorants, et il n'est personne qui n'ait sa part d'ignorance, personne donc qui ne lui doive des remerciements. — *Idem.*

GRAMMAIRE COMPARÉE DES LANGUES CLASSIQUES, par M. F. Baudry. Première partie, phonétique (in-8 v. Hachette.) On entend par phonétique la théorie comparative des lettres, de leur persistance et de leur permutation dans les langues congénères. Il n'est pas d'étymologie légitime si elle n'est pas scrupuleusement conforme aux lois désormais certaines de la phonétique. — *Idem.*

RELATION ORIGINALE DU VOYAGE DE JACQUES-CARTIER, au Canada en 1534. Documents inédits sur Jacques-Cartier et le Canada. Nouvelle série, publiée par H. Michelant et A. Ramé, accompagnée de deux portraits de Cartier et de deux vues de son manoir. Le texte original de la relation du second voyage de Cartier aux Terres Neuves, comme on appelait alors l'Amérique vient d'être publié. Ce que nous en avions provenait de diverses traductions, soit italiennes, soit anglaises, que déparaient des fautes graves. Et puis, il y manquait cette odeur de plantes marines, ce *salin* indifférent qui a passé sur ces pages récemment publiées. Parcourez-les, respirez-les un peu et vous verrez que c'est bien la main rude du marin de St. Malo qui a tracé ces lignes, tout imprégnées d'une noble simplicité et des sentiments d'une foi ardente.

D'autres documents historiques ont été adjoints à cette maîtresse-pièce du livre, des documents qui ont échappé aux recherches de nos savants historiens et que M. Ramé a ramassés parmi les trésors enfouis de l'histoire de France. De ce nombre sont : 1^{re} *commission au marquis de la Roche, mars 1571, seconde commission, janvier 1578, diverses lettres de Henri II et de l'Amiral de Montmorency, de nombreuses délibérations des Etats de Bretagne, et de la ville de St. Malo, etc.*

Un joli pastel, la description du petit manoir de Jacques-Cartier par M. Ramé rehausse l'intérêt qui s'attache à ce livre et lui donne le plus vif attrait. Nous la reproduisons en entier, autant pour le plaisir qu'elle procurera à nos lecteurs que pour rectifier dans les imaginations les erreurs qu'une première gravure publiée par nous en 1857, dans la livraison du mois de Mars, aura pu y laisser. Nous sommes portés à croire que le croquis de 1857 avait été fait de mémoire et sur la foi d'un souvenir peu ferme. Il en est autrement de celui-ci, car il a été frappé sur les lieux et porte avec lui un caractère d'authenticité indéniable. Ainsi, il va nous falloir, à tout prix, démolir ou murer cette belle grande porte que l'architecte avait ouverte entre une poterne gauche et les armes de la famille (les anges géants porteur d'un écusson) à droite, et se contenter, en son lieu d'une seule porte de médiocre grandeur, entourée d'un cadre bien étroit et bien simple. En revanche, il nous sera permis d'élargir l'enceinte de la propriété, d'augmenter le nombre des plantations diverses. Quelques arbres sont aussi mal disposés, mais il n'y a qu'à les faire transplanter. Deux jardiniers en quelques semaines auront achevé la besogne. Plus heureux M. Ramé a corrigé tout cela d'un trait de plume, et à nous, quelques secondes d'une lecture agréable vont suffire pour nous faire voir le manoir de Limoilon tel qu'il est.

NOTE SUR LE MANOIR DE JACQUES-CARTIER.

Le capitaine Cartier, comme tous les notables bourgeois de St. Malo au XVI^e siècle, possédait dans la banlieue de la ville un manoir dont il prenait le nom et où il allait se délasser des fatigues de ses expéditions maritimes. Il figure en effet avec le titre de sieur de Limoilon dans la fondation d'un obit fait le 29 novembre 1549 à la cathédrale.

Ce domaine de Limoilon, situé sur la limite des paroisses de Pharamé et de St. Coulombe, à mille mètres environ de la côte est une vraie station de navigateur, établie comme un observatoire au point culminant d'un mamelon qui s'abaisse d'un côté jusqu'à Saint-Ideuc, de l'autre jusqu'à l'Océan. Delà, dans la direction de l'étoile Polaire, qui l'avait guidé aux plages inconnues du Canada, Cartier voyait la pointe de la Vierge, qui n'était pas encore défigurée par les lignes géométriques d'un fort, à droite, il avait le village de Roteneuf et la baie sinieuse qui s'enfonçait vers Saint-Coulombe, à gauche, la vaste Grève qui s'étend jusqu'au château de Saint-Malo; au-dessus du tout, la mer pour horizon, et, dans le lointain le plus reculé, le profil du cap Frehel, signal cher aux marins qui regagnent le port.

Le manoir de Cartier existait encore presque entier en 1865, et ses proportions modestes n'annonçaient guère la résidence de l'homme qui avait donné au roi de France un royaume plus vaste que la France même. La pléaurie, qui s'y montrait jusque dans les vices de construction et dans le mauvais choix des matériaux, faisait bien voir qu'à ses expéditions aventureuses le capitaine avait gagné plus de renom que d'argent. Les bâtiments étaient disposés des deux côtés d'une cour carrée, close à ses deux autres extrémités par de grands murs. En homme qui connaît la furie des vents d'ouest et de nord sur la côte de Bretagne, Cartier avait aspecté son logis au midi, et ne lui avait donné qu'un étage sur rez-de-chaussée. Chaque étage comprenait deux pièces : en bas, la cuisine et la salle, en haut, un réduit et la chambre du capitaine. L'escalier, contenu dans une tourelle ronde, faisait saillie sur la cour et rompait la monotonie de la

façade. Le pignon du levant donnait sur le jardin, à celui du couchant était accolé un bâtiment plus bas servant d'écurie. En face, de l'autre côté de la cour, se trouvait la grange, le pressoir et l'étable. Au centre un ample puits carré, avec une belle margelle en granit, fournissant une eau abondante.

On entrait dans la cour par une grande porte charretière sans autre ornement qu'un écusson soutenu par deux anges et placé au point le plus apparent, à la naissance du cintre surbaissé qui couronnait l'entrée. Le champ de l'écusson portait uniquement un franc quartier. C'étaient des armes parlantes. Cette sculpture en granit, est très-fruste, et haute de 0^m 45 et large de 0^m 55.

Ne pas croire, sur la foi d'un dessin, dont l'original figure au musée de Saint-Malo, et d'une lithographie de Charpentier, de Nantes, qui l'a vulgarisé, que cette entrée ait jamais été décorée d'une double porte à pilastre, l'une destinée aux piétons, l'autre aux voitures, ni qu'une date de 1545 ait été sculptée à la clef de voûte. Tous ces enjolivements sont autant de fantaisies du dessinateur, qui, trouvant trop modeste l'entrée du manoir de son héros, l'a décorée en empruntant arbitrairement à d'autres constructions du pays un type qui y est devenu commun au XVII^e siècle. C'est par une licence non moins grande qu'il a donné aux deux anges et à l'écusson une taille d'au moins six pieds de hauteur. Si aïe que pût être Cartier des lettres de noblesse que lui concéda, dit-on, François I^{er}, il n'exagérât pas à ce point la dimension de ses insignes nobiliaires. Cet écusson montre, au surplus, aussi bien que le fait de l'anoblissement, s'il est réel, que Jacques-Cartier n'était pas, comme l'a dit M. Pol de Courvey (Nobiliaire de Bretagne, I, p. 162), de la famille de ce Cartier Sieurs du Hindret et de la Boulaye, qui portaient écartelé d'azur et d'argent à quatre fleurs de lis de l'une et l'autre, et qui ont fait leurs preuves de noblesse dès 1478 et 1513.

On pourrait contester aussi que tous les bâtiments du manoir remontent à l'époque de Jacques-Cartier. Ainsi la forme des ouvertures du logis, les moulures de la menuiserie des portes et des fenêtres, paraissent en partie plus modernes que le XVI^e siècle, quoique la souche de l'édifice appartienne au plan primitif. Il faut en dire autant des panneaux de verre peint qui garnissaient la fenêtre de la chambre principale, à l'Orient. Ces panneaux représentent au centre, dans un médaillon circulaire, l'un saint Bertrand, l'autre saint Julien, et autour, dans de petits compartiments carrés, des scènes champêtres (une chasse au Renard, des cavaliers) ou des paysages (des arbres, un château, un puits, etc.). Ils sont traités dans le goût de la fin du XVII^e siècle et une façon très-lâche. Ce sont, en somme, des œuvres fort médiocres, et qu'il n'est pas possible de rattacher, comme on a essayé de le faire, aux souvenirs intimes du grand navigateur malouin.

Derrière le logis, au nord, se trouve le verger, à l'orient s'étend le jardin, bel enclos au compartiments carrés et symétriques, sur lesquels ouvre la salle du rez-de-chaussée, derrière le jardin, une allée des tilleuls de cinquante pas de longueur, promenoir précieux sur cette terre aride. Cette plantation est encore jeune; elle remplace celle de Cartier, qui tombait de vétusté au commencement du siècle. Ce sont les derniers arbres du pays, au-delà commence la plaine rase, qui bientôt se transforme en sables et aboutit à la mer. De là aussi la vue s'étend sans obstacle sur le bel horizon indiqué plus haut. Aujourd'hui, le manoir de Limoilon et ses dépendances, lézardés de toutes parts, tombent en ruines. Ils doivent faire place, dans un avenir prochain, à une maison de ferme plus vulgaire d'aspect, mais de construction plus solide. Nos croquis, exécutés en 1865, conserveront au moins le souvenir de l'état ancien des lieux, quand il ne restera plus d'autre trace du séjour du grand navigateur, sur ce domaine, que le nom de Portes Cartier, que lui conserve encore la mémoire fidèle des habitants.

LES NAVIGATIONS FRANÇAISES et la révolution maritime du XIV^e au XVI^e siècle, d'après les documents inédits, tirés de France, d'Angleterre, d'Espagne et d'Italie, par Pierre Margry.

Ce livre a 445 pages, in-octavo. Il est difficile de bien écrire l'histoire mais il est infiniment plus difficile encore de la refaire après qu'elle est écrite. C'est pourtant ce que vient d'entreprendre M. Margry, et le succès le plus éclatant couronne sa tentative. Il s'agissait d'abord de revendiquer au nom de la France une large part de gloire dans les découvertes du XIV^e siècle, opérées sur les côtes d'Afrique. Les Portugais avaient tout occupé, s'étaient posés comme les premiers découvreurs des côtes de Guinée. Un doute sérieux s'éleva au sujet de ces prétentions, dans l'esprit de M. Margry. Ce doute ne tarda pas à être corroboré par les observations d'un anglais qui se trouvant un jour près du port de Dieppe exaltait en présence d'un savant, M. Vitet, l'esprit aventurier de la population Normande, et qui, lui, le premier, reprochait aux Portugais d'avoir dépossédé la France du mérite de ses découvertes. Jusqu'à quel point M. Vitet, ressentit-il ce reproche indirect d'indifférence adressé à la France, nous ne saurions le dire, mais ce que M. Margry nous laisse voir à découvrir, c'est que dès qu'il s'agit le mot de l'anglais, il fut pris d'un désir ardent d'en avoir la preuve. Il chercha, scruta, fouilla et il finit enfin par trouver ce qu'il cherchait.

Voici son livre; il est rempli de faits à l'appui de sa thèse. En dépit de l'histoire écrite et apprise jusqu'ici, en dépit des prétentions des Portugais, en dépit de M. le marquis de Santarem, il restera à jamais établi, grâce à M. Margry, que le premier vaisseau qui explora les côtes de Guinée, était

un vaisseau français, un vaisseau dieppois. La preuve en est entraînante, irrésistible. Remercions bien M. Margry, tout en le félicitant d'avoir su restituer à son pays, qui était alors le nôtre, ce fleuron égaré de sa couronne de gloire. Il y a autant de mérite à ne rien laisser perdre de cet héritage national, qu'à conquérir soi-même de nouveaux titres à l'admiration du monde.

Le même esprit paraît animer l'infatigable chercheur, dans ses articles, si vifs, si patriotiques ayant pour titres "1o. de l'influence française sur Christophe Colomb." 2o. La navigation du capitaine Gouville et les prétentions des Normands à la découverte des terres australes sous Louis XII. 3o. L'Hydrographie d'un découvreur du Canada et les pilotes de l'entraguel. *Gesta Dei per Francos*, telle est la devise de Margry.

NOUVEAUX SAMEDIS : Ils viennent du paraître et tout Paris les a déjà lus—c'est dire que toute la France les aura lus dans quinze jours et tout le monde dans un mois. Ils sont dignes des titres nous dit-on, le miroir fidèle de la littérature du jour, la censure sévère de cette littérature de parfumerie que représentent M. Gustave Draz et l'auteur de Madame Fraïnex. Imbu des principes de la philosophie chrétienne M. de Pontmartin s'attaque corps à corps à la secte matérialiste et vous terrasse d'un revers de main, comme en se jouant les titans de cette doctrine impie. M. Ste. Beuve, qui laisse salir ses cheveux blancs aux baisers de la bohème parisienne, qui souffre que le quartier latin asphyxie sa renommée et sa dignité, d'un encens grossier que des sens délicats trouvaient putride. M. Féval, qui jette la littérature dans le champ de l'histoire du bien et du mal, qui renonce volontiers à l'action qu'elle doit exercer sur les plus nobles sentiments, sur les mœurs de la société, qui brise son levier sur la borne pour s'en faire une torche incendiaire, en écrivant ces mots : " Il semblerait que trop de voix ont chanté à nos oreilles rebattues les fiertés de l'honneur, le respect de la famille et même l'amour de la patrie." M. Théophile Gautier qui se jème d'aise en face de la littérature contemporaine, qui trouve du bon à tous les romanciers, à tous les poètes, probablement pour, qu'à leur tour, ils ne trouvent pas trop de mauvais chez lui, Renan dont on ne doit plus rien dire, car à lui, comme à Julien, le fils de l'ouvrier, prépare un tombeau, Taine, Sand et tant d'autres, tous sont précipités pêle-mêle par le bras vigoureux de M. de Pontmartin au pied du calvaire qu'ils ont vainement tenté d'escalader pour en renverser la croix.

A côté de lui, et non moins fiers et puissants combattent MM. Dupanloup, Montalembert, Graty, et la belle majorité du sénat.

Les nouveaux samedis sont consacrés à l'esquisse morale de l'année littéraire qui vient de finir. M. Douhaire du *Correspondant* en apprécie l'ensemble en ces termes :

" Ce n'est pas une année sans physionomie que celle qui offre, au début, le livre de M. Boulé sur Auguste, et, à la fin celui de M. d'Hausseville sur Napoléon et Pie VII. Jolignezy, d'une part, la continuation de la belle histoire des *Moines d'Occident* et la réception du Père Graty, à l'Académie; d'autre part, l'ardente polémique sur Voltaire et sur la Terreur, l'évolution sensualiste du roman et l'enterrement du romantisme au théâtre, dans la personne de Victor Hugo et dites si le nouvel empire en a eu beaucoup où le mouvement des idées ait été aussi accusé et aussi caractéristique ! Or, on le sait, c'est ce mouvement que, sans paraître y viser, excelle à peindre M. de Pontmartin."

CANADA.

ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL pour l'année académique 1865-66.

Outre les sujets ordinaires que contient cette publication annuelle, nous y voyons cette année figurer avec avantage " l'éloge de Mgr. Flavien Turgeon et du Rév. M. J. B. Ferland," prononcé par M. Méthot à la fin de l'année académique 1865-66. La brochure en est augmentée mais elle est loin d'en être surchargée. Cette légère addition a mis l'eau à la bouche de plusieurs de nos confrères, qui auraient désiré y voir insérées, en sus, les poésies couronnées au premier concours proposé par l'Université Laval et dont les lauréats sont : MM. Lemay, Fiset, Routhier et Prud'homme. Partie de ces poésies ont déjà été publiées dans le *Journal de l'Instruction Publique*, et nous sommes reconnaissants aux messieurs du Séminaire de cette bienveillante attention, mais serions-nous trop exigeant en manifestant avec nos confrères le désir de voir entrer dans notre littérature par la voie de la publication ces divers essais poétiques qui ont obtenu les suffrages des jurys appelés à prononcer sur ces matières ? Nous croyons que c'est ce que l'on fait d'ordinaire en Europe en pareille occasion. Du reste, le public, dont la curiosité a été piquée, a bien le droit ce nous semble de demander qu'on la satisfasse, si toutefois cela n'est pas impossible.

Profions cependant et jouissons en attendant plus, sinon mieux, du bien que l'on nous accorde. C'est une belle page à lire et à méditer que celle que nous empruntons à l'éloge de M. Ferland :

" M. Ferland était un de ces hommes exceptionnels, sur le visage et dans la personne desquels on voit se refléter l'innocence, la candeur, la sérénité inaltérable de l'âme, et dont il semble que la vue seule, avant même qu'ils aient ouvert la bouche pour parler, rende heureux et content.

" Qu'il me suffise, Messieurs, de ces quelques traits pour caractériser M. Ferland du côté des qualités du cœur : il me suffira d'esquisser rapidement le reste de sa vie pour vous faire voir qu'il n'était pas moins heureusement doué du côté de l'esprit.

" En 1854, M. Ferland fut nommé Professeur d'Histoire à l'Université Laval. Cette nomination fut hautement approuvée de ses nombreux amis et admirateurs, c'est-à-dire, de tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître.

" En effet, Messieurs, J. B. Ferland était admirablement préparé à occuper avec éclat une chaire d'Histoire, et surtout une chaire d'histoire de la Nouvelle-France. Il y était préparé, dis-je, et par la nature même de son esprit, et par ses longues habitudes d'études sérieuses, et par ses goûts littéraires, et par une grande facilité de parole.

" Disons un mot de quelques-unes de ces qualités.

" J. B. Ferland était doué, à un degré très-éminent, de cette curiosité d'esprit, de cette pénétration, je dirais presque de cette clairvoyance, qui, au travers des ténèbres épaisses du passé, sait découvrir les faits jusque dans leurs moindres circonstances, d'un jugement sûr, et enfin de cette vaste mémoire, qui sont l'appanage spécial de l'antiquaire, mais qui ne sont pas d'une nécessité moins indispensables à l'historien.

" Depuis de longues années déjà, Ferland s'occupait de notre histoire, et principalement de ses origines. Il mettait dans ses recherches tout le zèle que les savants de la Renaissance consacraient jadis à élucider un passage de Platon ou de Sénèque, à restituer les lignes ou les mots perdus dans les pages d'Aristote et de Cicéron. Il traitait notre histoire avec ce respect, ce religieux scrupule d'un bénédictin travaillant à éditer les œuvres des Pères, ou à dérouler les annales de l'Église.

" Aussi était-il enthousiaste de notre histoire, des grands faits qu'elle nous raconte, et des grands hommes dont elle consacre le beau caractère, les actions nobles et patriotiques. Plusieurs années même avant qu'il eut commencé sa grande Histoire, il avait déjà payé un premier tribut à sa patrie, en infligeant un châtement bien mérité à un de ces écrivains cosmopolites, " qui—dit-il lui-même dans ses très-curieuses *Observations sur un ouvrage intitulé : " Histoire du Canada,"*—après avoir visité deux ou trois paroisses dans les environs de Québec, avoir lu quelques mémoires sur les affaires de la Nouvelle-France, avait composé d'imagination un livre, où il couvrait de boue les anciens directeurs d'une maison qui lui avait donné l'hospitalité et déversait le blâme sur les évêques, sur le clergé et sur toute la population catholique du Canada."

" A ces premières études, à ce tour d'esprit, à ces goûts littéraires, qui le prédisposaient si bien à jour le rôle d'historien du Canada, Ferland voulut ajouter une préparation plus prochaine, et il alla recueillir à l'étranger des documents et des matériaux, qu'il ne pouvait trouver ici. Désirant puiser aux sources mêmes, il parcourut, avec autant de fruit que de bonheur, les parties de la France qui fournirent au Canada la plupart de ses premiers colons. Il visita successivement le Perche, le Poitou, la Bretagne, la Normandie, où, aujourd'hui encore, l'on retrouve souvent la foi, les coutumes et le langage de nos chers Canadiens. Au sommet du rocher de St. Malo,—de cette comète de granit tombée du ciel dans la mer, comme s'exprime un touriste—il visita, avec une émotion dont aucun Canadien ne saurait se défendre, cette antique cathédrale où Cartier et ses compagnons, avant de s'embarquer pour leur lointain voyage, " reçurent tous ensemble leur Créateur, et se présentèrent ensuite devant le Révérend Père en Dieu, Monsieur de St. Malo, lequel en son état épiscopal leur donna sa bénédiction."

" A quelques kilomètres de St. Malo, au petit village de Limoilon, il vit aussi avec un égal intérêt ce vieux château de la famille Cartier, " cette *Porte-Cartier*," comme l'on dit dans le pays, avec son antique tour engagée dans le mur et son écusson à demi rongé par le temps.

" Enfin, après un assez long voyage, il revint au pays avec une ample provision de documents et de faits, et bientôt, il commençait ce cours d'histoire du Canada, destiné à être publié plus tard sous forme d'histoire régulière.

" En montant pour la première fois dans sa chaire d'Histoire, J. B. Ferland préféra d'abord le point de vue élevé où il prétendait se placer, et laissa apercevoir le caractère de haute impartialité qui devait marquer toutes ses leçons.

" Quelquefois, Messieurs, des historiens, incapables d'embrasser les choses dans leur ensemble, partent, sans qu'ils s'en aperçoivent peut-être, d'une idée exclusive, et font converger l'histoire de tout un pays sur un seul point de son territoire.

" Dès sa première leçon J. B. Ferland voulut que l'on comprit qu'il n'entendait pas ainsi les devoirs de l'historien. " *Franchise et Impartialité*," telle fut sa devise. D'un regard large et pénétrant, il embrassait à la fois tous les points de l'Amérique du Nord qui ont été le théâtre des principaux événements de notre histoire. A chacun, il accordait son degré de gloire et d'importance, son caractère de vitalité, ses espérances de progrès pour l'avenir.

" Non moins grande, Messieurs, était l'impartialité du professeur envers les autres historiens du Canada, ses devanciers. Bien loin de se poser en révélateur, et de dénigrer ceux qui avaient travaillé, avant lui, à défricher le sol de notre histoire, il accorda d'abord aux autres la part qui leur revenait, et d'autant plus qu'il avait une légitime conscience de sa force, et qu'il n'avait pas besoin de rabaisser les autres pour se faire un piédestal plus élevé.

" Il avait aussi tout le courage de la vérité. Sa devise semblait être cette antique sentence : " *Amicus Plato, magis amica veritas* ;" et s'il lui fallait relever des erreurs de fait ou de principe, des inexactitudes historiques, il parlait avec cette inflexible fermeté qui ne cède jamais rien au

mal, mais en même temps avec cette justice, cette bonté, qui sait reconnaître le bien partout où il se trouve, qui tient compte des difficultés, et rend toujours hommage à la pureté des intentions.

« Tels furent, Messieurs, les principes de critique historique, que J. B. Ferland proclama lui-même dès sa première leçon, et auxquels il se montra rigoureusement fidèle, jusqu'à la fin de son cours.

« Joignez à cette estimable prolixité littéraire un très-grand intérêt dans la narration, une agacité singulière pour éclaircir les faits les plus obscurs, une diction toute classique, également éloignée de la sécheresse et de l'exubérance romantique; joignez-y surtout le soin de montrer dans notre histoire l'action de la Providence toujours visible, et de toujours placer l'idée religieuse au premier plan, et vous comprendrez, Messieurs, pourquoi Ferland vit sa chaire presque constamment entourée d'un si nombreux auditoire.

« Trop préoccupés des exploits militaires et des discussions politiques, nos derniers historiens s'étaient peu arrêtés au côté religieux de notre histoire, et, dans leurs ouvrages, l'Église du Canada n'a qu'une place bien étroite.

« Et pourtant, quel est le pays dont l'histoire se trouve plus mêlée à la religion? Un auteur protestant a dit que la France « est un royaume formé par des évêques » : il n'en est pas autrement de notre Canada. Tout ce qu'il est, il le doit à la religion, qui a présidé à sa naissance, et a soutenu la faiblesse de ses jeunes années; à la religion, qui l'a aidé à sortir victorieux des luttes terribles qu'il a toujours eu à soutenir, et qui ne sont pas encore terminées.

« Messieurs, cette idée de la religion d'un peuple, toujours vivante, toujours agissante, par de pieux laïques, par des religieux et des religieuses, par des évêques et des prêtres, c'est cette idée qui éclate dans toutes les leçons de Ferland, et qui le distingue, par un caractère spécial, de ses derniers devanciers.

« Cette idée est grande parce qu'elle est vraie, et aujourd'hui qu'elle a repris, dans notre histoire, la place que nos premiers annalistes et chroniqueurs lui avaient assignée, elle n'en sera jamais plus exilée. Nous en avons pour garant le cours même de Ferland; nous en avons pour garant d'autres auteurs qui ne manqueraient pas sans doute de surgir, et qui donneront peut-être à cette idée encore plus d'importance et de lumière.

« *Non omnis moriar* disait un poète, arrivé au terme de sa carrière. — « Non je ne mourrai pas tout entier : et je laisserai après moi une partie de moi-même. »

« Chrétiennement inspiré, ce qui préoccupait J. B. Ferland dans les dernières années de sa vie, ce n'était pas la vaine ambition de laisser un nom entouré d'une auréole de gloire; non, Messieurs, mais il voulait éterniser pour ainsi dire le service qu'il avait rendu à son pays, en consacrant tant de veilles à l'histoire du Canada. A peine donc avait-il terminé son cours, qu'il entreprit d'en former une histoire régulière. Le premier volume parut bientôt, et son apparition, vous le savez, Messieurs, fut saluée de tous comme celle d'une œuvre éminemment utile, et d'une œuvre vraiment nationale.

« Mais cette œuvre, la mort n'a pas permis à Ferland de la compléter. Une maladie cruelle, et qui ne lâcha jamais prise, vint le surprendre au milieu de ses travaux et le frapper de ses coups toujours de plus en plus terribles.

« C'est alors, Messieurs, que commença une lutte acharnée, entre la maladie et le courage, entre la faiblesse et le dévouement. Préoccupé sans cesse de l'idée de sa mort prochaine, tremblant de ne pouvoir mettre la dernière main à son travail, Ferland redoubla d'ardeur, dans l'espérance de pouvoir au moins terminer le deuxième volume. Mais, hélas! la maladie devait être victorieuse dans ce généreux combat : un dernier coup renversa pour jamais le noble athlète, dont la main paralysée laissa inachevée une dernière ligne tracée le jour même de sa glorieuse défaite.

« Toutefois, Messieurs, gardons-nous de croire que tout soit perdu. « L'œuvre de Ferland était trop avancée pour qu'il fût permis de l'abandonner. A peine sa cendre était-elle refroidie, que des mains pieuses s'emparèrent de ses manuscrits et de ses notes, et la publication du deuxième volume, qui était déjà commencée, n'a pas été interrompue : elle est maintenant assurée. Sans doute, le troisième volume présentera plus de difficultés, car M. Ferland n'a guère laissé qu'une ébauche, mais ces difficultés, quelles qu'elles soient, ne peuvent manquer d'être surmontées.

« Non, Messieurs, n'en doutons pas; il se trouvera des hommes zélés pour notre histoire, des hommes amoureux de nos traditions nationales, et dévoués à la mémoire de Ferland, qui ne voudront pas laisser dans l'obscurité les derniers fruits d'une intelligence si remarquable.

« On recueillera religieusement ces notes précieuses, ces fragments épars; on les complètera; on remplira les lacunes; l'on se fera un devoir de mettre le couronnement à ce monument magnifique; et cet ouvrage, conduit jusqu'à nos jours par des mains reconnaissantes, servira à perpétuer le souvenir du prêtre vertueux, du professeur distingué, et de l'historien exact et consciencieux. »

GÉOGRAPHIE MODERNE, par M. F. X. TOUSSAINT, professeur à l'École Normale Laval. 324 p. in-8o. Léger Brousseau, Imprimeur.

M. Toussaint a déjà publié un *traité d'arithmétique* très-estimé et que le Conseil de l'Instruction Publique a revêtu de son approbation.

La géographie de M. Toussaint répond à un besoin réel des écoles. La

face du monde change si vite, qu'il nous faut forcément retoucher souvent la géographie qui en est le portrait. L'auteur paraît avoir eu à cœur de faire valoir les ressources et les richesses matérielles du pays. Quelques observations lui échappent en divers endroits, qui sont marquées au coin du plus pur patriotisme.

Incontestablement le livre est bon et rempli de renseignements utiles, mais en quelques points peu exacts en ce qui concerne les institutions politiques du Canada et des Provinces Confédérées. Quelques fautes de style, quelques transpositions de lieu, quelques légères omissions, auraient pu y être corrigées, par exemple, il est un peu hasardeux de placer « Terrebonne sur le St. Laurent » et parmi les villes « Beauharnois » tout jeune qu'il soit, se plaint d'avoir été oublié et il a raison, mais en somme cet ouvrage mérite des éloges.

VIES DES SAINTS pour tous les jours de l'année, recueillies des meilleurs auteurs, ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada. Grand vol. in-8o. pp. 740. G. Desbarats, Imprimeur.

Ce fut en 1565 que l'on commença d'écrire la vie des Saints, d'exposer aux yeux des fidèles pour leur édification et leur perfectionnement ces modèles divers des beautés de la vertu chrétienne. Baronius, et travailla le premier avec succès. Il fut suivi dans cette voie par un grand nombre d'auteurs italiens et français.

Les actes des martyrs furent d'abord répandus dans l'Orient, soit par les églises, soit par les compagnons des martyrs, soit par les greffiers eux-mêmes. Mais hélas la source de la sainteté s'est tarie dans ces régions du soleil et avec elle le désir d'en connaître les merveilles. Il n'en est pas de même en Occident, au sein de l'Église romaine. Là, comme de la pierre d'Horeb jaillit continuellement cette source d'eau vive qui s'élançait jusque dans la vie éternelle.

Aussi depuis plus de trois siècles les commentateurs des actes des saints n'ont pas manqué à l'Europe, d'où s'exale ainsi perpétuellement, les douces émanations des vertus chrétiennes. C'est tour-à-tour Pierre des Noëls, Bonin Menbrivius, LeFèvre d'Étaples, Laurent Sarius, Rosweide et une foule d'autres.

Mais toutes ces vies de saints sont, ou d'une longueur démesurée, à faire perdre haleine à un Bénédictin, ou écrit d'une façon semi-barbare, semi-civilisée. Pour en retirer de l'or, il a fallu sasser et ressasser longtemps un minéral grossier. L'auteur de ce nouvel ouvrage, M. l'abbé Casgrain, si connu de nos lecteurs a bien compris cette tâche et le succès a couronné ses efforts. Rien de plus édifiant et de plus charmant, en même temps à parcourir que ce livre où l'on peut apprendre un peu de toutes les sciences et beaucoup de la science des saints.

ELOGE DE PIE IX, prononcé à l'Université Laval, le 29 juin 1868, par M. l'abbé M. Edouard Méthot, A. M., Recteur de l'Université. Ce livret de quelques vingt pages, sorti des presses du *Courrier du Canada*, devrait passer de mains en mains et se trouver dans toutes les familles, 1o. parce qu'il y est parlé dignement du meilleur des papes, du père commun des fidèles; 2o. parce que son portrait photographié en illumine la première page et que chacun de nous doit aimer à reposer la vue sur cette suave figure de l'immortel pontife. Le prix n'est que de 30 sous.

Petite Revue Mensuelle.

Un concile œcuménique est convoqué pour le 8 décembre 1869. Seul, le Pape a le droit de réunir ainsi les princes de l'Église, cardinaux, archevêques, évêques, primats, accourant des quatre coins de la terre, soit pour éteindre un schisme, une hérésie, soit pour proposer des mesures de discipline générale ou pour statuer sur quelques points de doctrine qui n'eussent pu être réglés autrement. Événements importants entre tous, les conciles œcuméniques au nombre de dix-sept sont placés de loin en loin dans l'histoire comme autant de bornes plantées autour du vaste champ de la foi. Car pour avoir promis à son Église, d'être toujours avec elle jusqu'à la consommation des siècles, Dieu ne s'est pas engagé à la préserver de toute attaque et de toute injure. Bien au contraire, son caractère d'Église militante laisse entendre qu'elle sera sans cesse exposée aux dangers, qu'elle ne doit jamais cesser de veiller ou de combattre. Sans doute, la grâce divine ne lui manquera jamais, mais son action ne s'exercera pas toujours avec une égale force, il se rencontre des moments de pénible anxiété où la direction des événements semble entièrement abandonnée à la prudence humaine. Alors l'Église s'entoure de ses docteurs, de ses théologiens, de ses savants, de ses hauts dignitaires qui ont conquis leur position par l'étude, les épreuves et l'expérience. Depuis sa fondation, l'Église s'est trouvée dix-sept fois dans cette position pénible d'où elle est toujours sortie à sa gloire.

La mnémotechnique a résumé tous ces noms de conciles dans l'espèce d'hexamètre que voici :

Ni, Co, E, Cal, Co, Ni, Co, La, La, La, La, Lu, Lu, Vi, Flo, Tri.
Qui comprennent 1o le Concile de Nicée tenu en 325 contre les Ariens; 2o celui de Constantinople, en 381, contre les Macédoniens; 3o celui d'Éphèse, en 431, contre Nestorius et les Pélagiens; 4o celui de Calédoine, en 451, contre Eutychès; 5o le IIème de Constantinople en 553, contre les trois chapitres; 6o le IIIème de la même ville, en 680, contre les Monothélites; 7o le IIème de Nicée, en 687, contre les Iconoclastes; 8o le IVème de Constantinople en 869, contre l'intrusion de Photius; 9o le Ier de Latran en 1123, pour des matières de discipline; 10o le

Ilème du même lieu, en 1139, contre Arnaud de Bresee; 110 le IIIème en 1179, sur la discipline; 120 le IVème, en 1215, contre les Albigeois; 130 le 1er de Lyon, en 1245, pour la 7ème croisade et contre Frédéric II; 140 le IIème de Lyon, en 1274, pour la réunion des Grecs; 150 celui de Vienne, en Dauphiné, en 1311, pour l'abolition des Templiers, 160 celui de Florence, en 1429, pour une seconde réunion des Grecs, des Arméniens, etc.; 170 celui de Trente, en 1545, contre les hérésies de Luther et de Calvin.

Ainsi, il s'est écoulé une période de 323 ans depuis la convocation du dernier concile qui de 1545 siégea, à diverses intervalles jusqu'en 1563. Commencé sous le règne de Paul III, il se termina sous celui de Pie IV. Par l'importance des questions traitées et par les difficultés qu'il eût à vaincre dans sa marche, par la touchante unanimité qui couronna ses travaux, le Concile de Trente est de beaucoup le plus imposant, le plus intéressant et le plus important de tous.

« Tout avait enfin réussi, dit le protestant Ranke. Ce concile si ardemment demandé, évité si longtemps, divisé si cruellement, dissous deux fois, ébranlé par tous les orages qui grondent autour de lui; ce concile que la troisième convocation présenta plus que jamais environné de dangers et d'écueils fut tout d'un coup terminé aux acclamations pacifiques de tout le monde catholique concilié. On comprend donc la joie, l'émotion profonde des prélats lorsque réunis, pour la dernière fois, le 4 décembre 1563 ils purent tendre la main à leurs adversaires les plus acharnés; plus d'une larme s'échappa des yeux de ces vieillards. »

La papauté dont on avait voulu d'abord restreindre les pouvoirs se vit tout-à-coup animée d'une plus grande force. Elle apparut aux yeux des nations plus majestueuse que jamais.

Ses ennemis les plus acharnés, Luther et Henri VIII venaient de mourir. La réforme dévorée par des luttes intestines flottait incertaine sans pouvoir se fixer entre Zwingle, Calvin et Melancthon. Rome reposait seule dans le calme sur ses bases consolidées autant par les coups de l'orage que par la voix du concile.

Un rapide coup d'œil, jeté sur les dates que nous avons exposées plus haut et sur le but de la convocation des divers conciles suffit pour nous convaincre que ce n'est qu'à l'heure d'un danger imminent que l'Eglise de Rome cherche ainsi un appui autour d'elle.

Qu'y a-t-il à craindre aujourd'hui? c'est la question qui vient naturellement sur toutes les lèvres. Montrez-nous l'hérésie qui se lève. S'agirait-il de tendre la main comme jadis aux schismatiques? Faut-il réformer la discipline de l'Eglise? Allez-vous retrancher quelque membre paralysé, de ce corps glorieux? Une nouvelle croisade va-t-elle s'organiser pour la défense de Rome?

Tous les orages, comme tous les fléaux ne se ressemblent pas, quoique généralement leurs effets soient les mêmes. Il ne s'agit plus de combattre des hérésies ou des doctrines parfaitement définies, ayant leurs chefs et leurs adhérents avoués et connus, il ne s'agit plus de réformes à opérer dans la discipline ecclésiastique, non, l'ennemi a pris une nouvelle forme, a adopté une autre tactique.

Notre Saint Père dans sa lettre apostolique nous donne en quelques lignes un aperçu exact de la situation.

« L'Eglise catholique et sa doctrine salutaire, sa puissance vénérable et la suprême autorité de ce siège apostolique, sont attaquées et foulées aux pieds par des ennemis acharnés de Dieu et des hommes, toutes les choses sacrées sont vouées au mépris, et les biens ecclésiastiques de la piété; les Pontifes, les hommes les plus vénérables consacrés au Divin ministère, les personnages éminents par leurs sentiments catholiques sont tourmentés de toutes manières, on anéantit les communautés religieuses, des livres impies de toute espèce et des journaux pestilentiels sont répandus de toutes parts; les sectes les plus pernicieuses se multiplient partout et sous toutes les formes, l'enseignement de la malheureuse jeunesse est partout retiré au clergé, et ce qui est encore pire, confiée en beaucoup de lieux à des maîtres d'erreur et d'iniquité. Par suite de tous ces faits, pour notre désolation et la désolation de tous les gens de bien, pour la perte des âmes qu'on ne pourra jamais assez pleurer, l'impiété, la corruption des mœurs, la licence sans frein, la contagion des opinions perverses de tout genre, de tous les vices et de tous les crimes, la violation des lois divines et humaines, se sont partout propagées à ce point que, non seulement notre très-sainte religion, mais encore la société humaine sont misérablement dans le trouble et la confusion. »

L'erreur n'a plus de corps, plus de nom, plus de traces; il n'y a plus à la suivre, à la traquer, à la saisir corps à corps. Lutte désespérée, ou la foi la plus ardente, le dévouement le plus entier puissent seuls nous soutenir, car l'ennemi est nulle part et il est partout. L'appellera-t-on matérialisme, éynisme, impiété, athéisme, voltairianisme, il est tout cela à la fois, mais il niera qu'il appartienne à aucune de ces sectes en particulier. Il se moquera de toutes avec l'esprit de chacune d'elles, mais toujours et partout vous le trouverez le même sous un rapport, toujours et partout, il aura du venin sur la langue quand il parlera de l'Eglise catholique. La haine dont au fond de ces coeurs corrompus; au sein nul du Christ, ou de ses disciples on les voit pâlir, s'agiter, ramasser à leurs pieds la première pierre venue et la lancer à la tête de l'auguste victime.

Il n'y a plus de foi, plus de droit absolu, plus de rois, plus de anjets, plus de maîtres ni de serviteurs, plus de père même, depuis que le divorce

est autorisé; le malheur de la famille est encore plus grand, car à quelques égards dans les hautes régions sociales de certains pays on peut dire qu'il n'y a plus de mère. L'esprit de révolte souffle sur l'Europe entière, la société s'écroule, le temple du Seigneur lui-même en est ébranlé. C'est l'heure de se ranger autour de la colonne immuable, l'heure de réunir en faisceau tous les flambeaux de la chrétienté, l'heure d'élever la voix solennelle dans cette sombre nuit de l'erreur, l'heure de réaffirmer les vérités de la foi.

L'impitoyable a senti le coup et elle s'efforce de le parer du mieux qu'elle peut, en prevenant les esprits par des préjugés et de nouveaux mensonges. Espérons que ces moyens ne lui réussiront pas. Déjà elle a subi un échec en pleine assemblée législative, à Paris par le discours de M. Baroche répondant à M. Emile Olivier, discours dans lequel il exalte au nom de la France les œuvres accomplies par elle sous l'égide de la foi catholique, à laquelle il donne son adhésion sans restriction aucune. Belle et consolante réponse que celle-là, pour des coeurs profondément chrétiens pour le Souverain Pontife surtout qui s'appuie si complaisamment sur le bras puissant de la fille aimée de l'Eglise. Tous les abîmes, tous les gouffres, tous les crimes, toutes les hontes, mais aussi toutes les grandeurs, toutes les splendeurs de l'esprit, tous les élans du dévouement le plus entier de l'héroïsme se rencontrent en France; et c'est de fait, au pied des monts dont la cime touche au ciel, que s'ouvrent les plus épouvantables précipices.

Pour le moment, elle est particulièrement occupée à régler les dépenses de sa maison. MM. Thiers, Favre et quelques autres sont descendus, hardis aventuriers! jusqu'au fond du déficit de l'empire français. Lorsqu'au retour de cette périlleuse descente, ils ont raconté ce qu'ils avaient vu, tout le monde en a été abasourdi et M. Rouher a refusé d'ajouter foi à leur récit. Et notons que ce déficit ressemble aux sables mouvants que les efforts qu'on a faits pour en sortir n'ont abouti qu'à faire enfoncer le pays davantage. Ce ne sont plus des millions mais des centaines de millions qu'il faut emprunter chaque année, et nul ne peut fixer l'époque où doit s'arrêter le tourbillon qui entraîne ainsi la France à une ruine inévitable. Bien des mains se sont mises à l'œuvre, bien des courages sont prêts, un bon nombre ont confiance dans les efforts tentés pour enrayer sur cette voie, mais l'immense majorité hausse les épaules avec doute et se laisse entraîner sans résistance à la banqueroute qui gronde à quelques pas de distance.

Napoléon III a pourtant bien assez à fuir de se tirer de ce mauvais pas, sans que les sociétés secrètes, et les révolutionnaires exilés viennent lui rendre la tâche plus difficile. M. Félix Pyat, n'est pas délicat du tout que d'essayer de déranger un homme si occupé. Délicat, lui! bon Dieu! ce n'est pas le lieu de rire, mais de protester, au nom de l'ordre et de l'humanité contre ce monstre qui a pu concevoir et qui n'a pas rougi d'écrire la lettre infamante par laquelle il appelle tous les citoyens français au régicide.

Quel contraste entre ce révolutionnaire exalté, cet ennemi juré des trônes qui le premier toucha la main sanglante de Juarez, après le meurtre de Maximilien, quel contraste disons-nous entre sa rage forcenée et le calme de la victime désignée au poignard?

Jugez plutôt:

Pyat s'écrie:

« L'ordre de Varsovie règne-t-il à Paris. La France est-elle déjà morte comme ses sœurs catholiques, plus morte que la Pologne qui a porté Bérézowski, que l'Irlande qui a produit Barrett, que l'Italie qui a donné Orsini, que le Mexique qui a eu Juarez, que la Serbie même qui a tué Michael? Quoi! au dessous même des Esclavons!

« Laisserons-nous le pire de tous finir sur son trône, mourir dans son lit, offrir à tout prince, bâtard ou non, français ou non cette prime d'encouragement qu'un homme peut sans risque, à moins de Ste-Hélène mettre la main sur la souveraineté du peuple, vivre impuni à force de crimes et mourir de sa belle mort, comme Louis XV, plus fort que le droit et le courage du peuple Français?

« Citoyens, à ce meurtrier de république et ce portier de l'invasion, point de grâce! Entre le fils aîné de l'Eglise et les enfants de la Patrie, guerre à mort! Entre le père de l'emprunt et les enfants du travail, guerre à mort! Entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit du coup d'Etat entre cette Trinité de croque millions de croque-serments et de croque-Jésus, entre ce contume de la haute cour et les enfants du Droit, guerre à mort! Avec cet élu du ciel, qui a son baillon à toutes les lèvres, sa main à toutes les poches, son sabre à toutes les gorges; avec ce trône-scellette, croulant sous le poids de ses vols, branlant sur son pelotis de cadavres, de parjures, de bons mexicains et autres fonds de sable aussi consolides: avec ce règne du mal, souteneur de tout privilège, où il n'y a de libre que le vice, de puissant que le crime et de vivant que la mort; avec cet infernal règne commencé par l'échafaud et couronné par le cannibalisme, il faut en finir... et le plus tôt possible, et par d'autres armes que le vote, la grève, la presse et la tribune! Les libertés du 24 novembre sont ce qu'elles peuvent... et c'est trop peu. La bête est à l'épaveur de la parole. La raison qu'elle entend se trouve chez l'armurier. Il faut en revenir une dernière fois au bon vieux moyen. Il faut du plomb. Il n'en faut pas tant pour tuer un homme et tous les chasseteux de Vincennes ne peuvent tuer un peuple. Les chasseteux! Ils ont toujours existé pour la

peur! Nous avons le nombre, nous avons le droit; ayons l'audace... et malgré leurs aiguilles les cent gardes iront rejoindre les cents suisses!"

Et l'Empereur répond à cette chose sans nom.

"Dans la position que j'occupe, la vie n'a qu'un attrait, c'est d'être utile à la prospérité et à la grandeur de la France.

"En présence de tant de partis animés d'ambitions rivales et de passions subversives, il n'y a de salut pour la France que si elle reste intimement liée à sa dynastie qui seule est un symbole d'ordre et de progrès. Or, il pourrait se faire, qu'une mort violente si je venais à en être frappé contribuât encore plus à la consolidation de ma dynastie que la prolongation de mes jours.

"Voyez ce qui vient de se passer en Serbie. Les conspirateurs espèrent, en tuant le prince Michel, faire arriver une autre dynastie; ils ont raté pour longtemps la famille des Obrenavitch.

"Que je vive ou que je meure, dit-il, en finissant, ma vie ou ma mort sera également utile à la France, car la mission qui m'a été imposée s'accomplira, soit par moi, soit par les miens."

Ici, la révolution au frontève poignard à la main, à la porte des Tuileries, pendant que l'Empereur assis au coin du feu remet en toute confiance le sort de l'Empire, entre les mains de la Providence;—en Espagne on la retrouve désarmée, chargée de chaînes et prenant la route de l'exil. Elle n'avait pourtant rien fait, et s'il faut en croire les victimes, la justice expéditive d'Isabelle s'est étrangement méprise sur leur compte. Ils sont en nombre toutefois et de première noblesse encore. Des généraux! la poitrine chargée de chevrons et de crachats, de braves officiers, des ducs, des princes. Demandez au duc et à la duchesse de Montpensier ce qui les fait abandonner en si grande hâte leur délicieux séjour de Séville pour la brumeuse Angleterre? Pour eux, c'est un adieu bien long, éternel peut-être qu'ils font à ce beau pays.

Il n'y a que l'Angleterre pour bien parer les révolutions; à dire vrai, aussi, il n'y a rien qu'elle qui n'en ait rien à craindre pour ses institutions.

Mais est-ce à tort, est-ce à raison, les néo-écossais se plaignent de n'avoir pas été convenablement traités par cette même Angleterre. A double reprise leurs délégués sont allés porter leurs plaintes au pied du trône de Sa Majesté, mais la fière Albion ne paraît nullement disposée à dénouer de ses propres mains le lien qu'elle vient de consacrer par son autorité. Revenus dans leurs foyers on les a vus repousser les premières mesures d'accommodement soumises par les Hons. Ministres du Conseil Privé, Sir J. A. McDonald, Sir G. E. Cartier, Hons. J. S. McDonald et McDougall.

M. Howe qui est non-seulement un habile homme, mais encore un gentilhomme a dû même administrer une rude leçon de politesse à ses ombrageux compatriotes. Pour les calmer, il leur a promis de renouveler l'agitation pacifique qu'ils viennent de faire. Il compte qu'à force de suppliques, l'Angleterre finira par leur être favorable.

Nous ne voyons pas jusqu'à quel point cette défection de la Nouvelle-Ecosse peut influer sur nos destinées, quelle somme de maux ou d'avantages elle pourrait nous valoir; nous évitons même de nous attacher à ces visées purement spéculatives, qui du reste ne sont pas de notre ressort. Au milieu de ces troubles, de ces mouvements divers nos cultivateurs heureux, bénissent la main de la Providence qui répand ses bienfaits à profusion dans leurs champs couverts d'abondantes moissons. *Le temps se comporte bien nous disent-ils et à l'exception du foin qui n'a pas rendu, ils ne se plaignent pas.* Depuis quelques semaines, nous avons été favorisés par des ondées rafraîchissantes qui ont ramené le sol profondément crevasé par les chaleurs de Juillet. De mémoire d'homme, le soleil n'a jamais été aussi ardent que cette année. Le thermomètre a marqué au-delà de cent degrés et cela pendant des semaines entières. Aussi les morts subites par insolation ont été très-nombreuses; elles se sont élevées à plus de deux cents dans la seule ville de Montréal. Entr'autres victimes de cette foudroyante maladie, nous avons eu à déplorer la perte de M. J. Bte. Beaudry l'un des citoyens les plus éminents de Montréal, et quoique jeune encore (48 ans) placé déjà depuis de longues années aux premiers rangs du commerce canadien-français. A quelques jours delà, M. F. Leclère, une autre société commerciale de Montréal, payait aussi son dernier tribut à la nature, à un âge relativement peu avancé. M. Leclère, de même que M. Beaudry avait occupé des positions élevées parmi ses compatriotes et toujours et surtout, il sut mériter leur entière confiance.

Les morts ne manquent pas plus à l'Europe qu'à l'Amérique. En France, deux hommes du premier rang comme littérateurs, comme hommes d'esprit, M. Viennet, membre de l'Académie française, et M. Limayrac, jeune homme encore, à peine au milieu de sa carrière, journaliste plein de verve et de vivacité ont aussi cédé leurs places sur le théâtre de la vie.

Tout près de nous, chez nos voisins, nous avons vu mourir, à la fleur de l'âge, M. L'Héritier, rédacteur du *Courrier des Etats-Unis*. Quelques jours plus tard un vétéran des luttes politiques aux Etats-Unis, M. Buchanan, ex-président de la grande république expirait dans la solitude et loin du fracas des affaires.

Et pendant que ces renommées s'éteignent d'autres arrivent soudainement à la gloire. Le nom du général Napier, devenu Lord Napier fait en ce moment le tour du monde. Une égale popularité s'attache au nom de Pouyer Quartier, en France, de Bravo, en Espagne et d'Horatio Seymour aux Etats-Unis. Combien de temps cela durera-t-il?

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— *Université Laval. — Degrés conférés depuis le dernier Annuaire. —* Docteur en Lettres — Novembre 1867: L'honorable Pierre J. O. Chauveau. Licenciés. — Juillet 1867: MM. A. Santel, Maître en Arts; F. A. H. Larue, Maître en Arts; Thomas Godfrey McGrath, en Médecine (avec distinction). Novembre 1867: Lucien Morand, en Médecine. Février 1868: Joseph Bédard, en Droit (avec distinction); Lucien Turcotte, en Droit (avec grande distinction). Avril 1868: Solfrid Wilbrod Larue, en Médecine; Romuald Fiset, en Médecine (avec distinction). Mai 1868: Michael Ahern, en Médecine (avec distinction).

Bacheliers. — Juillet 1867: MM. Joseph Bédard, en Droit; Charles Ignace Gill, do; Guillaume Languedoc, do; Léon Vidal, do; Jean-Baptiste Bolduc, en Médecine; Romuald Fiset, do; Paul Etienne Grandbois, do; Jules Guernon Laussier, do; George Matte, do; Albert Philion, do; Henri Delagrave, en Lettres; Etienne Grondin, en Sciences; Joseph Marquis, do; François Cinq-Mars, do; William Sheehy, do.

Au concours récent pour le prix Morrin, les messieurs suivants sont sortis victorieux.

Élèves en médecine de 3e et 4e année. — 1er prix, M. J. Edouard Bédard, Trois-Rivières; 2e prix, M. Hubert Neilson, Sainte-Foye.

Élèves de 1ère et de 2e année. — 1er. prix, M. Lactance Archambault, Saint Antoine, de la rivière Chambly, 2e prix, MM. Justin Douglas et E. Gingras, Québec.

— La réunion qui a eu lieu avant-hier à l'Ecole Normale Jacques Cartier, au sujet de l'éducation agricole dans les écoles normales, a duré depuis onze heures du matin jusqu'à près de quatre heures de l'après-midi.

Quatre des ministres locaux étaient présents, les Hons. MM. Chauveau, Guimet, Dunkin et Beaubien. Elle se composait, comme nous l'avons déjà dit, des membres du Conseil de l'Instruction Publique et de la Chambre d'Agriculture résidant dans le district de Montréal, et de quelques cultivateurs pratiques parmi lesquels se trouvait M. l'abbé Villeneuve du Séminaire de St. Sulpice, qui dirige depuis longtemps les exploitations agricoles de cette maison, MM. William Bon, Louis Beaubien, M. P. P. pour Hochelaga.

Divers systèmes ont été suggérés et discutés principalement par l'honorable M. le juge Sicotte, M. le Major Campbell, M. l'abbé Villeneuve, M. Bon, M. Chertier, M. Beaubien, M. Perrault, M. le Principal Verreun de l'Ecole Normale Jacques Cartier et M. le Principal Dawson de l'Ecole Normale McGill.

On nous dit qu'une semblable conférence aura lieu prochainement à Québec.

On nous informe aussi que M. l'abbé Routhier qui est actuellement à Rome a été chargé de visiter les principaux établissements d'enseignement agricole en Europe et qu'à son retour il sera probablement chargé de la direction d'une des fermes modèles qui seront établies en rapport avec les écoles normales. (1)

Tout est en bonne voie pour la vulgarisation de l'enseignement agricole dans les campagnes. Le public attend beaucoup de ces mesures dues à l'initiative de l'Hon. M. Chauveau et aux vœux élevés de tous les membres de notre gouvernement provincial. — *Minerre.*

— *Création d'un musée agricole à Montréal.* — M. Leclerc, secrétaire de la Chambre d'Agriculture, vient de publier un rapport intéressant d'une visite qu'il a faite aux musées agricoles de Washington et d'Albany. Il nous fait passer en revue les admirables collections d'ornithologie, d'entomologie, de plantes textiles, de sericulture, de fleurs et de pomologie, que contiennent ces deux vastes établissements. Naturellement il suggère en terminant, à la Chambre d'Agriculture, d'acheter un local convenable pour tenir ses bureaux et d'ajouter quelques centaines de louis à la somme de £2500 déjà votée dans le but de faire cette acquisition, afin de préparer en même temps, dans la même bâtisse un local convenable pour le musée projeté. Il y a tout lieu de croire que ces suggestions seront favorablement accueillies.

— Un de nos amis, qui revient de Montréal, y a visité avec intérêt le vaste et splendide collège que les Messieurs du Séminaire de Montréal

(1) M. Routhier est malheureusement revenu d'Europe avant que les lettres qui lui conféraient cette mission aient pu lui être remises.

préparent à la jeunesse. Cette immense église, dont les murs sont élevés déjà dans tout le parour, à cinq ou six pieds hors de terre, aura plus de trois cents pieds de long. Il est construit en pierre de rang, dite bouchardée avec ornements en pierre de taille. On me dit qu'il est calculé pour donner logement à trois cents pensionnaires qui y trouveront aise et confort. Lié à la magnifique chapelle du grand Séminaire, que plusieurs de nos lecteurs ont déjà admirée, assis sur le versant de la montagne, entouré de cours spacieuses et avoisinant les vergers de l'établissement, ce beau collège sera croyons-nous sans rival en cette province. On se propose, nous dit-on, de n'y pas faire de mansardes, mais de laisser tout l'étage supérieur à la toiture en un seul appartement qui fournira un dortoir, dont le plafond sera en voute, et qui aura vingt pieds et d'avantage entre les planchers. Enfin rien n'a été négligé de tout ce qui peut contribuer à la santé des élèves de cette belle institution. On y a réuni grâces et fraîcheurs, agréments de toute espèce et tout ce qui peut contribuer à la santé et au bonheur des élèves qui devront se porter bien souvent à bénir la Providence de leur avoir ouvert un asile aussi commode, si bien aéré, si bien pourvu, où tout est beau, solide et enchanteur.—*Journal des Trois-Rivières.*

—Nous apprenons avec bonheur que les Révérends Pères Oblats de l'Église St. Pierre de Montréal sont occupés déjà de faire couvrir le bel édifice où ils se proposent d'ouvrir un cours d'instruction élémentaire, mais pratique et commercial, sous le titre de *Maitrise*. C'est un bel édifice, mais à proportions plus modestes que le Collège des Messieurs du Séminaire de St. Sulpice. Il a néanmoins quatre étages outre les mansardes. On se propose de préparer dans cette belle institution les enfants aux cours classiques, au chant, à la musique, à la comptabilité, etc., etc. Une pareille maison, au centre du populeux faubourg de Québec, offre aux familles des avantages incalculables. Nul doute qu'un si beau dévouement à la jeunesse sera convenablement apprécié et assurera à nos Révérends Pères une large part aux bénédictions des générations.—*Journal des Trois-Rivières.*

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

TROISIÈME ANNÉE.

N. Boire, langue latine, langue française et philosophie.
J. O. Pelletier, langue anglaise et mathématiques.
O. Gauthier, philosophie et mathématiques.

DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—prix P. Demers; 1er acc A. Lafèche, 2 C. Leblanc, 3 E. Paquet. Enseignement et pédagogie—pr P. Demers; 1er acc E. Paquet, 2 C. Leblanc, 3 A. Lafèche. Composition littéraire—pr P. Demers; 1er acc C. Leblanc, 2 A. Lafèche, 3 M. Ethier. Français—pr P. Demers; 1er acc E. Juare, 2 A. Lafèche, 3 M. Ethier. Version anglaise—pr P. Demers; 1er acc A. Lafèche, 2 M. Ethier, 3 E. Juare. Thème anglais—pr P. Demers; 1er acc E. Juare, 2 C. Leblanc, 3 M. Ethier. Grammaire anglaise—pr P. Demers; 1er acc C. Leblanc, 2 E. Juare, 3 A. Lafèche. Lecture et prononciation—pr P. Demers; 1er acc A. Lafèche, 2 C. Leblanc, 3 E. Juare. Orthographe—pr P. Demers; 1er acc E. Juare, 2 C. Leblanc, 3 A. Lafèche. Epellation et étymologie—pr P. Demers; 1er acc A. Lafèche, 2 E. Juare, 3 C. Leblanc. Géométrie—pr P. Demers et E. Paquet, ex-æquo; 1er acc A. Lafèche, 2 C. Leblanc, 3 X. Boire et P. Gosselin. Algèbre—pr E. Paquet; 1er acc P. Demers, 2 A. Lafèche, 3 X. Boire. Histoire générale—pr P. Demers; 1er acc M. Ethier, 2 C. Leblanc, 3 A. Lafèche. Chimie—pr E. Paquet; 1er acc P. Demers, 2 A. Lafèche.

PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er pr E. Girardot et E. Labelle, ex-æquo, 2 J. Ouimet; 1er acc M. Guérin, 2 J. Lefebvre. Pédagogie et enseignement—1er pr J. Ouimet, 2 E. Labelle; 1er acc M. Guérin, 2 J. Lefebvre. Français—1er pr J. Ouimet, 2 E. Girardot; 1er acc E. Labelle, 2 J. Bergeron. Thème anglais—1er pr E. Girardot, 2 A. Goujon; 1er acc E. Labelle, 2 J. Bergeron. Version anglaise—1er pr E. Girardot, 2 J. Ouimet; 1er acc E. Labelle, 2 J. Bergeron. Epellation et étymologie anglaise—1er pr E. Girardot, 2 J. Lefebvre; 1er acc M. Guérin, 2 ex-æquo, E. Labelle et A. Goujon. Lecture et prononciation—1er pr E. Girardot, 2 J. Lefebvre; 1er acc ex-æquo E. Labelle et J. Ouimet, 2 E. Leroy. Orthographe anglaise—1er pr E. Girardot, 2 F. Labelle; 1er acc J. Ouimet, 2 J. Bergeron. Géographie—1er pr E. Girardot, 2 J. Ouimet; 1er acc E. Labelle, 2 J. Bergeron. Cartographie—1er pr E. Girardot, 2 M. Guérin; 1er acc E. Chagnon, 2 E. Leroy. Tenue des livres—1er pr J. Ouimet, 2 E.

Labelle; 1er acc M. Guérin, 2 J. Lefebvre. Calcul mental—1er pr J. Ouimet, 2 E. Labelle; 1er acc J. Lefebvre, E. Chagnon. Arithmétique—1er pr M. Guérin, 2 J. Ouimet; 1er acc E. Labelle, 2 A. Goujon. Histoire sainte—1er pr E. Girardot, 2 M. Guérin; 1er acc E. Leroy, 2 J. Ouimet. Histoire du Canada—1er pr E. Labelle, 2 M. Guérin, 2 E. Girardot.

DEUXIÈME ET TROISIÈME CLASSES RÉCUES.

Enseignement religieux—pr P. Demers; 1er acc N. Boire, 2 A. Lafèche et E. Paquet.

PREMIÈRE CLASSE.

Enseignement religieux—1er pr E. Labelle, 2 E. Girardot; 1er acc J. Bergeron, 2 J. Ouimet. Piano—1er pr E. Girardot, 2 A. Lafèche; 1er acc E. Paquet, 2 P. Demers, 3 E. Chagnon. Chant—1er pr P. Demers, 2 E. Paquet; 1er acc C. Leblanc, 2 H. Boire.

DEUXIÈME CLASSE.

Prix E. Leroy; 1er acc E. Labelle, 2 J. Bergeron. Harmonium—1er pr J. O. Pelletier, 2 E. Girardot. Enseignement de chant—J. O. Pelletier, P. Demers, O. Gauthier.

DIPLOMES.

Diplôme d'académie.—M. Napoléon Boire.
Diplôme d'école modèle.—MM. Philibert Demers, Aimé Lafèche, Cléophas Leblanc, Edmond Juare, Emile Paquet.
Diplôme d'école élémentaire.—MM. Henri Boire, Pierre Gosselin, Marcel Ethier, Ernest Girardot, Emeric Labelle, Joseph Ouimet.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTEURS.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—1er pr Chs. Chartré, 2 Jos. Rouleau; 1er acc Louis Laroche, 2 Onésime Thibault, 3 Isaac Bernard. Pédagogie—1er pr Jos. Rouleau, 2 Chs. Chartré. Enseignement—1er pr Chs. Chartré, 2 Jos. Rouleau; 1er acc Onésime Thibault et Isaac Bernard, 2 F. X. Papillon et Chs. Trudel. Dictée française—1er pr Chs. Chartré, 2 Jos. Rouleau; 1er acc Isaac Bernard, 2 Onésime Thibault, 3 Edmond Rousseau. Analyse grammaticale—1er pr Chs. Chartré, 2 Isaac Bernard; 1er acc Jos. Rouleau, 2 Louis Laroche, 3 Edmond Rousseau. Analyse logique—1er pr Chs. Chartré, 2 Jos. Rouleau; 1er acc Edmond Rousseau, 2 Louis Laroche, 3 André Miller. Littérature—1er pr Chs. Chartré et Edmond Rousseau, 2 Joseph Rouleau; acc F. X. Papillon et Chs. Trudel. Mythologie—1er pr Jos. Rouleau, 2 Chs. Chartré; 1er acc Louis Laroche, 2 Onésime Thibault. Histoire du Canada—1er pr Jos. Rouleau, 2 Chs. Chartré; 1er acc Louis Laroche, 2 Chs. Trudel, 3 Onésime Thibault. Histoire de France—1er pr Jos. Rouleau, 2 Louis Laroche; 1er acc Chs. Chartré, 2 David Falardeau, 3 Onésime Thibault. Histoire d'Angleterre—1er pr Jos. Rouleau, 2 Louis Laroche; 1er acc Chs. Chartré, 2 Onésime Thibault, 3 Isaac Bernard. Tenue des livres—1er pr Chs. Chartré, 2 Joseph Rouleau; 1er acc Isaac Bernard, 2 Onésime Thibault, 3 Henry Thurber. Algèbre—1er pr Jos. Rouleau et Onésime Thibault, 2 Louis Laroche; 1er acc Chs. Chartré, 2 André Miller. Géométrie—1er pr Chs. Chartré, 2 Jos. Rouleau; 1er acc Isaac Bernard et Onésime Thibault, 2 Chs. Trudel. Géographie—1er pr Edmond Rousseau, 2 Jos. Rouleau et Chs. Chartré; 1er acc Onésime Thibault, 2 Charles Trudel. Arithmétique—1er pr Jos. Rouleau et Onésime Thibault; 2 F. X. Papillon et Chs. Chartré; 1er acc David Falardeau, 2 Louis Laroche et Chs. Trudel. Astronomie—1er pr Jos. Rouleau, 2 Chs. Chartré; 1er acc Onésime Thibault, 2 Louis Laroche. Physique—1er pr Jos. Rouleau, 2 Chs. Trudel; 1er acc Chs. Chartré, 2 Louis Laroche, 3 André Miller. Chimie—1er pr Joseph Rouleau, 2 Chs. Chartré; 1er acc Onésime Thibault, 2 André Miller, 3 Isaac Bernard. Agriculture—1er pr Joseph Rouleau, 2 Edmond Rousseau; 1er acc André Miller, 2 Onésime Thibault, 3 Chs. Trudel. Calligraphie—1er pr André Miller, 2 Chs. Trudel; 1er acc F. X. Papillon, 2 Henry Thurber et David Falardeau. Dictée anglaise—1er pr John Ahern, 2 Joseph Rouleau; 1er acc Chs. Chartré, 2 Archibald McDonnell, 3 Isaac Bernard. Analyse anglaise—1er pr Charles Chartré, 2 Isaac Bernard et Jos. Rouleau; 1er acc Is. Laroche, 2 J. Ahern, 3 A. Miller. Grammaire anglaise—1er pr Jos. Ahern et Joseph Rouleau, 2 Chs. Chartré; 1er acc Isaac Bernard, 3 Archibald McDonnell, 3 François Papillon. Traduction de l'anglais—1er pr Isaac Bernard, 2 John Ahern; 1er acc Joseph Rouleau, 2 Charles Chartré, 3 Archibald McDonnell. Progrès en anglais—1er pr Jos. Rouleau, 2 Chs. Chartré; acc Isaac Bernard. Grammaire et exercices français—1er pr Isaac Bernard, 2 Onésime Thibault, Dessin des cartes—prix Chs. Trudel.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er pr Jean Lamarre, 2 Théophile Bélanger; 1er acc Louis Vallée, 2 Louis Savard, 3 John Ahern. Pédagogie—1er pr F. X. Grenier, 2 Louis Lamarre; 1er acc Léon Pouliot et Théophile Bélanger, 2 John Ahern, 3 Louis Vallée. Enseignement—1er pr Louis Savard, 2 Théophile Bélanger; 1er acc F. X. Grenier, 2 Diète française—1er pr Louis Vallée, 2 Marcel Brochu; 1er acc Edmond Fortier, 2 Napoléon Laurin, 3. Analyse grammaticale—1er pr Louis Lamarre et Marcel Brochu, 2 E. Fortier; 1er acc Phidime Simard, 2 T. Bélanger, 3 Louis Vallée. Histoire sainte—1er pr Théophile Bélanger, 2 Louis Lamarre; 1er acc John Ahern, 2 F. X. Grenier. Histoire du Canada—1er pr Louis Lamarre, 2 Théophile Bélanger; 1er acc Louis Vallée, 2 Louis Marquis, 3 G. B. Tremblay. Arithmétique—1er pr Jean Lamarre, 2 Théophile Bélanger; 1er acc John Ahern, 2 Léon Pouliot, 3 Léger Joncas. Tenue des livres—1er pr A. McDonald, 2 Louis Vallée et John Ahern; 1er acc F. X. Grenier, 2 Louis Lamarre, 3 Louis Lépine. Géographie—1er pr Théophile Bélanger, 2 Louis Lamarre; 1er acc Léger Joncas, 2 John Ahern, 3 F. X. Grenier et Edmond Fortier. Physique—1er pr Théophile Bélanger, 2 Louis Lamarre; 1er acc John Ahern, 2 Archibald McDonnell. Agriculture—1er pr Pierre Lépine, 2 Edmond Fortier; 1er acc Louis Lamarre, 2 John Ahern, 3 Léon Pouliot. Calligraphie—1er pr Archibald McDonnell et Charles Gauvin, 2 Théophile Bélanger; 1er acc Marcel Brochu et Léger Joncas, 2 Louis Marquis et Pierre Lépine. Dessin des cartes—1er pr George B. Tremblay. Dictée anglaise—1er pr F. X. Blanchet et Louis Marquis, 2 Chs. Gauvin; 1er acc F. X. Guérin et Léon Pouliot, 2 Louis Savard, 3 Léger Joncas. Traduction de l'anglais—1er pr Léger Joncas, 2 Louis Marquis; 1er acc Louis Savard, 2 Edmond Fortier, 3 Charles Gauvin. Vocabulaire—1er pr Chs. Gauvin, 2 Ls. Marquis et Léger Joncas; 1er acc F. X. Blanchet et Louis Savard, 2 F. X. Grenier, P. Simard et Edmond Fortier. Prononciation—1er pr F. X. Blanchet, 2 Chs. Gauvin; 1er acc Pierre Lépine, 2 Louis Savard. Progrès remarquables—prix Archibald McDonnell. Grammaire et exercices français—pr Marcel Brochu et Louis Vallée.

LES DEUX DIVISIONS RÉUNIES.

Langage correct—prix Edmond Rousseau. Déclamation—1er pr Chs. Chartré, 2 Edmond Rousseau. Plain chant et solfège—1er pr Jos. Rouleau, 2 Chs. Chartré et F. X. Papillon; 1er acc La. Laroche et Ls. Marquis, 2 Ls. Savard et A. McDonnell.

PREMIÈRE DIVISION.

Piano et harmonium—1er pr Ambroise Sévigny, 2 Chs. Chartré; 1er acc Ferdinand Morisset, 2 Edmond Rousseau.

DEUXIÈME DIVISION.

Prix Onésime Thibault; acc Pierre Lépine. Prix du Prince de Galles, Joseph Rouleau et Charles Chartré.

ACADÉMICIENS.

LANGUE FRANÇAISE.

Grammaire—prix Célestin Giroux et Jos. Maltais. Littérature—1er pr Jos. Maltais, 2 Célestin Giroux et Ferdinand Morissette. Histoire universelle—1er pr Jos. Maltais, 2 Célestin Giroux et Ferd. Morissette.

LANGUE LATINE.

Grammaire—1er pr Jos. Maltais, 2 Célestin Giroux et Alphonse Launière. Thèmes et versions—1er pr Jos. Maltais et Alb. Launière, 2 C. Giroux. Traduction des auteurs—1er pr Alphonse Launière et Joseph Maltais, 2 C. Giroux. Mathématiques—1er pr C. Giroux, 2 Jos. Maltais.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTRICES.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—1er pr Caroline Trépanier, 2 Elzire Fluet; 1er acc Sara Lachance, 2 Agnès Morisset, 3 Henriette Bergeron. Instruction religieuse—1er pr Anna Bélanger, 2 Elise Schelling; 1er acc Marie Chouinard, 2 Caroline Trépanier. Pédagogie—1er pr Caroline Trépanier et Vitaline Mailhot, 2 Anna Bélanger et Agnès Morisset; 1er acc Marie Chouinard, 2 Joséphine Langlais, 3 Wilhelmine Lemieux. Enseignement—1er pr Caroline Trépanier et Euphémie Ouellet, 2 Marie Chouinard et Anna Deschênes. Dictée française—1er pr Sara Lachance, 2 Caroline Trépanier; 1er acc Elzire Fluet, 2 Marie Chouinard, 3 A. Bélanger. Analyse grammaticale—1er pr S. Lachance, 2

Agnès Morisset; 1er acc Joséphine Langlais, 2 Wilhelmine Lemieux, 3 Henriette Bergeron. Analyse logique—1er pr Caroline Trépanier, 2 Sara Lachance; 1er acc Joséphine Langlais, 2 Henriette Bergeron, 3 Marie Chouinard. Littérature—1er pr Caroline Trépanier, 2 Anna Bélanger; Histoire du Canada—1er pr Joséphine Langlais, 2 Caroline Trépanier; 1er acc Agnès Morisset, 2 Elzire Fluet, 3 Wilhelmine Lemieux. Histoire de France—1er pr Agnès Morisset, 2 Elzire Fluet; 1er acc Caroline Trépanier, 2 Joséphine Langlais, 3 Marie Chouinard. Histoire d'Angleterre—1er pr Wilhelmine Lemieux, 2 Caroline Trépanier; 1er acc Agnès Morisset, 2 Elzire Fluet, 3 Marie Chouinard. Arithmétique—1er pr Caroline Trépanier, M. Chouinard, Vitaline Mailhot, D. Picaud et Philomène Côté, 2 Marguerite Temple. Tenue des livres—1er pr Agnès Morisset, 2 Vitaline Mailhot et Justine Puize; 1er acc Caroline Trépanier, 2 Anna Deschênes, 3 Henriette Bergeron. Algèbre—1er pr Marie Chouinard et Philomène Côté, 2 Caroline Trépanier et Elzire Fluet; 1er acc Anna Deschênes, 2 Agnès Morisset et Vitaline Mailhot. Toisé—1er pr Anna Bélanger, 2 Henriette Bergeron, E. Schelling et A. Morisset; acc Céline Turgeon. Géographie—1er pr Caroline Trépanier, 2 Joséphine Langlais; 1er acc Anna Bélanger, 2 Wilhelmine Lemieux, 3 Rebecca Rousseau. Calligraphie—1er pr Anna Bélanger, Justine Puize, 2 Elzire Fluet et M. Temple; 1er acc Euphémie Ouellet et Louise Lessard, 2 Caroline Trépanier et Marie Chouinard. Dessin des cartes—1er pr Elzire Fluet, 2 Joséphine Langlais, 3 Anna Deschênes; acc Pamela Roy et Sara Lachance.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er pr Emma Beaupré, 2 Henriette Bouchard; 1er acc Marie Cantin, 2 Catherine L'Espérance, 3 Aurélie Mercier. Instruction religieuse—1er pr Philomène Morissette, 2 Hedwige Caron; 1er acc Hermine Bouchard et E. Grenier, 2 C. L'Espérance et C. Maupas. Pédagogie—1er pr H. Bouchard, C. L'Espérance et Marie Cantin, 2 E. Beaupré, A. Mercier et G. Lavergne; 1er acc M. Levasseur, 2 Geog. Verreau, 3 H. Gobeille. Enseignement.—Dictée française—1er pr H. Bouchard, 2 E. Beaupré; 1er acc Clarisse Maupas, 2 M. Levêque, 3 S. Bergeron. Analyse grammaticale—1er pr Marie Cantin, 2 Emma Beaupré; 1er acc H. Bouchard, 2 G. Verreau, 3 Aurélie Mercier. Histoire sainte—1er pr Hermine Bouchard, 2 Georgina Levêque; 1er acc E. Beaupré et A. Mercier, 2 C. L'Espérance et H. Caron. Histoire du Canada—1er pr Catherine L'Espérance, 2 Emma Beaupré; 1er acc Aurélie Mercier, 2 Hermine Bouchard et C. Chevalier. Arithmétique—1er pr Marie Cantin, 2 Marie Levasseur; 1er acc Caroline Chevalier et Cath. L'Espérance, 2 Hermine Bouchard, 3 Clarisse Maupas. Tenue des livres—1er pr Emma Beaupré, Aurélie Mercier et Alodie Paquet, 2 Marie Cantin, Marie Levêque; 1er acc Sara Bergeron, 2 Catherine L'Espérance. Géographie—1er pr Marie Cantin, 2 Catherine L'Espérance; 1er acc Emma Beaupré, 2 Aurélie Mercier, 3 Clarisse Maupas. Calligraphie—1er pr Jos. Malouin et A. Blanchet, 2 C. L'Espérance, A. Paquet et C. Chevalier; 1er acc A. Mercier, 2 Ant. Deguise, 3 Marie Levêque. Dessin des cartes—1er pr Joséphine Maloin, 2 C. L'Espérance et G. Levêque, 3 Catherine McDonald; 1er acc Dénys Picard, 2 G. Dorion. Progrès remarquables—prix Olympe Proulx.

LES DEUX DIVISIONS RÉUNIES.

ANGLAIS.—IÈRE CLASSE.

Dictée—1er pr Elzire Fluet, 2 Wilhelmine Lemieux; acc H. Gobeille. Traduction—1er pr Pamela Roy, 2 Caroline Pichet; acc Clarisse Maupas. Grammaire anglaise—1er pr M. Temple, 2 Sara Lachance, 3 Justine Puize; acc Emma Beaupré. Analyse grammaticale—1er pr Rebecca Rousseau et C. Turgeon, 2 Caroline Trépanier; acc Louise Lessard. Littérature—1er pr Emma Beaupré, 2 Hermine Bouchard.

DEUXIÈME CLASSE.

Dictée—1er pr Délima Picard, 2 Alodie Paquet; acc Amaryllis Bluis. Traduction—1er pr Elise Lechelling, 2 Alvino Adam; acc Catherine L'Espérance. Dessin à la peinture—prix Elzire Fluet. Dessin au crayon—1er pr Marie Chouinard, 2 Alodie Paquet; 1er acc Hermine Bouchard, 2 Marie Cantin. Musique vocale—1er pr Elise Grenier, 2 Elzire Fluet; 1er acc Pamela Roy, 2 Arthémise Parent, 3 Emma Beaupré. Piano—1er pr Wilhelmine Lemieux, 2 Caroline Pichette, 3 Anna Bélanger; 1er acc Anna Deschênes, 2 Catherine McDonald, 3 Antonia Deguise. Ouvrage—prix Caroline Pichette et Elzire Fluet. Composition—1er pr Margaret Temple et Mary Myler; 2 Christine McDonald.